

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE > LE JURY DU PROCÈS MOM BOUCHER

page A18



Therrien s'explique avec « sa famille »

Cahier Sports, page 3

La Presse

yberpresse.ca



La dernière illusion de Paul Auster

Cahier Lectures, page B1



Prêt pour le golf

Josée Lavigneur et son courrier
Élan, cahier Santé, page C4MONTRÉAL | DIMANCHE 12 MAI 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 199 > 62 PAGES > 4 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Washington scrute les visas d'étudiant

MARTIN VALLIÈRES

WASHINGTON – Très critiqué à cet égard depuis les événements du 11 septembre, le service de l'Immigration des États-Unis ressera considérablement la surveillance des centaines de milliers d'étudiants étrangers dès la prochaine année scolaire.

Ces mesures affecteront aussi les nombreux étudiants originaires du Canada qui préparent ces temps-ci leur admission à une université ou un collège aux États-Unis pour la session d'automne.

Ainsi, les étudiants étrangers devront désormais se présenter à leur collège ou université dans un délai maximal de 30 jours après leur entrée aux États-Unis avec leur visa en règle. Ce délai était auparavant de six mois.

Les institutions d'enseignement devront aussi aviser le service de l'Immigration du statut de chacun de leurs étudiants étrangers après chaque session à compter de l'automne prochain.

En outre, ces institutions d'enseignement auront 24 heures pour informer le service de l'Immigration à propos des étudiants étrangers qui font l'école buissonnière ou quittent leur programme d'études.

Voir VISAS en A2

LES TULIPES DE L'AMITIÉ!



La princesse Margriet des Pays-Bas sourit en serrant un bouquet de fleurs lors de sa participation hier au 50^e anniversaire du Festival canadien des tulipes à Ottawa. La princesse est née dans la capitale fédérale, un événement qui a précipité le don annuel de tulipes aux Canadiens pour les remercier d'avoir hébergé la famille royale néerlandaise pendant la Deuxième Guerre mondiale et contribué à libérer les Pays-Bas.

PHOTO REUTERS

Le camp de la paix élève la voix

Agence France-Press

TEL-AVIV — « C'est un message très important au gouvernement israélien, au monde arabe et à la communauté internationale: il y a un camp de la paix en Israël et il élève la voix », tonne Yossi Sarid à la tribune.

Devant lui, sur la place Yitzhak-Rabin de Tel-Aviv, s'étale la plus importante manifestation pacifiste rassemblée en Israël depuis septembre 2000 et le début de l'Intifada: plus de 60 000 personnes, selon la police.

« C'est beaucoup plus que ce à quoi nous nous attendions », reconnaît M. Sarid, dirigeant du parti de gauche israélien Meretz, et chef de l'opposition parlementaire au gouvernement d'union nationale dirigé par le premier ministre de droite nationaliste Ariel Sharon.

Quasiment absent de la scène publique depuis le lancement, le 29 mars, d'une offensive militaire israélienne massive en Cisjordanie, largement approuvée en Israël, le camp de la paix a savouré hier soir « un tournant radical », selon les mots d'Arje Arnon, l'un des dirigeants du mouvement La Paix maintenant, co-organisateur de la manifestation.

Gali Golan, porte-parole du mouvement, parle de 100 000 participants. « Clairement opposés au gouvernement », selon M. Arnon.

« Retrait des territoires (palestiniens) pour le salut d'Israël: le mot d'ordre du rassemblement se partageait la faveur des très nombreuses pancartes brandies par la foule avec d'autres calicots comme « L'occupation nous tue tous » ou « La Paix maintenant ».

Les manifestants, qui ont répondu à l'appel conjoint du mouvement pacifiste et d'une « coalition de la paix » regroupant des écrivains et diverses personnalités de gauche, forment une foule de tous âges dans laquelle se côtoient mères de familles accrochées à leur poussette, invalides en fauteuil roulant ou jeunes gens dansant au son de la musique des groupes qui se produisent parmi eux.

Voir CAMP en A2

Dumont prévoit une « belle lutte à trois »

PASCALE BRETON

QUÉBEC - Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, se réjouit des résultats du sondage publié hier dans *La Presse*, y voyant le présage d'une belle lutte à trois dans plusieurs circonscriptions lors des prochaines élections générales.

C'est la continuité d'un signal lancé par les électeurs de Saguenay

le mois passé, croit-il. « Ce qui est clair avec ce sondage, c'est qu'il n'y a plus rien de sûr. Déjà, les gens de Saguenay avaient donné un signal en disant au reste de la population que c'est maintenant qu'il faut s'investir et préparer le programme qui va gouverner le Québec de demain. C'est ce que dit le sondage. »

Avec 31 % des intentions de vote, l'ADQ se trouve à seulement deux points des libéraux et relègue le Parti québécois au troisième

rang, avec 25 % des intentions de vote. « La tendance était très bien sentie, mais l'ampleur est impressionnante », a relevé le chef de l'ADQ.

Les résultats seront toutefois difficiles à maintenir, reconnaît d'emblée M. Dumont. Avec seulement deux députés à l'Assemblée nationale, il est ardu de garder la cadence et la visibilité. Le chef de l'ADQ parle d'ailleurs très peu en termes de résultats, mais plutôt

d'un nouveau palier qui est atteint. C'est la première fois dans les sondages que le parti dépasse 22 % des intentions de vote.

« Maintenir des niveaux aussi élevés pour une équipe jeune comme la nôtre n'est pas impossible, mais ça apparaît comme un défi extrêmement difficile », déclare-t-il.

Voir DUMONT en A4

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE	
Arts et spectacles B7-B11	La presse d'ailleurs A14
- télévision B7	Loteries A2, A5
À tire-d'aile B12	Monde A9
À votre tour A17	Mots croisés B11, C6
Bandes dessinées C6	Mot mystère C6
Bridge C10	Petites annonces C7
Décès C11	- immobilier C7, C8
Éditorial A16	- marchandises C8
Êtes-vous C7	- emplois C8
observateur? C7	- automobile C8-C10
Génies en herbe B11	- affaires C10
Feuilleton C6	Politique A4
Forum A15	Sciences A11
Horoscope C10	Têtes d'affiche C12
La Presse Affaires A12	Vos finances personnelles A13

MÉTÉO Voir S20
Nuageux
Maximum 11 > minimum 5



L'érotisme immobilier



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

Il y a deux semaines, le conseil d'administration d'une importante copropriété de l'Upper West Side a décidé d'interdire aux nouveaux copropriétaires de l'immeuble de fumer dans leur appartement. Adoptée à l'unanimité, la décision a créé un précédent aux États-Unis, sans toutefois surprendre vraiment les New-Yorkais.

En effet, dans les quartiers chics de Manhattan, les conseils d'administration de copropriétés divisées et indivises ont la réputation de se comporter en véritables tyrans. Ils peuvent refuser de vendre un appartement à Madonna ou à Tommy Hilfger sans même donner une explication. À côté d'eux, Charles Dutoit est quasiment bonasse.

Le conseil d'administration antitabac a justifié sa décision en disant vouloir protéger les non-fumeurs de l'immeuble de 29 étages contre la fumée de cigarette qui pourrait s'infiltrer dans leur appartement par le biais du système de ventila-

tion. Interrogé par le *New York Times*, le président du conseil a précisé qu'un couple de copropriétaires en voie de procréer s'inquiétait pour les poumons de leur futur bébé.

À New York, il n'y a rien de plus capricieux que les propriétaires de condos (copropriétés divisées) et de co-ops, terme employé localement pour parler des copropriétés indivises. Par l'entremise de leur conseil d'administration, les uns refuseront de vendre un appartement à une célibataire fortunée, sous prétexte

qu'elle pourrait bien un jour se marier avec un homme qui n'a pas d'allure. Les autres rejeteront d'emblée les propriétaires de chiens plus gros qu'un caniche. Et tous s'évertueront à mener la vie dure aux célébrités.

Prenons l'exemple de Barbra Streisand. La diva est copropriétaire de l'Ardley, un immeuble situé au 320 Central Park West, où elle possède un penthouse. Depuis plusieurs années, elle tente en vain de se départir de son appartement. En 1999, elle était prête à le vendre à une autre diva, Mariah Carey, pour huit millions, mais le conseil d'administration de la copropriété indivise s'est opposé à la transaction, comme la loi lui permet de le faire.

Pourquoi ce refus? Parce que Mariah Carey attire les paparazzis, et les copropriétaires ne veulent pas de cette engance devant la porte de leur immeuble.

Voir ÉROTISME en A2



Journaliste puis éditorialiste à *La Presse*, et première franco-phonie à occuper la présidence du Sénat en 1979-80, Renaude Lapointe est morte jeudi à Ottawa à l'âge de 90 ans, à la suite d'une longue maladie. M^{me} Lapointe avait aussi été correspondante des magazines *Time* et *Life*, et au service international de *Radio-Canada*. Sa carrière et des témoignages à lire en page A3.

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Au delà du kirpan

Qu'ont en commun l'activiste Jaggi Singh, le ministre des Ressources naturelles Herb Dhaliwal et l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique Ujjal Dosanjh? Ils sont à la fois Canadiens et... Sikhs. Comme le jeune Gurbaj Singh Multani, qui tente actuellement de faire autoriser le port du kirpan en classe. À quelques jours de l'examen de la question par la Cour supérieure, *La Presse* est allée à la découverte du sikhisme...

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez en direct le GP d'Autriche de F1 cyberpresse.ca/course

> Le parcours du Canadien dans les séries éliminatoires cyberpresse.ca/seriesInh

> Tout pour réussir la fête des Mères cyberpresse.ca/meres

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de La Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Formule Un

Compte rendu du Grand Prix d'Autriche et réactions des pilotes, demain dans le cahier Sports.



> Cahier L'Auto

Vous soignez vos chaussures, pourquoi pas vos pneus? À lire demain dans le cahier L'Auto.



> Vers la Coupe Stanley

Notre chroniqueur invité commente le cinquième match Canadien-Hurricanes, demain dans le cahier Sports.

LOTERIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **4-7-6** > À quatre chiffres: **0-6-2-3** | **LOTO 6/49** > **9-33-36-40-46-47** Compl.: **35** > Extra: **0-6-1-2-1-1**

SUITES DE LA UNE

VISAS

Suite de la page A1

La collecte de ces informations s'effectuera par l'entremise d'un système fonctionnant avec le réseau Internet. Le système reliera quelque 74 000 institutions d'enseignement du niveau secondaire jusqu'aux universités sur tout le territoire des États-Unis. Il s'étendra aussi aux consulats, dont celui de Montréal, ainsi qu'aux bureaux du service de l'Immigration hors des États-Unis.

La participation des établissements d'enseignement sera volontaire à compter du 1^{er}

juillet prochain, mais elle deviendra obligatoire en janvier 2003.

Ce programme de vigilance accrue envers les étudiants étrangers a déjà obtenu l'approbation d'organisations importantes comme le Conseil de l'éducation.

En annonçant ces nouvelles mesures, vendredi à Washington, le ministre de la Justice, John Ashcroft, a indiqué que « depuis trop longtemps, notre gestion des visas d'étudiant n'est qu'un système de paperasserie lent et

dépassé qui est incapable de vérifier si ceux qui sont admis comme étudiants se rendent en fait dans un établissement d'enseignement. »

D'ailleurs, ces mesures envers les étudiants étrangers au service de l'Immigration s'ajoutent à une série de changements provoqués par les enquêtes sur les individus qui ont perpétré les attentats du 11 septembre à New York et Washington.

Le service de l'Immigration a été très critiqué pour avoir omis d'identifier trois des pi-

rates de l'air qui séjournaient aux États-Unis depuis longtemps avec des visas d'étudiants expirés. L'un d'entre eux ne s'était même jamais présenté à l'institution d'enseignement où il était inscrit pour des cours d'anglais.

Les critiques envers le service de l'Immigration ont atteint un sommet en mars dernier à Washington avec la divulgation que des attestations de visa d'étudiant pour deux des pirates de l'air du 11 septembre avaient été envoyées à une école de pilotage de Floride six mois après les attentats.

CAMP

Suite de la page A1

La place même où le premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, était tombé le 4 novembre 1995, sous les balles d'un extrémiste juif opposé aux accords israélo-palestiniens d'Oslo (1993) qu'il avait signés, est trop petite pour accueillir tout ce monde, et les gens débordent dans les rues avoisinantes.

« Rabin, je te le promets, nous finirons le travail », lance à la foule l'ancien ministre travailliste, Yossi Beilin, la voix empreinte d'émotion.

« Il faut nous libérer de l'occupation, il faut nous libérer de la colonisation », dit M. Sarid.

« Nous sommes ici pour manifester contre l'opération militaire à Gaza » qu'Israël envisage et prépare en représailles à l'attentat suicide meurtrier de mardi soir dernier, explique-t-il, au micro, ajoutant: « S'ils font cela, ils le feront sans nous. »

« Sharon nous mène droit à la catastrophe », renchérit M. Beilin, « on nous dit que Sharon est un homme de paix, mais ce n'est pas vrai. »

D'autres personnalités s'expriment ensuite, comme Choukri Khatib, représentant la communauté des Arabes israéliens, ou le célèbre écrivain israélien Amos Oz.

Quand la chanteuse septuagénaire Yaffa Yarkoni entonne un de ses chants patriotiques de la « guerre d'Indépendance d'Israël de 1948, — qui lui valent le succès depuis cette date —, la foule reprend en chœur, agitant des drapeaux bleu et blanc, aux couleurs du pays. M^{me} Yarkoni avait provoqué un tollé il y a plusieurs semaines pour avoir violemment dénoncé l'opération de l'armée en Cisjordanie et avait même reçu des menaces de mort après avoir annoncé qu'elle se produirait à la manifestation.

Pour assurer sa sécurité et celle des participants, plus de 600 policiers ont été déployés, mais rien de grave ne se produit et, après deux heures de discours et de musique, la foule s'est dispersée.



Des milliers de manifestants israéliens de gauche ont participé hier à un grand rassemblement à Tel-Aviv, pour s'opposer aux opérations militaires d'Israël en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

ÉROTISME

Suite de la page A1

Qui peut les blâmer? Les paparazzis sont d'autant plus nuisibles qu'il se glisse parfois parmi eux des tarés armés, comme John Hinckley, qui tua John Lennon devant le Dakota, co-op le plus célèbre de New York.

La liste des célébrités rejetées par les conseils d'administration est longue et lumineuse. Elle inclue les journalistes Diane Sawyer (Good Morning America) et Mike Wallace (60 Minutes), le réalisateur Mike Nichols (The Graduate), l'actrice Whoopi Goldberg et le designer Calvin Klein. Madonna et Tommy Hilfger sont donc en bonne compagnie.

Pour les New-Yorkais ordinaires, qui en arrachent pour se loger convenablement, ces refus sont divertissants, à défaut d'être consolants. Les journaux locaux se font un devoir de les informer sur les aléas immobiliers des riches et célèbres, surtout le quotidien *The New York Post* et l'hebdomadaire *The New York Observer*. Dans une chronique régulière intitulée *Manhattan Transfers*, l'*Observer* rapportait récemment que le couple Diane Sawyer-Mike Nichols avait finalement réussi à se faire accepter par un conseil d'administration. Pour dix millions, ils ont acheté les parts de Robert Redford dans un co-op de la 5^e Avenue. Ils occuperont le penthouse, meublé dans le style du Sud-Ouest: tableaux de Georgia O'Keefe, tapis tissés par les Navajos, etc. Sur la terrasse du penthouse, des cactus et du sable, pour se croire dans le désert.

Toutes ces histoires immobilières ont quelque chose

de sexy. Mais les New-Yorkais ne sont pas les seuls citoyens d'Amérique à se pâmer devant leurs maisons. Il y a deux ans, un professeur de Harvard, Marjorie Garber, publiait un livre intitulé *Sex and Real Estate* (Pantheon), dans lequel elle soutenait que l'immobilier était devenu « une forme de pornographie yuppie ».

Elle parlait de l'engouement des classes aisées pour les maisons monumentales, les accessoires de luxe, les magazines qui font entrer les lecteurs dans des décors de rêve. Elle évoquait aussi cette danse particulière entre les acheteurs et les vendeurs qui lui fait penser aux premières fréquentations d'un couple.

On peut en prendre et en laisser. Mais il est bien vrai que le sexe se pointe parfois dans les histoires immobilières de New York. En voici un exemple: en 1998, l'homme d'affaires montréalais Leo Stroll s'est vu refuser l'achat d'un appartement dans The Pierre Hotel, l'auguste immeuble de la 5^e Avenue. Stroll voulait offrir un pied-à-terre à Manhattan à son fils, à ses amis et aux dirigeants de sa compagnie.

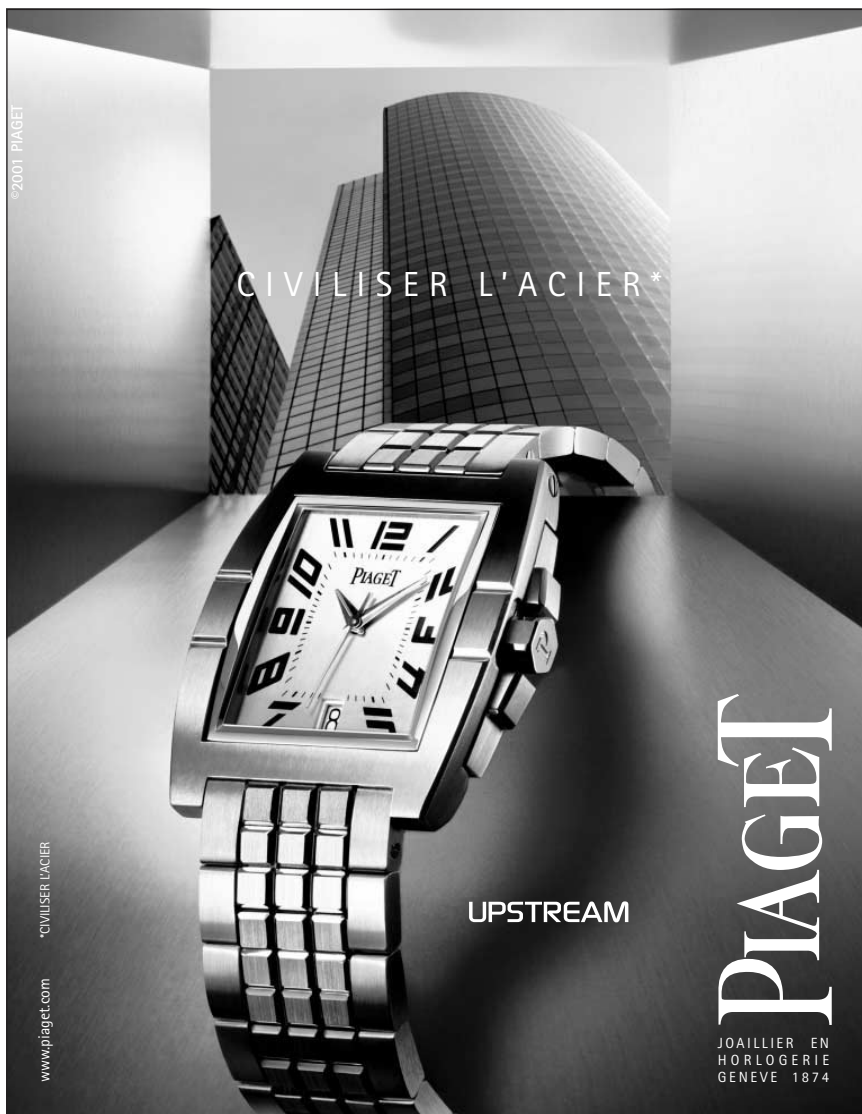
Pour justifier son refus, le conseil d'administration aurait invoqué les prostituées que les amis de Stroll ne manqueraient pas d'attirer dans l'immeuble. L'affaire s'est retrouvée en cour après que le conseil eut refusé de remettre à Stroll un dépôt de 530 000 \$ pour l'examen de sa candidature. Le Montréalais a gagné sa cause, infligeant une rare défaite à un conseil d'administration de copropriétés à New York.

EN VOYAGE AVEC NOUS

Les mercredis et samedis dans **La Presse**



VACANCES VOYAGE



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

www.chateaudivoire.com

ACTUALITÉS

Renaude Lapointe succombe à une longue maladie

La journaliste et sénateur laisse d'heureux souvenirs

RAYMOND GERVAIS

Le Sénat et le monde journalistique québécois ont perdu une grande dame. Renaude Lapointe, sénateur à la retraite, est décédée jeudi à l'âge de 90 ans à l'Institut Élisabeth-Bruyère d'Ottawa, un hôpital de soins prolongés.

M^{me} Lapointe s'est éteinte à la suite d'une longue maladie. Elle avait été victime, il y a trois ans, d'un arrêt cardiaque qui l'avait plongée dans un coma profond dont elle n'est jamais sortie.

Journaliste puis éditorialiste à *La Presse*, M^{me} Lapointe avait à cœur la défense de la langue française, tout en écrivant des éditoriaux pointus s'en prenant fréquemment à la Société Saint-Jean-Baptiste et à son président de l'époque, Yvon Groulx.

M^{me} Lapointe avait d'abord été journaliste au *Soleil*, puis correspondante des magazines *Time*, *Life* et au service international de Radio-Canada de 1939 à 1959 avant d'entrer à *La Presse*, où elle a travaillé jusqu'en 1970.

Elle fut la première parmi les femmes journalistes affectée aux affaires générales du quotidien de la rue Saint-Jacques. Après un cours passage, de 1961 à 1963, au *Nouveau Journal*, elle est devenue éditorialiste à *La Presse* en 1965, poste qu'elle a occupé jusqu'à son départ du quotidien cinq ans plus tard.

Une journaliste d'envergure

Guy Cormier, éditorialiste retraité de *La Presse*, se souvient bien de M^{me} Lapointe avec laquelle il a travaillé. « M^{me} Lapointe était une journaliste de grande envergure. Même si je n'étais pas d'accord avec les idées qu'elle défendait, je la trouvais trop fédéraliste et trop près du Parti libéral fédéral, il y avait toujours moyen de travailler en sa compagnie. Elle avait une conscience professionnelle extraordinaire et connaissait bien sa langue. Elle était très exigeante envers elle-même et envers ses confrères », rappelle M. Cormier.

Des positions claires

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal était la bête noire de Renaude Lapointe, se souvient Marcel Adam, ancien éditorialiste en chef à *La Presse*, tout en rappelant que M^{me} Lapointe ne craignait pas d'afficher ses couleurs politiques, elle avait un poster de Pierre Elliott Trudeau affiché dans son bureau.

Un autre de ses anciens confrères à *La Presse*, l'éditorialiste à la retraite Cyrille Felteau, soutient que M^{me} Lapointe était une grande journaliste avec un cœur d'or qui était aimée et respectée dans le milieu journalistique. « C'est une perte pour le monde du journalisme. Elle avait une très belle plume et aimait beaucoup la langue française. Je me souviens particulièrement d'une émission de télévision que nous avons faite ensemble il y a un peu plus de trois ans sur les ondes de Radio-Canada où l'on parlait de journalisme ».



Renaude Lapointe, en 1987.

M. Felteau a côtoyé M^{me} Lapointe d'abord au *Soleil*, au *Nouveau Journal* puis à *La Presse*. Il se souvient aussi de son grand sens de l'humour. Selon lui, elle est devenue journaliste sans jamais avoir voulu vraiment faire carrière dans cette profession ; c'est une amie à Québec qui l'a initiée au métier et qui l'a fait entrer au *Soleil*. Elle a rédigé pendant plusieurs années une chronique pour les enfants intitulée « Le courrier de l'Oncle Nic ».

Ce fut la même chose lorsqu'elle est entrée au Sénat, elle n'avait jamais songé à faire une carrière politique et a été surprise lorsque le premier ministre Trudeau l'a nommée au Sénat.

Lili Tasso, qui a côtoyé M^{me} Lapointe à *La Presse*, la considérait comme sa grande soeur. « Elle a toujours manifesté un grand intérêt pour les minorités ethniques. Je suis fière et heureuse d'avoir été son amie et dans sa grande générosité elle a beaucoup aidé son entourage familial, amical et professionnel ».

Michel Roy, président du Conseil de presse et ancien éditeur-adjoint de *La Presse*, se souvient de l'attachement qu'éprouvait M^{me} Lapointe face à sa profession. Lors du conflit ouvrier qui sévit à *La Presse* à l'automne de 1970, M^{me} Lapointe avait refusé de quitter son bureau et de sortir avec les autres journalistes. Elle s'était même cachée sous son pupitre.

La carrière politique

M^{me} Lapointe avait été nommée au Sénat en novembre 1971 et était devenue en septembre 1974, la première femme à être nommée à la présidence de la Chambre haute. Auparavant, elle était passée au

ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau. Elle était d'ailleurs une grande amie de Jean Marchand et du premier ministre Trudeau, ayant défendu en tant qu'éditorialiste les politiques libérales.

Elle avait été nommée Compagnon de l'Ordre du Canada en 1989. À Anjou, une rue porte son nom.

Le premier ministre Jean Chrétien a déploré hier la mort de l'ex-sénateur et journaliste. « L'engagement de Renaude Lapointe a toujours été inspiré par sa volonté de servir son pays et ses concitoyens. Elle fut l'une des premières femmes à exercer le métier de journaliste chez nous. Elle a aussi fait figure de pionnière en tant que membre du Groupe des 78, qui a signé en 1982 une déclaration commune sur la politique étrangère du Canada, une déclaration qui voulait placer l'aide aux plus démunis de la terre au centre de l'action internationale de notre pays ».

Née à Disraéli, dans les Cantons-de-l'Est, le 3 janvier 1912, elle avait fait ses études à l'Université Laval et avait obtenu un diplôme d'études supérieures et un certificat en langues étrangères. Elle avait également obtenue une licence en musique auprès du Dominion College of Music.

Elle laisse dans le deuil trois nièces, deux neveux et sa belle-soeur, M^{me} Claire Lapointe. Cette dernière a indiqué hier que l'ex-journaliste sera inhumée au cimetière de Smith Falls et que le service funèbre aura lieu à l'Église du Sacré-Coeur à Ottawa, dans environ deux semaines.

RENAUDE LAPOINTE |

Journaliste avant tout

PIERRE VENNET

RENAUDE LAPOINTE aura beau avoir été sénatrice, et même présidente du Sénat, c'est comme journaliste et première femme éditorialiste dans un grand quotidien que tous ses anciens collègues s'en souviendront, elle que tous ceux qui l'ont connue dans une salle de rédaction, y compris les plus jeunes, ont toujours continué d'appeler simplement « Renaude ».

Pourtant cette femme qui savait se faire virulente quand il s'agissait de défendre l'unité canadienne, son champ de bataille à la fois comme éditorialiste de même que plus tard comme sénatrice, ne s'est jamais prise pour une autre et n'a jamais complètement réalisé le potentiel de toutes ses capacités. Au moment de prendre sa retraite du Sénat, en novembre 1988, elle avait même n'avoir jamais complètement eu confiance en ses capacités.

« Toute ma vie, j'ai eu besoin qu'on me bouscule un peu pour me convaincre que j'étais capable de faire des choses. Et aujourd'hui, j'ai l'impression, que c'est la vie qui me pousse dans le dos pour que je dégage la piste », avait-elle confié alors au confrère Pierre Gravel.

Chose certaine, celle qui n'a jamais voulu qu'on l'appelle « sénatrice » — sous peine de piquer une crise — et qui n'aimait pas plus se faire baptiser « sénatrice », sous prétexte que « c'est bien joli (comme expression) mais c'est un mot qu'on n'utilise plus depuis le temps de Louis Saint-Laurent et même en France ça n'existe pas », préféra toujours s'identifier comme « journaliste ».

« C'est ce que j'ai toujours été et c'est ce que je répète encore sur les formulaires officielles quand on me demande d'indiquer ma profession », disait-elle au moment de quitter le Sénat.

L'histoire de M^{re} Charbonneau

Véhémente, voire excessive comme défenseur de l'unité canadienne dans ses éditoriaux de *La Presse* entre 1965 et 1970, pourfendeur de « séparatistes », Renaude Lapointe s'était fait surtout connaître, professionnellement parlant, en dévoilant la vérité sur le limogeage de M^{re} Joseph Charbonneau en tant qu'archevêque de Montréal.

C'est Jean-Louis Gagnon, dans le *Nouveau Journal* qu'il avait fondé en 1961 avec des transfuges de *La Presse*, qui lui confia la tâche délicate d'éclaircir le mystère de la démission de M^{re} Charbonneau.

Sa série de reportages ayant fait beaucoup de bruit, Jacques Hébert, qui lui aussi termina sa carrière au Sénat mais qui était alors patron des Éditions du Jour, lui proposa de prolonger son reportage dans un ouvrage qui connut un grand retentissement : *L'histoire bouleversante de M^{re} Charbonneau*. Enfin, la vérité éclatait au grand jour !

La cause des femmes

Durant toute sa carrière, sans militantisme, Renaude Lapointe a bien servi la cause des femmes. Elle considérait d'ailleurs sa nomination à la page éditoriale de *La Presse*, en 1965, comme un de ses plus beaux souvenirs professionnels.

« J'étais la première femme à occuper ce poste et j'en étais très fière. Mais en fait, avouait-elle en 1988, je n'ai jamais milité activement dans les mouvements féministes. Peut-être parce qu'étant demeurée célibataire j'ai pu mener ma barque seule sans trop de difficultés. Je comprends que les femmes ont des revendications légitimes à faire valoir et je les appuie. Mais je ne suis pas d'accord avec un féminisme délirant qui accroche des soutiens-gorges à ses pancartes. C'est une cause qui ne m'a jamais vraiment emballée. »

L'action politique

Après 20 ans de carrière au *Soleil* de Québec, Jean-Louis Gagnon l'avait accueillie à *La Presse* en 1959. Mais déjà, comme journaliste, elle avait commencé à s'impliquer en politique.

« Je ne l'aurais jamais avoué à l'époque, confessait-elle 30 ans plus tard en riant, mais je signais à toutes les semaines, sous le pseudonyme de Carole, un éditorial politique dans le *Canadien libéral* ! ».

Aussi ne faut-il pas se surprendre de sa nomination comme sénatrice libérale par le premier ministre Trudeau en 1971. « Mais moi, j'ai été abasourdie quand monsieur Trudeau m'a téléphoné un soir, à New York où je me trouvais, pour m'annoncer ce qui m'arrivait. J'ai dormi là-dessus mais le lendemain matin, en me réveillant sénateur, j'avais l'impression d'avoir vieilli de dix ans. »

Renaude Lapointe ne cachait pas que si les sénateurs ont mauvaise presse, c'est que plusieurs ne méritent pas leur salaire. Au moment de sa retraite, elle avait confié qu'il ne faut pas se raconter d'histoire : tous les sénateurs ne s'impliquent pas également.

« On peut diviser le groupe en trois parties égales : un tiers qui travaille fort, un autre modérément et l'autre qui ne fait absolument rien. »

Renaude Lapointe n'a pas laissé de mémoires et c'est bien dommage. Mais elle ne voulait pas : « Écrire mes souvenirs ? Pourquoi ? Tout le monde le fait de ce temps-ci. Qu'est-ce que je pourrais apporter de neuf ? Il en a assez sans moi pour faire ça ».

Damage tout de même...

« Consomm'acteur debout »

Des milliers d'étudiants dans les rues de Montréal

RAYMOND GERVAIS

PLUSIEURS MILLIERS d'étudiants provenant de plus de 110 polyvalentes ont participé hier à la 32^e Marche 2/3 à l'appel du Club 2/3, un organisme d'éducation et de coopération internationale.

Les jeunes, venus de partout au Québec, d'aussi loin que l'Abitibi, se sont rassemblés place Émilie-Gamelin, angle Berri et de Maisonneuve, pour ensuite marcher sur une distance de huit kilomètres dans les rues du centre-ville et du Plateau Mont-Royal en chantant et en appelant à la solidarité internationale pour dénoncer les abus de la mondialisation.

Sylvain Sicotte, chargé de programme pour le Club 2/3 a expliqué que les jeunes s'étaient donné comme slogan de la marche « Consomm'acteur debout ».

M. Sicotte a expliqué que les jeunes sont en faveur d'une consommation responsable. Ils croient que dans leur choix de consommation, ils peuvent influencer les grands de ce monde.

« En agissant petit on peut agir de manière plus importante. L'argent est souvent évoqué par les plus grands. Les jeunes, eux, note-t-il, ne veulent pas boycotter les entreprises qui ne respectent pas les travailleurs et les normes environnementales. Ils leur disent tout simplement que si elles ne respectent pas leurs travailleurs et l'environnement, peut-être que la prochaine fois on les boycottera ».

Les jeunes sont contre les abus de la mondialisation, mais pas contre le concept de mondialisation lorsqu'on parle des cultures et de la mondialisation humaine et de la solidarité.

Les étudiants avaient été invités à apporter des outils d'animation fabriqués à partir de matériaux récupérés : instruments de musique, costumes, affiches, banderoles, pantins et même des mini-chars allégoriques. Chaque marcheur s'est vu remettre une tasse réutilisable aux couleurs de la Marche 2/3.

À la fin de la marche qui s'est terminée au complexe Desjar-



Laurence Saint-Denis et Marie-Jade Roy, comme de nombreux autres manifestants, portent des seaux d'eau pour évoquer la pénurie d'eau potable dans le tiers-monde.

dins, les jeunes ont pu assister à un défilé de mode visant à dénoncer certains vêtements offerts par les grands manufacturiers et couturiers pour donner des pistes d'actions qui représentent de la consommation responsable : certains vêtements produits par de jeunes créateurs québécois qui embauchent des gens et qui leur donne des salaires normaux.

En 32 ans, la Marche 2/3 a réuni plus de 155 000 personnes. Les jeunes qui y participent sont conscients de l'interdépendance mondiale, manifestent leur solidarité avec les peuples du monde entier et leur engagement individuel et collectif pour un développement durable.

Moi, je m'en sers... pour mon manque d'entraînement;
je m'en sers... pour mes carences alimentaires;
je m'en sers... pour mon hypernervosité;
je m'en sers... pour contrer les effets du tabac;
je m'en sers... pour ma grande fatigue;
je m'en sers... pour compléter mon alimentation;
je m'en sers... pour ses antioxydants;
je m'en sers... pour ma grosseesse.
Un super aliment... Phytobac
Un produit
BioActif
Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

Le PQ reconnaît qu'il doit être davantage à l'écoute des gens

ANDRÉ DUCHESNE

Relégués au troisième rang dans les intentions de vote des Québécois, les bonzes comme les militants du Parti québécois reconnaissent qu'ils doivent être davantage à l'écoute de la population.

C'est ce qui ressort d'entrevues réalisées hier à la suite de la publication des résultats d'un sondage SOM-La Presse-Le Soleil accordant 33 % des intentions de vote aux libéraux de Jean Charest, contre 31 % à l'Action démocratique de Mario Dumont et 25 % au Parti québécois.

L'ADQ fait d'importants gains à la lumière de ce sondage réalisé entre le 3 et le 9 mai auprès de 1018 personnes. Jamais dans le passé, le parti de M. Dumont n'avait enregistré un score supérieur à 22 % des intentions de vote.

Au PQ, la réaction officielle est venue de la vice-présidente Marie Malavoy. « Ces résultats sont à la fois étonnants et pas très agréables, a-t-elle indiqué. On dirait que les gens sont encore sur la fin de la vague des récentes élections partielles. »

Ces élections, ce sont celles du 15 avril dernier alors que les libéraux ont été réélus dans Anjou et Viger et que l'ADQ a servi un sérieux camouflet aux vieux partis en remportant le comté de Saguenay



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©
Pour Marie Malavoy, le PQ doit se coller aux besoins des gens et mieux répondre à leurs besoins, mais aussi à leurs rêves.

avec 48 % des votes.

La situation présente fait dire à Mme Malavoy que le PQ devra être davantage à l'écoute de la popula-

tion et de la société civile au cours des prochains mois. « Nous devons nous coller aux besoins des gens, mieux répondre à leurs besoins

mais aussi, à leurs rêves, reconnaît-elle. C'est pour cela que nous tenons en fin de semaine un sommet avec des organismes de la société civile, une rencontre planifiée de longue date. »

Se disant « un peu surpris » des résultats du sondage, le candidat du PQ dans Roberval, Réjean Lallancette, croit lui aussi que le parti ministériel doit combler un certain fossé avec les Québécois. « Historiquement, nous avons eu des problèmes à communiquer et c'est exactement ce que nous devons faire : mieux communiquer ce que nous réalisons. »

« Le parti s'en vient pacifiste. Alors que les militants devraient être des soldats, on leur dit quasiment qu'ils vont aller combattre sans fusil », s'exaspère de son côté Georges-Étienne Cartier, président du PQ dans le comté Jacques-Cartier.

Selon lui, les résultats ont ceci de bon qu'ils vont forcer les principaux dirigeants à discuter avec les présidents de comté à l'occasion de la tenue d'un bureau national élargi attendu au mois de juin.

Pour d'autres, une remontée dans les sondages passe par le recentrage du discours du PQ sur la souveraineté. « Il y a de l'ambiguïté quant à la perception du programme de l'ADQ que plusieurs croient souverainiste. Ce n'est pas exact. De notre côté, nous nous sommes trop éloignés de notre mission de faire la souveraineté », croit Mario Beaulieu.

Le président du PQ Montréal-

Centre ne croit pas qu'une telle stratégie nuira au Parti québécois. « On peut difficilement être plus bas alors que la souveraineté récolte toujours plus de 40 % d'adhérents. »

Élément déclencheur

Péquistes et libéraux s'entendent pour accueillir ce sondage avec un grain de sel, ne croyant pas à une tendance lourde en faveur de l'ADQ.

« Nous préférons les résultats sur le terrain où notre performance est plus qu'honorable. Nous avons remporté quatre des sept dernières élections partielles et n'avons jamais terminé troisième », lance la députée libérale de Sauvé, Line Beauchamp.

Cette dernière fait remarquer qu'au-delà des sondages, la difficulté qu'éprouve le PQ à trouver un comté sûr pour y faire élire le ministre délégué à la Santé, David Levine, démontre que la vraie débâcle, c'est du côté du parti ministériel qu'on l'enregistre.

À l'ADQ, on tient évidemment un autre discours. Le nouveau député de Saguenay, François Corrievau, estime que le résultat du vote du 15 avril dans son comté constitue l'élément déclencheur d'une vague de fond.

« La population de Saguenay vient originalement de toutes les régions du Québec. En ce sens, nous sommes un baromètre de ce que pense l'ensemble de la population du Québec. Les résultats actuels nous encouragent. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©
Pour Mario Dumont, le programme de l'ADQ ne contient aucune ambiguïté sur la question du statut du Québec.

DUMONT

Suite de la page A1

« Je n'ai pas de doute cependant que nous venons de franchir un autre palier et c'est ce que nous regardons, globalement, à savoir d'où nous allons partir le jour du déclenchement des élections générales », ajoute-t-il.

Sur la question du statut du Québec, M. Dumont affirme que le programme ne contient aucune ambiguïté, même si les répondants du sondage se disent divisés sur la question, à savoir s'il s'agit d'un parti souverainiste ou fédéraliste. Pour lui, il est clair que l'ADQ est un parti nationaliste de centre et que, pour cette raison, il rejoint des partisans des deux camps.

Il est d'ailleurs temps de répartir la tarte en trois, affirme M. Dumont: Les gens qui sont en faveur de la souveraineté, ceux qui souhaitent un maintien du fédéralisme dans sa forme actuelle et ceux qui militent pour un « nationalisme pratique de défense des intérêts du Québec, pour une plus grande autonomie ».

« Le nationalisme, c'est une affirmation du Québec pratique, ancrée dans le réel, dit-il. On rejoint des souverainistes qui ont voté OUI au référendum, qui constatent que ce n'est plus à l'ordre du jour de la prochaine décennie, mais qui veu-

lent qu'on bâtisse le Québec et qu'on défende nos intérêts à Ottawa. On rejoint aussi des fédéralistes qui ont voté NON au référendum, mais qui sont aussi des réformateurs insatisfaits du fédéralisme actuel. »

En ce qui concerne les éléments du programme qui reçoivent un accueil frisque du public, comme l'abolition des emplois à vie dans la fonction publique, il n'est pas question de reculer aux yeux du chef de l'ADQ et son équipe. « Le programme n'est pas coulé dans le béton, mais nous n'avons pas l'intention d'amollir nos positions parce que nous avons de meilleurs résultats électoraux, lance M. Dumont.

Il souhaite plutôt continuer de faire connaître à la population les différents programmes de son parti. D'ailleurs, il est difficile de questionner les électeurs sur des questions « morcelées », dit-il. « Il faut plutôt leur présenter l'ensemble de la fonction publique actuelle, un gros système, lourd et paralysé, puis offrir le modèle de la fonction publique vu par l'ADQ, avec plus de mobilité, de rotation et de paritarage entre les nouveaux et ceux qui quittent pour la retraite. »

Graham à la tête des libéraux du N.-B.

Presse Canadienne

FREDERICTON — Le député Shawn Graham a été élu chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick au congrès à la direction du parti, samedi.

Shawn Graham est un des sept députés à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui compte 55 sièges.

Michaud propose des élections « sur le social »

ANDRÉ DUCHESNE

ESTIMANT que le PQ traverse une période de désamour tant avec la population qu'avec les militants, Yves Michaud croit que les prochaines élections devraient se faire « sur le social et non l'économique ».

En cela, il précise que le Parti québécois doit en bonne partie recentrer son discours sur la social-démocratie qui constitue non seulement un de ses fondements mais le distingue du Parti libéral.

« En politique, les gens ne votent jamais sur ce qu'ils ont eu mais sur ce qu'ils veulent avoir », indique le compagnon d'armes de René Lévesque. Le bilan économique du parti au pouvoir étant, somme toute, satisfaisant, le PQ a davantage à se tourner vers des thèmes où les solutions tardent à venir.

M. Michaud donne en exemple la question de la lutte à la pauvreté ou encore à l'exclusion. Des efforts sont faits, ajoute-t-il, comme le redressement du salaire minimum.

Identifié aux orthodoxes du parti, M. Michaud estime aussi qu'il faudra davantage parler de souveraineté et de sauvegarde de la langue française.

Il s'explique mal et s'inquiète « un peu » de voir l'ADQ grignoter des points de pourcentage alors que son programme manque de substance. « Mais vous savez que trois mois en politique, c'est une éternité », ajoute-t-il.

Brian Mulroney sous examens

Presse Canadienne

TORONTO — L'ancien premier ministre fédéral Brian Mulroney, 63 ans, devait quitter l'Hôpital général de Toronto hier après s'y être soumis à une batterie d'examen du cœur.

Alors que M. Mulroney passait un examen de routine dans la métropole canadienne, son médecin lui a recommandé de se rendre à l'Hôpital général, jeudi, afin de subir des tests supplémentaires.

« Ils ont découvert quelque chose en établissant son bilan de santé », a affirmé la sénatrice Marjory LeBreton, proche de l'ex-premier ministre conservateur.

Aucun membre de la famille de M. Mulroney n'a connu de problèmes cardiaques, mais l'ancien chef d'État maintient un emploi du temps chargé, incluant de nombreux déplacements à l'étranger, a-t-elle précisé.

« Je crois que M. Mulroney travaille extrêmement fort, et de toute évidence, il a eu une vie stressante, a affirmé Mme LeBreton. Il lui faudra peut-être ralentir un peu. »



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©
Les présentations des agences auraient eu lieu au bureau d'Alphonso Gagliano, tandis que ce dernier prenait son repas.

Gagliano a rencontré les dirigeants des deux agences de publicité

Presse Canadienne

TORONTO — Les dirigeants de deux agences de publicité québécoises, qui ont obtenu la part du lion du programme de commandite du gouvernement fédéral, avaient approché personnellement l'ancien ministre des Travaux publics, Alphonso Gagliano, afin de lui soumettre des idées, rapporte le *Globe and Mail*.

Jan Brault, président de Groupaction, et Claude Boulay, qui assume la présidence du Groupe Everest, ont tous deux rencontré M. Gagliano afin de discuter de publicité, de commandite et de campagnes publicitaires, ont affirmé certaines sources au quotidien torontois.

Selon ces sources, lorsque M. Brault a, par exemple, souhaité proposer une campagne de plusieurs millions de dollars en vue des Jeux olympiques de Nagano, ayant eu lieu en 1998, il s'est rendu au bureau de l'ex-ministre afin d'en parler. Le contrat relatif à cette campagne a par la suite été accordé à Groupaction.

Des personnes au courant de ces

entretiens ont confié au *Globe and Mail* que MM. Brault et Boulay s'étaient rendus à Ottawa à maintes reprises afin de soumettre divers projets à M. Gagliano et Joseph Charles Guité, haut fonctionnaire responsable de la publicité fédérale. Ces sources ont précisé que certaines de ces présentations avaient eu lieu le midi, au bureau de M. Gagliano, tandis que ce dernier prenait son repas.

L'ancien ministre a toujours maintenu ne pas avoir été impliqué dans le processus d'octroi de contrats de publicité et de commandite aux deux entreprises québécoises, et que les sous-traitants choisis l'avaient été par des responsables au terme d'appels d'offres.

Conjointement, Groupaction et le Groupe Everest ont hérité de 63 % du programme de commandite du gouvernement fédéral, de 40 millions par année, et ce, en dépit du fait que la réglementation fédérale interdise au gouvernement d'en attribuer plus de 25 % à une seule et unique entreprise, un indicé en 2000 des vérificateurs du ministère des Travaux publics.

La fête de la vie



STÉPHANE LAPORTE
collaboration spéciale

stephane@stephanelaporte.com

Elle monte l'escalier. Puis entre dans mon bureau. Le grand sourire aux lèvres. Belle comme un cœur. L'oeil rieur. Elle respire le bonheur : « Bonjour, je suis Valérie Mouton, vous êtes Monsieur Laporte ? » Je lui donne la main. Elle s'assoit. On dirait un soleil. Ou encore mieux, la vie. Oui, c'est ça. La vie vient d'entrer dans mon bureau.

Je lui dis qu'il fait beau. Elle me dit oui. Qu'il fait vraiment... Mais elle n'a pas le temps de finir sa phrase. Elle se met à tousser. À tousser. À tousser. Elle prend un peu d'eau. Je lui tends des mouchoirs. Elle toussé encore. Et encore. Pendant quelques secondes, emporté par sa bonne humeur, j'avais oublié pourquoi, elle est venue me voir. Valérie a la fibrose kystique. Une maladie mortelle héréditaire qui touche les poumons et l'appareil digestif.

Annie vient nous rejoindre. Annie est une directrice artistique. On s'est croisés à l'agence Marketel. Elle m'a salué en me disant qu'elle était la femme de Jean-Charles, un

de mes anciens confrères de la faculté de droit. Qu'ils ont deux petits gars, Guillaume et Charles-Antoine. Et que les deux sont atteints de la fibrose kystique. Elle m'a demandé d'écrire une chronique sur cette maladie. Parce que le mois de mai est le mois de la collecte de dons.

J'ai bafouillé un peu. Je veux bien. Mais comment ? Je ne suis pas un médecin. Même pas un journaliste. Juste un petit comique. Qui pleure parfois. Annie m'a dit : « Je vais te faire rencontrer une jeune malade. Tu vas tout comprendre... »

Voilà, pourquoi Valérie est assise dans mon bureau. Elle toussé encore. Annie la regarde tendrement. Elle sait ce que c'est. Même si ses enfants sont atteints beaucoup moins gravement que Valérie. Elle lui passe la main dans le dos. Valérie arrête de tousser. Les nuages sont passés. Son grand sourire réapparaît. Comme un arc-en-ciel.

« Je m'excuse, c'est l'escalier, je l'ai monté un peu vite. J'étais énermée... »

Elle rit. Puis elle me parle de sa vie. Valérie a 23 ans. Elle travaille. Elle étudie. Elle joue du violoncelle. Elle garde son neveu. Elle sort. Elle aime les gars. Elle déborde d'énergie.

« J'ai juste un problème, je ne suis pas capable de me suivre ! »

Vous et moi, on respire à environ 100 % de notre capacité pulmonaire. Valérie, quand elle va bien,

respire à 40 %. Elle doit se battre, à chaque instant, pour rester en vie. Pour bouger, marcher, exister. Quand elle va moins bien. Quand elle respire à 20 %, le combat devient inégal. Et c'est là que tout s'arrête. Qu'elle doit être hospitalisée. Une semaine. Deux semaines. Deux mois. Le temps de reprendre le dessus. Depuis sa petite enfance, elle a été hospitalisée des dizaines et des dizaines de fois. Elle a toujours réussi à remonter la pente. Elle est chanceuse. La plupart de ses amies atteintes de la fibrose kystique sont mortes.

« Le mois dernier, on en a perdu 11... »

Valérie ne va pas très bien en ce moment. Elle est sortie de l'hôpital pour venir me voir.

« J'aime ça me promener même quand je suis hospitalisée. Dimanche dernier, je suis allée aux tam-tams sur la montagne. C'est pratique, c'est juste à côté de l'Hôtel-Dieu. Mais j'ai pas dansé. J'étais trop essoufflée. Je suis à 30 % en ce moment. C'est pas beaucoup. Il faut que je remonte plus que ça. Sinon... »

Sinon, ce sera la greffe. Des deux poumons. Son ultime espoir.

« Avec une greffe réussie, on peut vivre quelques années de plus. Mais je ne veux pas l'avoir tout de suite. C'est trop tôt. »

En 1960, les enfants nés avec la fibrose kystique ne vivaient pas plus de quatre ans. Aujourd'hui, plusieurs réussissent à dépasser la trentaine.

Valérie m'explique tout ça avec le sourire. Sa vie est trop courte pour la perdre à être malheureuse. À l'hôpital, elle a décoré le poteau qui tient le sac contenant son sérum. Elle se promène dans le corridor avec des guirlandes de Noël accrochées à son soluté !

« Tu es Patchette Adams ! » lui dit Annie. Elle est encore mieux que ça. Patch Adams est le médecin qui fait rire les malades. Valérie est la malade qui fait rire les médecins !

« J'aime ça rire. Mais il ne faut pas que je ris trop parce que ça me fait tousser. Des fois, je vais au cinéma voir une comédie, avec un gang d'amis qui ont tous la fibrose kystique. On toussé durant tout le film ! Les autres spectateurs trouvent pas ça drôle ! »

Je lui demande, si parfois, elle parvient à oublier sa maladie. À oublier, ce qui l'attend.

« Non, à chaque respiration que je prends, je le sais que c'est là. »

À chaque respiration qu'elle prend, elle sent la mort pas loin. Mais elle lui dit merde. Et profite de chaque instant. Comme si c'était le dernier.

Elle n'a qu'un regret : « À cause de la fibrose, je ne pourrai jamais être mère. Et c'est ce que j'aimerais le plus au monde, être une maman... »

Elle a des petites larmes au bord des yeux. Je ne dis rien. J'ai la gorge nouée. D'admiration. Son seul regret, ce n'est pas de ne pas

être en santé. Ce n'est pas de ne pas pouvoir courir, danser, à son goût. Ce n'est pas de ne pas avoir une vie normale. Non. Son seul regret n'a rien d'égoïste. Son seul regret est tourné vers les autres. Son seul regret, c'est de ne pas pouvoir prendre soin de quelqu'un. De ne pas pouvoir avoir d'enfants. Faut-il qu'elle aime la vie pour être à ce point généreuse ! Malgré tout. Et dire que nous, au moindre problème, on ne pense qu'à notre petite personne.

Valérie est partie. Le sourire aux lèvres. Elle retournait à l'hôpital. Subir son traitement. Annie est allée la reconduire. Je suis resté tout seul. Et tout ému. Je n'avais jamais rencontré quelqu'un d'aussi en vie. J'étais heureux. Et très triste.

En ce jour de la fête des Mères, je te souhaite bonne fête Valérie. Car toi aussi, tu donnes la vie. À chaque personne à qui tu souris. Tu lui permets de comprendre enfin que chaque moment est important. Que chaque jour, chaque seconde, chaque respiration, est la fête de la vie. Être en vie est la seule raison d'être heureux. C'est ce que tu m'as appris, mardi dernier, dans mon bureau. Merci Valérie. Je t'enverrais bien des fleurs. Mais je vais faire mieux. Je vais envoyer un don à l'Association québécoise de la fibrose kystique (425, rue Viger Ouest, bureau 510, Montréal, H2Z 1X2). Et sait-on jamais, si on est plusieurs à l'en envoyer, les petites Valérie pourront peut-être un jour être mamans...

Des Américains se font implanter leur dossier médical sous la peau

Associated Press

BOCA RATON, Floride – Deux Américains et leur fils de 14 ans se sont fait implanter sous la peau du bras une puce électronique contenant leur dossier médical.

rapide aux informations médicales.

L'implantation dure une minute sous anesthésie locale. On a inséré vendredi trois « VeriChip » de la taille d'un grain de riz sur Jeff et Leslie Jacobs, ainsi que sur leur fils Derek.

La famille, qui vit en Floride, désire ces implants pour qu'à l'avenir, si l'un d'eux devait être conduit aux urgences, les médecins puissent lire les informations sur leurs précédents traitements.

« Nous l'avons fait par sécurité. Nous avons fait tellement d'efforts pour sauver la vie de mon mari »,

explique Leslie, 46 ans. Âgé de deux ans de plus, Jeff a eu un cancer, un accident de voiture, des problèmes de colonne vertébrale, une maladie ophthalmique et plusieurs interventions chirurgicales à l'abdomen. Il se déclare « soulagé » d'être désormais doté d'un implant.

Les puces de la famille Jacobs contiennent des informations sur leur passé médical mais aussi les

numéros de téléphone de personnes à contacter. Ces données peuvent être lues grâce à un petit terminal informatique et imprimées.

Une fois commercialisée, la puce devrait coûter 200 \$ et le scanner portable pour la décrypter entre 1000 et 3000 \$.

Cette technologie, mise au point par la société Applied Digital Solutions, basée à Palm Beach, a soulevé la controverse aux États-Unis. Beaucoup redoutent que ces puces ne soient utilisées pour suivre les gens à la trace et porter atteinte à leur vie privée.

800 édifices incendiés et 3000 sans-abri au Soudan

Agence France-Presse

KHARTOUM — Plus de 800 édifices ont été détruits dans un incendie, qui a laissé 3500 sans abri, dans la ville de Liat dans l'État du Darfour, dans l'ouest du Soudan.

gouverneur de l'État. M. Ghali a indiqué qu'un camp spécial sera mis en place pour accueillir les « repentis », que les autorités aideront à la réinsertion sociale. Il a souligné que le banditisme était en régression.

Les autorités n'ont pas précisé les causes de l'incendie, qui a détruit 600 maisons et quelques 200 échoppes, causant des dégâts estimés à des millions de dollars.

Il n'a pas été établi de lien entre l'incendie et les récents actes de banditisme dans l'État, lorsque des bandits armés avaient tué 26 villageois et incendié trois villages en avril.

D'autre part, plus de 70 bandits armés se sont rendus et ont remis leurs armes aux autorités dans l'État du Darfour sud, a déclaré le

LE CENTRE EQUILIBRIUM PRÉSENTE
L'INSTITUT DE YOGA ET DE MÉDITATION

POUR INFORMATION SUR LES COURS APPELÉZ
(514) 843-YOGA(9642)

loto-québec Résultats TVA, le réseau des tirages

649 Tirage du 2002-05-11 09 33 36 40 46 47 Complémentaire: (35)	Québec 49 Tirage du 2002-05-11 18 20 23 27 34 48 Complémentaire: (14)	
RAMBO Tirage du 2002-05-11 03 10 12 15 16 28 31 32 36 38 44 47 48 53 55 58 62 67 68 70	Quatrième Tirage du 2002-05-11 ③ ④ 476 0623	Extra Tirage du 2002-05-11 NUMÉRO: 061211
SUPER 7 Tirage du 2002-05-10 06 07 09 14 30 31 38 Complémentaire: (36)	GAGNANTS 7/7 0 24 000 000,00 \$ 6/7+ 14 87 590,60 \$ 6/7 396 2 709,50 \$ 5/7 25 151 152,30 \$ 4/7 541 005 10,00 \$ 3/7+ 497 967 10,00 \$ 3/7 4 538 059 Participation gratuite	LOTS 24 000 000,00 \$ 87 590,60 \$ 2 709,50 \$ 152,30 \$ 10,00 \$ 10,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 SOS-JEUX

Vente de Duvets

9 Modèles à partir de Simple 59\$ Double 79\$ Queen 89\$ King 99\$

Economisez jusqu'à 99\$ Prix imbattables

Rabais sur couettes en duvet, housses de couette, draps, rénovation de duvet, nettoyage de duvet, oreillers en duvet, futons

Recommandé par Le Consommateur Averti Montréal

ungava duvet

10 av. des Pins, ouest, mar - ven 11 - 18, sam 11 - 17, 287-9276 dim, lun fermé

Un tandem puissant

Deux forces parallèles, un tandem puissant, l'ail et l'oignon produisent dans l'ail sulfo-génique 30 composés soufrés incluant 4 000 mcg d'alicine par comprimé.

Chaque comprimé entéro-soluble libère une dose standardisée de 4 000 mcg d'alicine, produit soufré par excellence, dans votre tube digestif — là où vous le voulez... et non pas dans l'estomac... ce sont tous les bienfaits de l'alicine, sans l'odeur, meilleur que l'ail frais.

L'ail sulfo-génique... l'ail sur-actif.

Un produit **Bio Actif**

Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

L'IMAGE DE LA RÉUSSITE...

LA SONATA GL À UN PRIX SYMPATHIQUE!

LOUEZ à partir de 239 \$* par mois/48 mois

ACHETEZ et ROULEZ SANS PAIEMENTS pendant 90 jours PDSF 21 195 \$

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km
Inclus : Inflation d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

LES PARTENAIRES HYUNDAI UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LE MONDE DU TRAVAIL

UN NOUVEAU CAHIER PÉRIODIQUE DANS **La Presse**

CE MERCREDI:
 > Sport et affaires, une combinaison gagnante
 > Les relations de travail au Québec et beaucoup plus

Canadien emprisonné sept mois sans procès aux É.-U.

D'origine pakistanaise, il a été placé en isolement dans deux prisons

CHARLES CÔTÉ

Pour s'être trouvé à New York en possession de quelques livres de politique pakistanaise, neuf jours après les attentats du 11 septembre, Shakir Baloch, un citoyen canadien d'origine pakistanaise, a passé sept mois en prison à Brooklyn et au New Jersey, dont cinq en isolement.

Libéré il y a trois semaines, cet homme de 39 ans, à la voix douce, père d'une petite fille, tente maintenant de reprendre le cours normal de sa vie. Mais son admiration pour les idéaux américains a disparu à jamais.

« J'ai toujours été en faveur des valeurs de liberté et d'égalité des États-Unis, mais maintenant, j'ai des doutes, dit-il. Les gens de couleur n'ont pas les mêmes droits là-bas. »

M. Baloch fait partie des milliers de résidents étrangers pris dans des rafles après les attentats du 11 septembre. La plupart sont encore détenus et attendent toujours leur première audition devant un juge. M. Baloch fait partie des plus chanceux qui ont été relâchés, en partie parce que ses proches ont fait des pressions et que des groupes de défense des droits des immigrants ont porté son cas à l'attention des médias, à Toronto et à New York.

Le cauchemar de M. Baloch commence le 20 septembre. Il suit un cours préparatoire au métier de chauffeur de taxi à New York, ville où il compte aussi compléter sa formation de technicien en imagerie

médicale. (Au Pakistan, M. Baloch était médecin. Arrivé au Canada en 1989, il obtient la citoyenneté en 1994, mais n'a jamais pu exercer sa profession ici.)

Son professeur lui fait signe que deux hommes l'attendent à l'extérieur. Ce sont deux agents de police de New York. Ils lui passent les menottes et l'emmènent chez lui, dans un petit appartement de Brooklyn, où près d'une dizaine d'autres agents en civil, dont aucun ne s'identifie, sont déjà en train de fouiller. « Ils m'ont demandé pourquoi je lisais tant de livres de politique », dit-il.

Un policier (ou est-ce un agent d'immigration ?) lui demande pourquoi il a une photo d'Oussama ben Laden. « Au début, je leur ai dit que je n'en avais pas, puis il m'en ont montré une, raconte-t-il. C'était une publicité pour un livre sur Oussama ben Laden qui se trouvait à l'arrière d'un livre sur un soldat pakistanais. »

Après quatre heures d'interrogatoire, on l'emmène au centre de détention des services d'immigration, où l'interrogatoire se poursuit pendant 24 heures. On veut savoir pourquoi il est aux États-Unis, comment il y est entré. (Il y est entré en autobus en avril). On lui annonce ensuite qu'il s'en retourne à Toronto, mais on le remet plutôt entre les mains d'agents fédéraux qui l'attendent à la sortie. Ses poignets sont enchaînés à sa poitrine, ses chevilles sont aussi enchaînées.

Il est emmené sous escorte dans une camionnette à travers les rues de New York. Il peut voir des passants faire le signe de la victoire à la vue du cortège qui le conduit au Metropolitan Detention Center, une prison fédérale de Brooklyn. « Quand je suis arrivé, les gardes

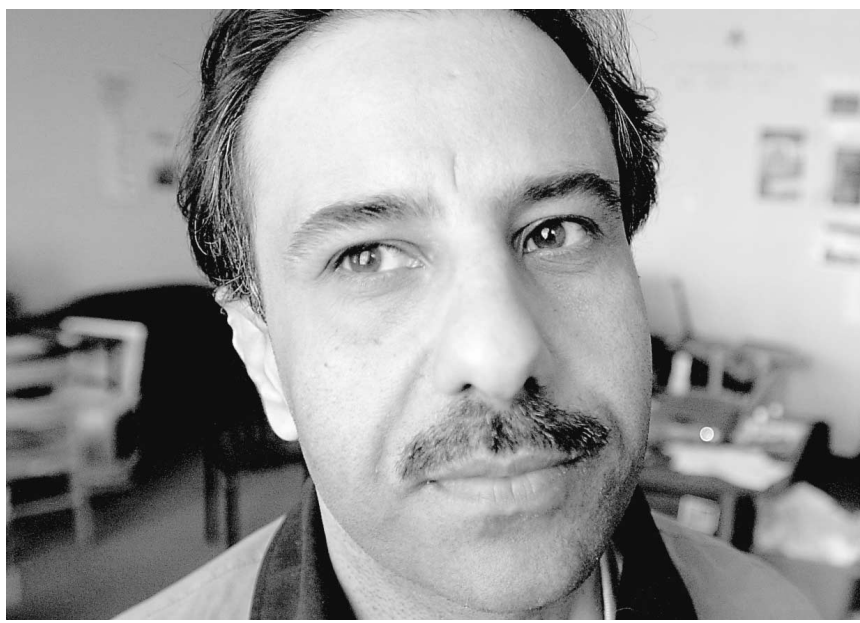


Photo ROBERT SKINNER, La Presse

« J'entendais dire qu'ils arrêtaient les gens, mais je me disais que je ne risquais rien, avec ma citoyenneté canadienne », raconte Shakir Baloch, qui a passé près de sept mois en prison sans procès aux États-Unis, après les attentats du 11 septembre.

m'ont dit que j'étais ici à cause des attentats, raconte-t-il. Ils se sont mis à quatre pour me soulever et me lancer contre le mur. Ensuite, ils n'ont pas arrêté de me frapper. »

M. Baloch passera les quatre prochains mois (trois mois et 27 jours, précise-t-il) au neuvième étage du MDC, l'étage de sécurité maximale, ouvert pour les circonstances. Enfermé 23 heures 30 minutes par jour dans une cellule de deux mètres par trois, sous la surveillance de deux caméras vidéo et sous l'éclairage constant de deux lampes puissantes. Ses repas lui sont servis par une trappe, son papier de toilette sous la porte, une feuille à la fois.

Il se passera trois mois avant

qu'il ait son premier contact avec un technicien juridique, envoyé sur sa trace par ses proches, qui sont sans nouvelles de lui. « Il y en avait qui croyaient que j'étais mort dans les attentats », dit-il. C'est à ce moment qu'on lui remet un timbre dont il se sert pour poster une lettre à sa fille, mais, comme il l'apprendra deux mois plus tard, elle ne fut jamais postée.

Les rares fois où il sort de sa cellule pour parler à un conseiller ou être interrogé par le FBI (ce qui se produira à quatre reprises), il est enchaîné aux poignets et aux chevilles et est escorté par quatre personnes, dont une est chargée de le filmer.

Le 4 janvier, son avocat dépose

une requête d'habeas corpus, pour forcer les autorités à le libérer si des accusations ne sont pas portées. Il est accusé d'entrée illégale aux États-Unis, accusation qui comporte une peine de zéro à six mois de détention.

Le 14 février, après le dépôt de l'accusation, il est transféré au cinquième étage avec les prisonniers de droit commun. « C'était des meurtriers et d'autres criminels, mais je me sentais comme à la maison, raconte-t-il. Il y avait une télé, une petite salle d'exercice. Au début, tout le monde m'a accueilli en disant : « Encore un autre taliban. Je leur ai répondu : « Je ne suis pas un taliban. »

Sur le conseil de son avocat, il plaide coupable pour abréger son calvaire. Sur quoi il est transféré début avril à la prison du comté de Passaic, au New Jersey, où il devra encore attendre le 16 avril à 3h30 du matin pour être réveillé, emmené à l'aéroport de Newark et mis sur un vol à destination de Toronto, sans ses papiers d'identité et avec ses seuls habits de prisonnier. Arrivé à Pearson, il n'aura même pas une pièce de 25 cents pour téléphoner.

De passage hier à Montréal pour participer à une atelier de la Conférence contre la guerre, l'impérialisme et le racisme, à l'université Concordia, M. Baloch ne demande qu'à retrouver sa carte de citoyenneté canadienne, son permis de conduire et sa carte d'assurance sociale pour reprendre le cours de sa vie, à Scarborough, en Ontario. « J'essaie de revenir à la normale, dit-il. J'ai besoin de mes papiers. »

Il faut se sevrer du pétrole, plaident des militants et des universitaires

CHARLES CÔTÉ

PENDANT que le gouvernement canadien tergiverse avec son engagement à ratifier le protocole de Kyoto, un militant, un universitaire et un chercheur indépendant, réunis pour une conférence pacifiste, plaident pour une réduction de la dépendance de l'Occident au pétrole, pour des raisons plus humanitaires qu'écologiques.

« Il y a un lien très évident entre l'activité d'extraction pétrolière et le despotisme, affirme Peter Stroett, professeur de sciences politiques à l'université Concordia. Il n'y a peut-être pas de relation de cause à effet, mais il y a certainement plus qu'une coïncidence. »

Pour cette raison, estime M. Stroett, il faut cesser de financer, sous le couvert de l'aide au développement, les sociétés canadiennes qui lancent des projets d'exploitation pétrolière dans les pays du Sud.

« L'extraction pétrolière a parfois produit des richesses très concentrées (dans les pays pauvres), mais c'est habituellement le point de départ d'une relation très difficile avec l'Occident », dit M. Stroett, en citant l'exemple de pays africains (Nigeria, Soudan), sud-américains (Venezuela, Colombie) et asiatiques (Indonésie, Myanmar) qui produisent du pétrole et qui ont été en proie à des gouver-

nements despotiques, des dictatures ou des guerres civiles. Sans parler des monarchies du golfe Persique.

« En comparaison, en Asie par exemple, les pays pauvres en ressources pétrolières ont des régimes plus démocratiques : la Corée, la Thaïlande, le Japon, Taiwan, par exemple. »

Ce n'est pas un hasard si la répression accompagne le pétrole, selon Asad Ismi, un chercheur qui a étudié l'implantation de sociétés pétrolières et gazières canadiennes en Colombie.

« Un gouvernement répressif est bon pour l'industrie pétrolière pour deux raisons : la population soumise donne une main-d'oeuvre plus malléable et facilite l'accès aux ressources », explique-t-il.

La découverte de pétrole profite rarement aux populations locales, mais plutôt aux sociétés transnationales et aux élites locales, dit-il. « En Colombie, au coeur de la région pétrolière, 80 % des gens vivent dans une pauvreté abjecte », dit-il.

Cependant, la population opposée aux projets pétroliers a parfois le dessus. Toujours en Colombie, une compagnie britannique, Occidental Petroleum, a dû renoncer cette semaine à son projet d'extraction pétrolière devant l'opposition tenace mais pacifique de la tribu U'wa, forte de 5000 membres.

Ambrose Beny, un militant soudanais résidant actuellement à Toronto, croit de

son côté que les citoyens des pays riches, qui consomment la majorité de l'énergie de la planète tout en ne représentant que 15 % de la population mondiale, doivent faire des changements encore plus profonds. « Vous pouvez minimiser la dépendance au pétrole en adoptant des alternatives énergétiques, mais nous devons aussi changer nos habitudes de vie. Il faut arrêter d'acheter des choses inutiles. »

Au Soudan, la société canadienne Talisman Energy est l'un des principaux actionnaires d'un pipeline qui fournit des revenus importants du gouvernement soudanais, responsable de massacres et de multiples violations des droits de la personne.

« Les gens paient de leur vie un peu partout au Sud pour rendre notre vie confortable ici, dit M. Beny. Mais il faut savoir réfléchir pour s'en rendre compte. C'est plus facile de faire comme si ce n'était pas le cas. »

Toutefois, il ajoute que la guerre civile et religieuse qui déchire le Soudan n'est pas seulement au sujet des ressources pétrolières. « C'est au sujet de l'identité même des gens dit-il. C'est pour cela que je ne me définis pas comme pacifiste. Que doivent faire les gens, quand on nie leur humanité ? »

La conférence contre la guerre, l'impérialisme et le racisme a commencé jeudi et se termine aujourd'hui à l'Université Concordia.

L'ONU adopte difficilement un plan pour la protection des enfants

Associated Press

NATIONS UNIES — Les quelque 180 États présents au premier sommet des Nations unies sur l'enfance ont approuvé à l'issue de la réunion un nouveau projet destiné à améliorer les conditions de vie des enfants au cours des 15 prochaines années. Mais les participants à la session spéciale de trois jours de l'Assemblée générale de l'ONU, notamment les États-Unis, ont eu le plus grand mal à s'entendre sur des sujets tels que l'éducation sexuelle, l'avortement et la peine de mort.

Après plus de deux ans de pourparlers et une séance de négociations marathon

de plus de 30 heures, un compromis a été adopté dans la douleur peu avant minuit vendredi.

Avec ce document final, « je pense que nous avons donné naissance, après un travail pénible de plusieurs jours, à un joli bébé », a estimé Hanns Schumacher, l'ambassadeur de l'Allemagne auprès des Nations unies, qui présidait les négociations.

Mais plusieurs participants ont exprimé leur insatisfaction. Le représentant canadien Gilbert Laurin a déploré que le texte « soit loin du compte » pour réaffirmer le droit à un planning familial de qualité et à des conseils et des informa-

tions pour les adolescents. Pour l'ambassadeur de l'Espagne à l'ONU, Inocencio Arias, qui représentait l'Union européenne, le document ne reflète pas non plus les accords passés défendant le principe de services de santé dans le domaine de la sexualité.

La coalition des droits des enfants, qui représente plus de 100 organisations internationales non lucratives, a qualifié l'accord de « médiocre » alors qu'Adrienne Germain, présidente de la Coalition internationale pour la santé des femmes, a dénoncé le comportement des États-Unis qui ont mis « le texte sous la gorge du reste du monde ».

À LA DÉCOUVERTE DE HYUNDAI

Aucun paiement pour 90 jours + tous les modèles avec financement à l'achat

Accent GS 2002 165 \$ par mois
0 \$ Comptant 0 \$ Dépôt de sécurité 0 \$ Transport et préparation

Elantra GL 2002 199 \$* par mois
0% jusqu'à 36 mois

995 \$ Comptant 0 \$ Dépôt de sécurité

Sonata GL 2002 239 \$* par mois
Comptant 1995 \$

Tiburon 2003 249 \$* par mois
0% jusqu'à 36 mois
Maintenant disponible
Comptant 1895 \$

* Basé sur location de 48 mois pour l'Elantra et la Tiburon et de 60 mois pour l'Accent. 20 000 km/an, 0,10 \$ du km additionnel. Aucun dépôt de sécurité, transport et préparation inclus pour l'Accent et l'Elantra. Transport, préparation et dépôt de sécurité en sus pour la Sonata. Transport et préparation inclus, dépôt de sécurité en sus pour la Tiburon. Frais d'administration de 350 \$ pour la location. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Livraison avant le 31 mai 2002.

HYUNDAI
President
Groupe Gabriel

4600, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777

Où va grimper Oli?

30-18870

Du 10 au 12 mai

Grand Prix d'Autriche

Toute l'information en direct sur

cyberpresse.ca

www.cyberpresse.ca/f1





Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

La petite RADIO d'Andres, la paranoïa de la POLICIA



HUGO DUMAS
LA FACE CACHÉE DE CUBA
 SAM | 1 > Pauvreté au quotidien
 DIM | 2 > Un système étouffant
 LUN | 3 > Des transports risqués

LA HAVANE — Andres s'était bricolé une antenne radio dans le fatras de son petit logement du quartier Centro Habana. Pointée vers le détroit de Floride, son installation de fortune lui permettait de capter, sans trop de friture, « de la belle musique douce et des nouvelles » diffusées par une station de radio hispanique de Miami.

La radio d'Andres n'a cependant pas crachoté son contenu sonore floridien bien longtemps. C'est que la policia est débarquée chez lui, a broyé son antenne et l'a sévèrement réprimandé pour son écart de conduite : les Cubains ne peuvent posséder aucun dispositif leur permettant de capter un poste étranger.

Pour s'en assurer, les policiers scrutent régulièrement les toits des maisons avec leurs jumelles afin de détecter toute construction suspecte. Andres, un cuisinier âgé de 57 ans, pense qu'il a plutôt été dénoncé par un voisin envieux. Dans le quartier, comme partout dans cette île des Antilles, on s'épie, on se guette, on se méfie. Les regards sont remplis de suspicion.

« La police sait tout de nous. Elle surveille tout et dispose d'un important réseau d'informateurs », dit Andres, qui gère, avec sa femme, un comptoir de repas à emporter.

Le contrôle de l'État

À Cuba, l'État contrôle la totalité des médias, écrits ou parlés. La station de radio la plus connue de La Havane s'appelle Radio Reloj, littéralement Radio Montre en français. Plutôt ennuyante avec sa flopée de bulletins agricole, c'est une chaîne d'infos continues qui indique l'heure à toutes les minutes, jour et nuit.

Dans les chaumières cubaines, la guerre de la zapette n'existe pas : un appareil de télé n'a que deux chaînes à capter, Tele Rebelde, la télévision rebelle, et Cubavision, deux stations du gouvernement qui semblent appartenir à une autre époque.

Tous les samedis matins, la télévision cubaine diffuse intégralement des rassemblements populaires entrecoupés de discours enflammés, qui servent à alimenter la flamme patriotique. Il est plutôt troublant de voir une jeune Cubaine de 12 ans crier au micro « le socialisme ou la mort », tandis qu'une foule compacte agite frénétiquement une marée de drapeaux cubains.

Il est encore plus étonnant d'écouter une autre écolière, plus jeune, réclamer « la libération immédiate des cinq prisonniers de l'impérialisme » présentement détenus aux États-Unis.

« Ce n'est que de la propagande, les Cubains ne sont pas stupides, poursuit Andres. C'est fait pour

empêcher les jeunes de penser aux beaux vêtements, de penser à se divertir, de penser à boire et de penser à ce qu'ils n'ont pas. »

Cubavision et Tele Rebelde, en ondes seulement huit heures par jour, présentent aussi des nouvelles, des sports, des films et des feuilletons, dont Degrassi Junior High, une production canadienne des années 80 qui connaît un franc succès, surtout auprès des Havanaises. Les bulletins d'information sont épurés de toute critique envers Castro ou son régime.

Les Cubains qui souhaitent s'abreuver à d'autres sources d'informations que celles du gouvernement doivent se tourner vers le florissant marché des vidéocassettes pirates. Ces précieuses bandes contiennent des heures et heures de programmation de télévision en espagnol, qui ont été enregistrées par des amis ou par des membres de la famille vivant en Floride. Près de 750 000 Cubains forment une puissante communauté à Miami.

Sous la couverture

En cachette, les cassettes voyagent d'un salon à l'autre et les Cubains les dévorent en entier, y compris les publicités les plus insipides. La plupart du temps, ce sont des émissions de la chaîne Univision, le plus important télédiffuseur hispano basé aux États-Unis. Seuls les touristes ont accès, dans leurs chambres d'hôtel, aux stations de télévision étrangères comme CNN et son pendant espagnol. Et Internet n'est qu'une utopie.

« Oui, les interdits sont nombreux à Cuba, mais il y a beaucoup d'autres choses que nous pouvons faire et qui sont impossibles au Canada ou aux États-Unis, remarque Sofia, professeur d'anglais à La Havane et dont le mari est gardien de sécurité. Notre université est tout à fait gratuite. Nos soins de santé sont excellents. Et quand j'étais à l'université, j'ai fait le party comme tous les autres étudiants de la planète. »

Sofia rêve de Paris, pour « son industrie de la mode et ses bouti-

À Cuba, pas de place pour la dissidence. Les policiers, parfois en civil, guettent sans relâche. Les médias ont les mains liées au gouvernement. Constamment épiés, les habitants étouffent et ravalent leurs critiques. Sinon, c'est la prison.



Photo HUGO DUMAS, La Presse

Il y a beaucoup d'interdits à La Havane, dont celui de se rassembler. Les policiers permettent par contre aux Havanaises de disputer une (sérieuse) partie de dominos directement sur le trottoir, dans Centro Habana.

ques de luxe ». Elle ne fait qu'y rêvasser, car il est interdit aux Cubains de quitter leur île. « Je voyage en regardant des films étrangers », se console-t-elle.

De nature optimiste, Sofia s'accorde relativement bien de sa situation. « J'enseigne l'anglais à

des Cubains qui vont ensuite pouvoir trouver des emplois intéressants en tourisme. C'est encourageant », sourit-elle.

Jorge, lui, dit ne plus pouvoir supporter la répression policière et abhorre le système cubain en général. Jorge a 36 ans et n'a jamais

trouvé de boulot. Il vit avec sa femme, la soeur jumelle de sa femme et sa belle-mère dans un studio croulant de Centro Habana. Son regard est éteint. « J'ai plein de colère et de rage, mais je dois constamment tout avaler. Je ne peux rien dire ou critiquer, car la police va me lancer en prison. À Cuba, les gens vivent la peur au quotidien. Ils ont peur d'être arrêtés, peur d'être dénoncés parce qu'ils ont parlé contre Castro. Les téléphones sont sous écoute. On ne sait plus qui sont nos amis ici », chuchote-t-il, vérifiant constamment si les voisins n'espionnent pas ses confessions à travers les murs en carton de son appartement.

Dans les rues cahoteuses de La Havane, des policiers sont postés aux 50 mètres. Ils demandent sans cesse aux résidents de montrer leur *carne de identidad*, qui est un peu l'équivalent de la carte d'assurance sociale canadienne, mais avec photo et adresse. « Simple vérification », disent les policiers. « Harcèlement inutile », répondent les Havanaises, une fois à l'abri des oreilles indiscretes.

Fidel, Fidel...

Car personne n'a la permission de mettre en doute l'autorité ou les décisions du gouvernement cubain. Surtout pas la presse écrite, qui reproduit fidèlement, à la virgule près, toutes les allocutions de Fidel Castro : les journaux servent la cause étatique.

Exemple : le 30 avril, veille de la Journée internationale des travailleurs, le principal quotidien de La Havane, *Granma*, titrait en caractères gras : « Nous serons plus d'un million, demain, à la Place de la Révolution ». *Granma* est l'organe officiel du Parti communiste. Toute la journée, la télévision en rajoutait avec des micros-trottoirs sur l'importance de célébrer le 1^{er} mai et bombardait ensuite les téléspectateurs de « tout le monde à la Place de la Révolution », entre deux émissions.

Dans son discours fleuve du 1^{er} mai, sous un soleil de plomb, Fidel Castro a vanté le système qu'il a implanté il y a 43 ans. « Cuba est une force morale de vérité, a tonné le dictateur barbu. Y en a-t-il parmi vous qui ne savez pas écrire ? Non, le taux d'alphabétisation est de plus de 90 % dans le pays. L'espérance de vie est de 76 ans, le taux de mortalité infantile est le plus bas de toute l'Amérique latine et à peine 0,05 % des 15-49 ans sont infectés par le VIH. »

Sur la question du respect des droits humains, Fidel Castro a fulminé : « C'est ça la démocratie, les milliers d'enfants qui ne vont pas à l'école, qui travaillent dans des manufactures ou qui sont victimes d'exploitation sexuelle, c'est ça la démocratie, la marginalisation des gens et l'écart grandissant entre les riches et les pauvres ? » a-t-il martelé.

Aux quatre coins de la capitale, les idées révolutionnaires de celui qui contrôle la destinée des Cubains depuis 43 ans sont placardées sur d'immenses affiches. « Personne ne pourra aplâtrer notre force », peut-on voir en grosses lettres. « Nous croyons en la révolution », lit-on ailleurs.

Et ça, la policia s'assure que les Havanaises ne l'oublient pas. Ici, contestation rime avec prison.

Le dur exil montréalais de Haroldo

LA HAVANE — On connaît la ritournelle. Un Cubain prêt à tout pour séduire une touriste étrangère, belle ou non, caressant l'espoir qu'elle l'épouse et le ramène dans son pays. Tout pour fuir Cuba et sa dictature.

Haroldo, un grand Havanaise de 30 ans, a vécu la situation inverse. Il y a deux ans, alors qu'il étudiait le droit, Haroldo a croisé une Montréalaise dans les corridors de l'Université de La Havane. Ils se sont plu et ont convolé peu de temps après.

En mars 2001, Haroldo a quitté sa Havane décolorée pour s'établir dans le Plateau Mont-Royal, en compagnie de sa femme et de leur poupon de sept mois. Le rêve, quoi. Un an plus tard, Haroldo est de retour dans sa

chaude île des Antilles, sans sa petite famille. Il souhaite réfléchir. Il s'ennuie.

Assis sur le balcon de l'appartement de sa mère, dans le quartier Nuevo Vedado, Haroldo relaxe, une canette de bière Cristal dans une main et une Marlboro dans l'autre. Son ghetto blaster joue *Bad boys, bad boys, watcha gonna do*.

Haroldo s'adapte difficilement à sa vie montréalaise. « Tu peux vivre pendant des mois sans connaître tes voisins. À La Havane, je parle à tous mes voisins, c'est comme une grande famille, il y a du partage, de l'entraide. Je n'aime pas Montréal, je n'aime pas parler français, j'aime mieux l'anglais », raconte-t-il.

Le dur climat québécois le re-

buté également. « Je reviendrais vivre à Cuba si mon compte de banque était plein à craquer. Il y a de bonnes et de moins bonnes choses ici », note Haroldo.

Les bonnes, ce sont l'école gratuite pour tous les Cubains, la sécurité dans les rues, les hôpitaux de qualité et les loyers très bas. Et les mauvaises ? « Le système qui étouffe les gens. Environ 95 % des Cubains n'y croient plus. Le 5 % qui reste, ce sont les vieux qui ont connu la révolution de 1959 », dit Haroldo.

Après deux semaines de réflexion, Haroldo devait rentrer à Montréal la semaine dernière et reprendre ses cours de français. « Je n'ai pas le choix d'apprendre le français, si je veux trouver un emploi au Québec », justifie-t-il. Chacun ses problèmes.

UNION ET ADOPTION HOMOSEXUELLES

Au moment où le Québec s'apprête à réglementer l'union et l'adoption homosexuelles, *Le Soleil* s'est rendu aux Pays-Bas, ce laboratoire mondial de la libéralisation des mœurs, pour rendre compte de gestes précurseurs dans la reconnaissance des droits des homosexuels.

L'exception néerlandaise

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

AMSTERDAM — Le 1^{er} avril 2001, les Pays-Bas devenaient le premier État à autoriser le mariage civil et l'adoption pour les conjoints de même sexe, ce qui n'est guère surprenant étant donné ses positions sur, entre autres, l'euthanasie, la drogue et la prostitution.

Le modèle néerlandais fait souvent école en Occident : nombre de pays ont en effet adopté, après les avoir sévèrement critiquées, des dispositions semblables à celles choisies par les 16 millions de Néerlandais.

Ainsi, contrairement au Canada, la Belgique et la Suisse viennent de dépénaliser la marijuana, en vente libre depuis 1976 chez les Néerlandais. L'Allemagne s'apprête à légaliser la prostitution, officiellement autorisée depuis 1999 aux Pays-Bas mais tolérée depuis fort longtemps.

L'euthanasie, admise sous certaines conditions depuis 1997 et à laquelle 2000 personnes ont officiellement recours chaque année, est approuvée par 87 % de la population. Quant au fait de pouvoir fumer un joint à une terrasse, la décriminalisation n'a pas amené la population à devenir rasta, non plus qu'elle n'a précipité les ados dans la délinquance (on compte environ 5 % d'utilisateurs réguliers chez les 16-25 ans).

Dernier avatar ou progrès, c'est selon, la possibilité pour les gais et les lesbiennes de prendre épouse ou épouse et d'adopter des enfants. Après un an, le mariage homo ne représente que 3 % de tous les mariages, moins en proportion que

leur nombre dans la société. Quant à l'adoption, elle est permise seulement pour les enfants néerlandais, ce qui limite les possibilités, compte tenu des gamins disponibles, entre 60 et 100 par année.

Un appui majoritaire

Mais là comme ailleurs, ces réformes potentiellement explosives n'ont amené personne à déchirer sa chemise dans la rue ou des intégristes à monter aux barricades. Ces dispositions reçoivent l'appui majoritaire des Néerlandais, bien qu'une certaine droite religieuse continue de s'y opposer comme à... l'ouverture des commerces le dimanche ! Dans l'ensemble, le bilan apparaît plutôt positif aux yeux des Néerlandais.

Même si Pim Fortuyn, un leader d'extrême droite ouvertement homosexuel, est devenu la semaine dernière le premier homme politique assassiné dans l'histoire moderne du pays, il semble que les Pays-Bas soient prédisposés à l'innovation sociale. Geert Hofstede, professeur émérite d'anthropologie à l'Université de Tilburg et spécialiste des cultures nationales, caractérise sa contrée comme étant de culture « féminine » : « La qualité de vie y est plus importante que la quantité. » Le Québec l'est également, « ce qui pourrait expliquer qu'on applique les mêmes approches qu'ici », notamment pour les gais.

« Dans les cultures très masculines (lire anglo-saxonnes), on a une peur bleue des homos. Dans les féminines, on s'en fout, ce n'est pas une menace », dit-il.



Les nouveaux mariés : Peter Wittebrood-Lemke et Frank Wittebrood, Jon Jansen et Louis Rogman, Helene Faasen et Anne-Marie Thus.

« Oui, je le veux ! »

AMSTERDAM — Le 1^{er} avril 2001, Hélène Faasen ne réalisait pas vraiment qu'elle était une des actrices principales d'un événement historique ; non, ce n'est pas un canular. Alors que les caméras du monde se braquaient sur elle, ses yeux se tournaient plutôt vers ceux d'Anne-Marie Thus et ses lèvres articulaient une formule millénaire : « Oui, je le veux ! »

Hélène, une notaire de 36 ans, et Anne-Marie, une infirmière de 32 ans, se sont mariées civilement en même temps que trois couples masculins, lors d'une cérémonie haute en couleur à l'hôtel de ville d'Amsterdam, la capitale gaie de l'Europe.

« Je n'y pensais pas sur le coup, à cause des émotions. Tu réalises seulement le lendemain, explique la jeune notaire toute de rouge vêtue, assise dans la vaste et belle salle de conférence de son étude. Je me souviens d'avoir ouvert la télévision et qu'on parlait de l'arrestation de (Slobodan) Milosevic puis, soudainement, me voilà. C'était si étrange. »

Le couple s'était tout de même rendu compte de l'intérêt que cette première mondiale suscitait, accordant entrevues sur entrevues dans les semaines précédentes. « On comprenait alors à quel point nous étions chanceuses que notre pays soit si progressiste. »

Le cirque médiatique

Le jour même, les préoccupations étaient toutes autres. Puisque l'événement se déroulait à minuit, heure d'entrée en vigueur de la loi, les couples ont d'abord soupé ensemble. « Nous étions nerveux mais pas tendus. »

Tout à leurs préparatifs, Hélène Faasen se souvient que la première chose qu'elle a vu en arrivant fut un

camion micro-ondes de la télévision. L'événement se transformait en cirque médiatique. « Quand je suis entrée à l'hôtel de ville, je sentais le sang battre dans mes tempes. » Puis le stress s'est envolé. « J'ai oublié toute cette attention. C'était mon mariage, après tout ! »

Représentatifs autant de la société que de la communauté gaie, les mariés provenaient d'horizons très différents.

Louis Rogmans, 63 ans, et Ton Jansen, 72 ans, cumulaient 36 ans de vie commune en tuxedo et cravate rose. « Après si longtemps, notre nuit de noces sera tout ce qu'il y a de plus normal », disait M. Jansen. Frank Wittebrood, un professeur, et Peter Wittebrood-Lemke, un travailleur social qui a adopté le nom de son mari comme la loi le permet, ne se passaient pas la bague au doigt mais l'enlevaient, révélant un anneau tatoué.

Comme eux, Hélène et Marie n'ont pas cherché les feux de la rampe. Un peu naïves, « nous ne nous attendions pas à tant de publicité ». L'amour, et le hasard, les ont menées là. Anne-Marie était enceinte (Nathan a maintenant deux ans et Myrthle, leur petite fille, deux mois et demi). Ils ont enregistré leur partenariat (registered partnership) pour des raisons légales.

« Mais nous voulions nous marier le plus tôt possible et nous discussions de la façon la plus adéquate de le faire. Nous étions dans l'auto, lisant l'éditorial du *Gay Krant* (LE journal gai aux Pays-Bas) qui demandait des volontaires (pour le 1^{er} avril). Nous y sommes allés, pensant que nous serions un couple parmi une vingtaine. »

Surprise, il y en avait peu et tous étaient mâles. Une fois engagées, plus question de reculer, pour le meilleur et pour le pire. « Nous ne sommes pas des pionniers, nous voulions simplement en être, contribuer à changer les mentalités et à l'acceptation de l'homosexualité. »

É. M.

Droit de l'enfant et droit à l'enfant

AMSTERDAM — La question de l'adoption par les homosexuels a suscité encore moins de discussions que celle du mariage civil lors de son adoption aux Pays-Bas. Même si elle est largement supportée par la population, le gouvernement en a néanmoins sévèrement limité la portée : pas facile à combler le désir d'enfants.

Dans un pays où le respect des droits et libertés fondamentaux sont une véritable obsession, il ap-

paraissait totalement illogique qu'il y ait des enfants de seconde classe. C'est tout le contraire d'un certain courant juridique qui prétend que « le droit de l'enfant prévaut sur le droit à l'enfant ».

Mais dans les faits, la plupart des pays reconnaissent le droit d'adopter. L'usage n'est toutefois consacré par la loi qu'aux Pays-Bas : à condition que le couple compte trois ans de vie commune et que l'enfant soit néerlandais. À chaque année, entre une soixantaine et une centaine de bambins répondent aux critères d'adoption. C'est peu, mais le nombre de couples d'homos qui désirent procéder ainsi sont également peu nombreux.

Reste qu'avant l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} avril 2001, la situation pouvait être problématique pour les quelque 20 000 enfants ayant des parents homos, et pas seulement pour les questions d'autorité parentale ou d'héritage.

Dans un cas extrême, un décès devenait la source d'un véritable drame. Comme ce couple d'une Française et d'une Néerlandaise. La première vient d'un petit village, ne peut assumer son homosexualité — « Ça va te passer avec le mariage », lui disent ses parents — et tombe enceinte. Après l'arrivée de bébé et la rupture de sa liaison hétéro, elle et sa nouvelle conjointe déménagent aux Pays-Bas où elles élèvent l'enfant.

Tout va bien pendant six ans, jusqu'à ce que la mère naturelle décède dans un accident d'auto. Ses grands-parents réclament la garde, qui leur fut accordée même si l'enfant ne parlait pas français et ne

voulait pas quitter son autre mère.

Avec le mariage, ce genre de situations ne peut plus se produire, bien qu'une demande d'adoption en bonne et due forme doit être déposée par la co-mère, que l'enfant soit issu d'une union hétérosexuelle précédente ou par insémination.

Néanmoins, certains prétendent que le gouvernement dissuade les homosexuels d'adopter à l'étranger, ce qui est théoriquement possible

pour un individu mais très difficile d'application et impossible pour un couple. « Le processus n'est pas soumis à nos lois mais à celles des gouvernements étrangers », explique Evert Geuzing, le directeur du registraire (état civil) d'Amsterdam. Le gouvernement chinois, par exemple, oblige les étrangers à affirmer qu'ils ne sont pas homosexuels.

En attendant — patiemment — une hypothétique changement de mentalités qui permettra de modifier la loi, les homosexuels peuvent utiliser une zone grise dans le libellé qui précise que l'adoption est possible pour un couple d'hétérosexuels ou une personne.

De cette façon, la loi peut être contournée, avec la bénédiction tacite du gouvernement. Il suffit pour un homosexuel, dans la majorité des cas puisqu'ils ne peuvent enfanter, d'adopter seul. « Une fois adopté, l'enfant devient néerlandais. Ensuite, le conjoint peut l'adopter. Après tout, nous ne sommes pas soumis aux lois chinoises ici », observe Henk Krol, figure nationale de l'émancipation homosexuelle.

Évidemment, une telle démarche demande volonté, temps et argent ; nombreux sont ceux qui ont tout cela, mais rares sont ceux qui réunissent. L'exemple le plus visible est certainement celui de l'acteur Paul de Leeuw, qui a adopté un enfant noir américain et ne cache pas sa fierté d'être père. C'est l'équivalent médiatique, aux Pays-Bas, d'un Daniel Pinard.

É. M.



Pendant 15 ans, Henk Krol a été à la tête de la croisade d'émancipation des gais et lesbiennes.

Pas facile d'être des précurseurs

AMSTERDAM — Lorsque Paul Bégin a fait adopter le projet de loi sur l'union civile des couples gais, il a exprimé le souhait qu'il se reproduise au Canada. Mais le ministre de la Justice s'est lui-même largement inspiré des Pays-Bas, à un point tel qu'on dirait des lois jumelles.

Le gouvernement québécois dispose, à cet égard, de ce solide précédent qui devrait rassurer ceux qui sont bouleversés par la vitesse à laquelle s'effectue le changement (ou par le changement tout court). Car il aura fallu bien des débats, des tergiversations et une bonne poussée dans le dos avant que les Néerlandais se jettent à l'eau : pas facile d'être des précurseurs.

Avant l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} avril 2001, les Pays-Bas reconnaissaient l'accord de cohabitation et le partenariat enregistré (registered partnership, un terme décrié autant là-bas qu'ici : il a d'ailleurs été changé pour « conjoints unis civilement »). Ce dernier, adopté en 1998, préparait l'opinion publique au mariage civil.

Celui-ci est ouvert indistinctement aux hétérosexuels et aux homosexuels, comme les deux autres régimes de conjugalité. Au Québec, les couples gais peuvent être conjoints de fait et pourront s'unir civilement mais pas se marier ; « l'appellation » est de juridiction fédérale.

Des différences mineures

Dans les faits, toutefois, les différences sont mineures. Car les conjoints unis civilement, qu'ils soient gais ou hétéros, se devront mutuellement respect, fidélité, secours et

assistance. Ils seront aussi tenus de faire vie commune. Bien sûr, les ministres du culte ne pourront être contraints à célébrer une union homo. Par contre, si les prêtres néerlandais refusent de célébrer religieusement les noces, certains d'entre-eux bénissent les unions.

Dans la majorité des cas, donc, un fonctionnaire néerlandais préside la cérémonie au cours de laquelle, en plus de la signature des contrats, il s'adresse aux parents et amis réunis pour l'occasion. En théorie. Car une fonctionnaire a refusé de le faire, en invoquant des motifs religieux, et fut congédiée. L'affaire est pendante devant les tribunaux.

Au Québec, les greffiers ou autres officiers de loi ne pourront non plus refuser pour des motifs religieux, de la même façon qu'un serivateur de l'État doit unir deux divorcés même si ça va à l'encontre de ses convictions catholiques. Puisqu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'une cérémonie civile et non religieuse.

Le partenariat enregistré

La seule différence de taille entre les deux États réside dans la possibilité, aux Pays-Bas, pour un couple inscrit au registre de se marier ou l'inverse. Conséquence inattendue de cette possibilité de passer de l'un à l'autre, un certain nombre de couples hétérosexuels mariés ont adopté le partenariat enregistré. Parce qu'en cas de divorce, ils n'ont pas besoin de passer devant le juge...

Ici, impossible de changer de régime. En fait, la différence entre l'union civile et le mariage reli-

gieux est que la première pourra aussi être dissoute par une déclaration commune notariée, pas seulement par un jugement du tribunal.

Si le couple a des enfants, les droits et devoirs des parents subsistent après la séparation. Car le projet de loi régit également la question de l'adoption. L'union civile aura les mêmes effets que le mariage en ce qui concerne l'autorité parentale, la contribution aux charges, la résidence familiale et le patrimoine familial. Les membres d'un couple gai qui adopteront un enfant seront tous les deux reconnus comme parents de l'enfant, quelles que soient les circonstances. Dans le cas de l'insémination artificielle, la filiation s'établira par l'acte de naissance. Le donateur de sperme ne pourra se réclamer d'aucun lien avec l'enfant.

Il s'agit, à ce chapitre, d'une différence majeure avec les Pays-Bas qui ont même mis fin aux dons anonymes, pour des raisons de filiation — la déclaration d'adoption est obligatoire dès que l'enfant a 12 ans — et médicales.

Pour les gais (ou les lesbiennes qui ne veulent pas recourir à l'insémination), on a également limité l'adoption aux seuls enfants néerlandais. Le Québec n'a pas cru bon légiférer, mais, dans les faits, la situation revient au même puisque l'adoption internationale est soumise à la convention de La Haye, pour les États qui y ont adhéré, ou bien aux lois nationales. La Chine, par exemple, exige un document stipulant qu'une personne seule qui adopte n'est pas gai ou lesbienne.

É. M.

Israël suspend son offensive dans Gaza

Signal d'un rajustement de politique à l'égard des Palestiniens?

MARIUS SCHATTFNER
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — L'armée israélienne a suspendu hier une offensive annoncée dans la bande de Gaza, mais laissait toujours planer la menace au lendemain de son retrait de Bethléem, la dernière des villes occupées en Cisjordanie lors de l'opération « Rempart ».

Le report de l'offensive à Gaza, qui implique une révision des plans initiaux, a été expliqué par la perte de l'effet de surprise et des divergences au sein du commandement militaire sur l'ampleur de l'opération.

Hier soir, plus de 60 000 Israéliens ont manifesté à Tel-Aviv pour la paix et contre l'occupation des territoires palestiniens, le plus important rassemblement pacifiste en Israël depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000.

Le ministre de la Défense Binyamin Ben Eliezer a réexaminé vendredi avec l'état-major le plan d'offensive.

Lors de la réunion, le chef d'état-major, le général Shaoul Mofaz, partisan d'une politique de fermeté, et le général Doron Almog, commandant de la région militaire Sud (qui couvre la bande de Gaza) ont plaidé pour une vaste offensive et estimé que l'armée ne devait pas donner l'impression que la bande de Gaza était intouchable, selon les mêmes sources.

L'armée avait d'ailleurs procédé à des rappels urgents de réservistes juifs et massé des blindés près de la bande de Gaza, qui restent en état d'alerte, selon des sources militaires.

D'autres officiers supérieurs ont estimé que l'opération n'aurait pas les résultats escomptés, les responsables recherchés du mouvement islamiste Hamas ayant eu le temps de se cacher.

La réunion a accouché d'un plan modifié, plus limité, comportant des opérations ponctuelles et réduisant les occupations de terrain, selon ces sources.

Le principe d'une offensive contre la bande de Gaza avait été arrêté par le cabinet de sécurité réuni mercredi soir après l'attentat suicide meurtrier de mardi à Rishon-

le-Tzion, près de Tel-Aviv, revendiqué par le Hamas.

Un responsable israélien de la sécurité avait indiqué à l'AFP que M. Ben Eliezer avait retardé le déclenchement de l'offensive « à cause des fuites », relayées par la presse, sur ce plan qui prévoyait une attaque aérienne et terrestre contre des objectifs du Hamas.

Selon la presse israélienne, l'état-major a tiré les leçons de l'opération « Rempart » lancée le 29 mars, et est conscient des risques pour ses hommes et pour l'image du pays de pertes démesurées lors de combats dans les zones surpeuplées d'un territoire de plus d'un million d'habitants.

Washington a fait pression sur Israël pour éviter une opération de type « Rempart », selon le responsable israélien de la sécurité, et le président égyptien Hosni Moubarak a envoyé des messages au président américain George W. Bush et au premier ministre israélien Ariel Sharon soulignant les risques d'une offensive à Gaza.

De source proche de la présidence du Conseil, on soulignait toutefois qu'il n'y avait pas eu de demande spécifique américaine de ne pas frapper Gaza, où les Palestiniens se préparaient à une attaque.

En Cisjordanie, l'armée a mis fin à « Rempart » en quittant Bethléem vendredi après avoir assiégé, pendant 39 jours, la basilique de la Nativité où s'étaient retranchés des Palestiniens.

Les forces se sont retirées de la ville mais continuaient de l'encercler, comme d'ailleurs toutes les villes de Cisjordanie évacuées, notamment Tulkarem, d'où l'armée s'est retirée hier au lendemain d'une nouvelle incursion.

Le retrait de Bethléem a suivi le départ des Palestiniens retranchés dans la Nativité. Treize d'entre eux, considérés comme « dangereux terroristes » par Israël, ont passé leur première nuit à Chypre, où ils attendent de trouver des pays d'accueil.

À Bethléem, où le cardinal français Roger Etchegaray doit célébrer une messe aujourd'hui, les communautés religieuses chargées de la garde de la basilique s'affairaient pour un grand nettoyage après plus de cinq semaines d'épreuve.

Dans la bande de Gaza, un Palestinien de 13 ans, blessé vendredi par des tirs israéliens a été retrouvé mort après avoir saigné pendant plusieurs heures.



La visite partie, ce prêtre procède au grand ménage à l'église de la Nativité à Bethléem où pendant 38 jours, les soldats israéliens ont gardé enfermés des centaines de Palestiniens.

Des Américains dénoncent un antisémitisme européen

LÉON BRUNEAU
Agence France-Presse

WASHINGTON — Appels au boycott, éditoriaux au vitriol, résolutions au Congrès : les initiatives se multiplient aux États-Unis pour dénoncer les récents actes antisémites en Europe et appeler les gouvernements européens à en faire plus pour combattre « ce mal ancestral qu'est l'antisémitisme », selon les mots du président George W. Bush.

Parfois virulentes, ces critiques traduisent une inquiétude croissante aux États-Unis face à ce qui est perçu comme une recrudescence de l'antisémitisme en Europe, sur fond de violences israélo-palestiniennes et de récents succès électoraux de l'extrême droite.

« Je sais que nous ne sommes pas immunisés contre l'antisémitisme et d'autres manifestations de haine (...) mais nous voulons envoyer un message aux Européens pour leur dire que nous sommes aussi inquiets de ce qui se passe là-bas », a confié à l'AFP le représentant démocrate de New York, Joseph Crowley.

M. Crowley est l'auteur d'une résolution à la Chambre des Représentants qui appelle les gouvernements des pays européens à tout faire pour protéger les communautés juives.

Cette résolution, qui a déjà reçu le soutien d'une cinquantaine de parlementaires, pourrait faire l'objet d'un prochain vote à la chambre basse, a-t-il indiqué.

« La montée de l'antisémitisme non seulement en France mais à travers l'Europe est pour le moins préoccupante au vu de l'histoire » de ce continent, a ajouté cet élu en relevant qu'au cours des derniers 18 mois il y avait eu « 400 incidents » antisémites sur le seul territoire français, où vit la plus importante communauté juive d'Europe de l'ouest.

Outre la France, il y a eu des actes semblables en Belgique, au Royaume-Uni et en Allemagne.

Également préoccupés, 99 sénateurs sur 100 — l'un était hospitalisé — ont écrit début mai au président Bush afin qu'il fasse pression sur les gouvernements des pays européens à ce sujet.

Ce dernier est intervenu récemment pour dénoncer « ce mal ancestral qu'est l'antisémitisme, qu'il soit pratiqué par les meurtriers de Daniel Pearl (ndlr : le journaliste juif américain récemment tué au Pakistan) ou par ceux qui brûlent des synagogues en France ».

De son côté, le secrétaire d'État Colin Powell a, le 6 mai, sommé les Européens d'« en faire plus » pour lutter contre la recrudescence des attaques antisémites, notamment pour « éduquer la population, plus particulièrement les jeunes ».

Pour leur part, des éditorialistes ont dénoncé la montée de l'antisémitisme et les sentiments anti-israéliens qui prévalent, selon eux, dans l'opinion publique et les médias européens.

Par contraste, aux États-Unis, le soutien à Israël apparaît plus ferme. « En Europe, il ne fait pas bon être juif », écrivait fin avril dans le *Washington Post* un chroniqueur, Charles Krauthammer, s'en prenant en particulier à la France, selon qui « ce qui est étrange, ce n'est pas l'antisémitisme d'aujourd'hui mais son absence relative au cours de la dernière moitié du siècle dernier. C'est cela l'anomalie historique ».

Au-delà des déclarations, diverses associations juives, notamment le centre Simon Wiesenthal, basé à Los Angeles, montent elles-mêmes au créneau, décourageant par exemple les touristes juifs américains d'aller en Europe ou, à tout le moins, de prendre des « précautions extrêmes ».

Dernier appel en date : jeudi une importante association juive américaine, l'American Jewish Congress, comparant dans une campagne publicitaire la France d'aujourd'hui à celle du régime pro-nazi de Vichy, est allée jusqu'à demander aux stars d'Hollywood de boycotter le festival du film de Cannes (France) qui s'ouvre mercredi.

EXPRESS INTERNATIONAL

Floride | Tragédie militaire

LES GARDE-CÔTES et la marine américaine ont interrompu leurs recherches pour retrouver deux avions militaires s'étant abîmés dans le Golfe du Mexique mercredi, et les sept personnes portées disparues sont présumées mortes, a-t-on indiqué hier de source militaire. « L'effort de recherche et de sauvetage est épuisé », a confirmé un porte-parole de l'US Navy, Ron Steiner, interrogé par téléphone. — *d'après AFP*

Soudan | Nouveaux massacres

LE SUD du Soudan, ravagé par une guerre civile depuis près de 20 ans, a été le théâtre en une semaine de massacres perpétrés par des rebelles ougandais, ayant coûté la vie à plus de 470 civils, selon l'Église catholique. Selon un communiqué du diocèse de Torit daté de jeudi et parvenu hier au bureau de l'AFP à Kampala, en Ouganda, ces massacres ont été commis par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans leur fuite, en territoire soudanais, alors qu'ils étaient poursuivis par l'armée de Kampala. — *d'après AFP*

Afghanistan | Berlin s'interroge

BERLIN s'interroge sur la conformité au droit international de l'engagement des forces spéciales d'intervention (KSK) allemandes en Afghanistan, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* à paraître demain. Des experts du ministère allemand de la Défense, de la Justice et du ministère des Affaires étrangères analysent actuellement tous les aspects juridiques de cet engagement, écrit le journal. Dans un rapport interne, cité par *Der Spiegel*, la participation allemande à la chasse aux talibans et membres d'Al-Qaeda est jugée conforme au droit international en raison de la charte de l'ONU sur le droit à « se défendre de façon collective ». Mais les juristes allemands s'inquiètent de l'attitude controversée des Américains vis-à-vis de leurs prisonniers. — *d'après AFP*

Chirac dénonce « la campagne anti-française » en Israël

Agence France-Presse

PARIS — Le président de la République française Jacques Chirac « s'est élevé avec force contre la campagne anti-française menée actuellement en Israël », hier au cours d'un entretien téléphonique avec le premier ministre israélien Ariel Sharon.

Le président de la République « s'est élevé avec force contre la campagne anti-française menée actuellement en Israël visant à présenter la France comme un pays antisémite », a indiqué le porte-parole du chef de l'État, Catherine Colonna.

« Au moment où les Français ont manifesté massivement leur refus du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, cette campagne n'est pas acceptable » et « ne saurait se poursuivre sans conséquence », a dit Jacques Chirac à Ariel Sharon.

Outre avec M. Sharon, M. Chirac s'est en-

treteu hier par téléphone avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sur la situation au Proche-Orient.

À ses deux interlocuteurs, M. Chirac a dit « combien la France espérait que les solutions trouvées à Bethléem et à Ramallah permettent de se tourner maintenant vers l'avenir » et « la recherche de la paix », selon Mme Colonna.

« Il faudra pour cela de la vision et de la détermination, dans la lutte contre le terrorisme comme dans l'arrêt des violences », a ajouté le président de la République.

Concernant l'idée d'une conférence internationale, Jacques Chirac l'a jugée « pertinente », « à condition qu'elle rassemble tous les pays concernés et que son objet soit de redéfinir en toute clarté un cadre général de négociation pour la reprise du processus de paix ».

Cinéaste canadienne détenue par Israël

d'après AFP

OTTAWA — Une jeune cinéaste canadienne, qui a passé plusieurs jours avec sa caméra dans l'église de la Nativité à Bethléem, est détenue par les autorités israéliennes, a indiqué le ministère canadien des Affaires étrangères.

Cette documentariste, Jacqui Soohen, était entrée le 2 mai dans la basilique avec une dizaine de membres d'un groupe de militants pour la paix américains, auquel elle appartient.

À la fin du siège vendredi, « ils ont été arrêtés, mis en détention et les autorités ont annoncé qu'ils seraient déportés », a affirmé un porte-parole du ministère, Oussamah Tamim.

Selon lui, les agents du consulat canadien ont pu la rencontrer hier. « Elle est en bonne santé, et ses conditions sont satisfaisantes », a-t-il souligné.

Le siège de la Nativité qui a duré 39 jours a trouvé son dénouement vendredi.

Les Cubains de Miami sont divisés sur le voyage de Carter

MIGUEL ENESCO
Agence France-Presse

MIAMI — La diaspora anti-castriste résidant aux États-Unis est divisée sur le voyage de l'ancien président américain à Cuba : certains craignent qu'il légitime le régime de Fidel Castro, d'autres s'attendent à une amélioration du respect des droits de l'Homme.

Plus d'un million de Cubains vivent aux États-Unis, pour la plupart en Floride, venus en vagues successives à la suite de l'accession au pouvoir de Fidel Castro en 1959, et la plupart sont ouvertement anti-castristes.

Beaucoup d'entre eux ont acquis

la nationalité américaine, font de la politique et forment à Washington un puissant lobby d'opposition au régime cubain.

Ainsi, deux parlementaires républicains d'origine cubaine ont écrit au mois de mars au président George W. Bush pour lui demander d'interdire le voyage de l'ancien président démocrate, attendu aujourd'hui à La Havane.

« Nous vous demandons instamment que l'autorisation de ce voyage soit refusée, car cette visite donne une légitimité à la dictature de Castro, qui est en état d'échec », écrivaient alors Ileana Ros Lehtinen et Lincoln Diaz-Balart, deux élus de Floride.

Cette démarche a échoué, et la

visite de Carter suscite l'incompréhension, voire la colère des plus radicaux des anti-castristes.

« Carter veut lever les sanctions contre Cuba pour que Castro continue à violer les droits de l'Homme. Au mieux, il fait preuve d'une naïveté dangereuse », a déclaré la directrice du Conseil pour la liberté de Cuba (CLC), Ninoska Pérez Castellon.

« Il est inconcevable que vous (Carter) qui êtes un précurseur dans le domaine de la défense des droits de l'Homme, demandiez que les États-Unis tendent une main amicale à un individu qui a écrasé les droits de 12 millions de personnes », a écrit pour sa part un autre dirigeant du CLC, Luis Zuniga,

dans une lettre ouverte à l'ex-président publiée par le *Nuevo Herald* de Miami.

Jimmy Carter, ouvertement opposé à l'embargo américain imposé à Cuba depuis 1960, est le plus haut dignitaire américain à se rendre dans l'île depuis le triomphe de la révolution en 1959 et l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro.

Le principal mouvement de la diaspora anti-castriste, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), a cependant affiché un certain espoir quant aux résultats de ce voyage.

« Nous espérons que sa visite aura plus de signification pour les opprimés que pour les oppresseurs », a fait valoir une délégation

de FNCA qui a rencontré Jimmy Carter avant son départ.

D'autres sont encore plus optimistes, comme Eloy Gutierrez Menoyo, qui a passé 22 ans dans les geôles cubaines avant d'être libéré en 1986. « Carter, le meilleur ambassadeur qui puisse aller sur l'île, peut contribuer à dégelé les relations entre les États-Unis et Cuba », a-t-il affirmé.

Mais l'influence que pourra réellement exercer Carter sur Fidel Castro reste une inconnue. Jaime Suchlicki, directeur de l'Institut d'études cubano-américaines à l'Université de Miami, se montre pessimiste.

La Presse
12 mai 2002

Page A10 manquante

SCIENCES

EN BREF

L'orange attire les femmes

SI VOUS ÊTES un monsieur guppy, le fait d'avoir des taches orange est une garantie d'attirer l'âme soeur. Pour une raison qui continue en effet de mystifier les biologistes marins, les femelles, chez ce poisson, semblent irrésistiblement attirées par les mâles qui portent cette couleur, beaucoup plus que par ceux qui ont, par exemple, des plaques pourpres. Certains experts ont tenté d'associer la présence de plaques orange avec la présence de gènes qui garantiraient une meilleure progéniture. Plus récemment, Michael Ryan, de l'Université du Texas, a soutenu que ce goût pour l'orange provenait d'une attirance pour les aliments de cette même couleur. En somme, la femelle guppy dirait du mâle : « Il est à croquer... »

Le sperme est le propre de l'homme

ON SAIT désormais qu'entre les gènes du singe et les nôtres, il n'y a qu'environ 1,5 % de différence. C'est fort peu. Alors qu'est-ce qui fait le propre de l'homme ? Peut-être son sperme, propose une chercheuse de l'Université d'État de New York, ou plus précisément de minuscules protéines logées dans la tête du spermatozoïde. Celles-ci, appelées protamines, ont évolué à une vitesse accélérée depuis cinq millions d'années, soit depuis la séparation entre les humains et nos plus proches cousins. Qui plus est, ces protéines, puisqu'elles se retrouvent dans le spermatozoïde, sont donc présentes dès les tout premiers moments de l'embryon, lorsque se forme son propre matériel génétique. On n'en sait pas plus sur le rôle qu'elles jouent, mais on peut déduire que même de petits changements chez ces protéines pourraient avoir un impact significatif sur le développement futur de l'embryon.

Le tueur gris

EN EUROPE, les écureuils gris sont peut-être en train de décimer les écureuils roux. Mais ils ont l'aide d'un virus. C'est depuis leur introduction en Europe, au XIX^e siècle, que les gris, originaires d'Amérique, font la guerre aux roux, et les chassent de leurs habitats naturels. Mais un biologiste britannique vient de découvrir qu'en plus, les gris ont transporté avec eux un virus qui les affecte moins qu'il n'affecte les roux : ces derniers perdent davantage de poids, ce qui, dans la nature, n'est jamais de bon augure.

Montre-moi ta chambre, je te dirai qui tu es

LA FAÇON dont un individu aménage son espace personnel en dit long sur sa personnalité. Du moins, selon Samuel Gosling, de l'Université du Texas, qui a pris le problème à l'envers : il a demandé à 15 volontaires de décrire la personnalité de gens dont il leur a fait visiter le bureau ou la chambre à coucher. Les cobayes ont été remarquablement précis, s'agissant de deviner si la personne était consciencieuse ou franche. En revanche, ils ont souvent été à côté de la plaque, lorsqu'ils ont dit des occupants qu'ils étaient extravertis, sympathiques ou « émotionnellement stables ».

Un laboratoire appelé New York

DEPUIS le 11 septembre, des centaines de scientifiques ont transformé la ville de New York en un gigantesque laboratoire, récoltant des données sur des phénomènes aussi variés que les effets d'une exposition aux gaz toxiques sur des femmes enceintes, la dépression, ou encore le stress post-traumatique des enfants. Ont été, en plus, mis sous la loupe : 55 camionneurs qui charriaient les débris, 100 feronniers, 300 chiens-sauveteurs ; et on planifie de faire de même avec 2000 résidents de Manhattan. Certains, comme le Dr Christina Hoven de l'Université Columbia, y voient une opportunité unique pour la science, comme on n'en a pas vu... depuis l'attentat d'Oklahoma City. Et les cobayes, demande le *New York Magazine*, qu'en pensent-ils ? Ils sont tiraillés entre l'envie de faire avancer la science... et celle d'être laissés tranquilles.

Le retour de Dick Tracy

C'ÉTAIT à prévoir. Les composants des téléphones cellulaires devenant de plus en plus petits, il est désormais possible de les loger... dans une montre. Ainsi, comme dans la vieille bande dessinée américaine Dick Tracy, on pourrait d'ici peu voir dans la rue des gens en train de converser par l'intermédiaire de leur montre. D'autant plus que la compagnie coréenne Samsung vient de déposer un brevet à ce sujet : les circuits, l'écran, le microphone logeront tous dans la partie supérieure de la montre, ce qui laissera place à la batterie, dans la partie inférieure. Ah oui, et la montre donnera également l'heure.

Le retour de Pioneer 10

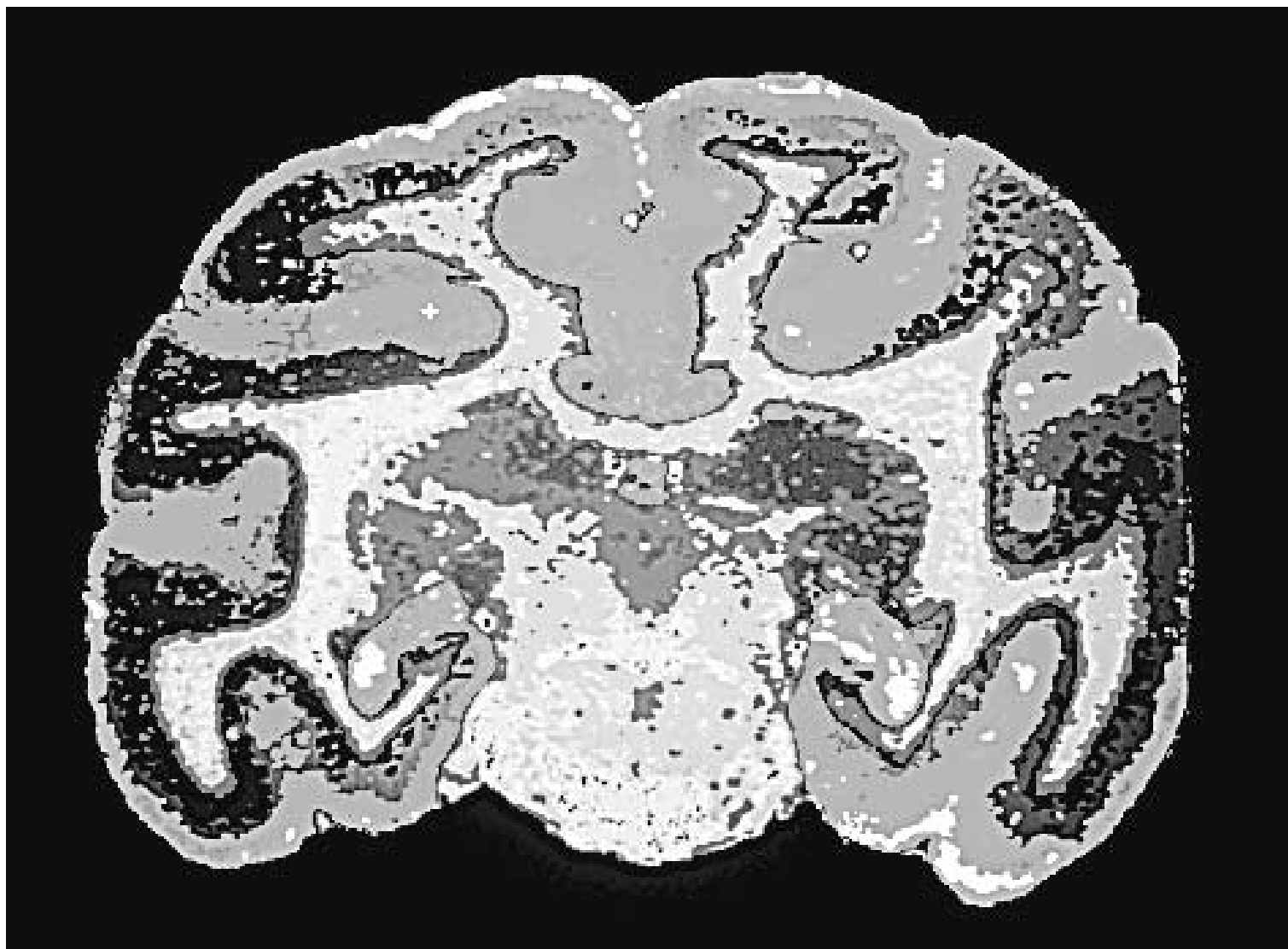
LES AMATEURS d'astronautique n'ont pas oublié Pioneer 10 : cette petite sonde américaine lancée il y a près de 30 ans, fut la première à quitter les limites connues de notre système solaire. Elle était rendue si loin, en 1997, et les communications avec elle en devenaient si difficiles, que la Nasa avait décidé de l'oublier. Mais les ingénieurs de l'agence spatiale qui lui ont envoyé un message en mars ont obtenu une réponse : elle est maintenant à 11,9 milliards de kilomètres de nous, soit 80 fois la distance qui nous sépare du Soleil, ou 30 000 fois celle qui nous sépare de la Lune.

Hyperliens brisés

LES SITES web sont souvent éphémères, ça, on le sait. Mais on n'imagine pas à quel point. Si la tendance se maintient, un site éducatif n'aura que 50 % de chances d'être encore là dans cinq ans. Dans le cadre d'une étude américaine, les auteurs ont constaté qu'après à peine un an, 18 % des 515 sites éducatifs étudiés avaient disparus — et plusieurs noms de domaines avaient été récupérés pour des sites pornographiques. Le taux de mortalité s'élevait à 40 % pour les sites commerciaux (ceux dont le nom se termine par «.com»). Les chercheurs proposent que les universités et autres institutions d'enseignement cessent une fois pour toutes de compter sur le bénévolat de leurs membres, et subventionnent ceux qui, chez eux, font l'effort de développer un bon site éducatif.

L'étude : www-class.unl.edu/biochem/url/broken—links.html

Agence Science-Presse



Les savants mettent au point en laboratoire un sérum qui contrerait ou retarderait les pertes de mémoire associées au vieillissement.

Du Viagra pour le cerveau

BENOIT ANTOINE BACON
collaboration spéciale

On croirait lire la prémisse d'un roman de science-fiction : Des chercheurs, à l'abri des regards indiscrets, décodent les détails moléculaire de la formation et de la perte de mémoire. Ils ont déjà passé avec succès la première étape, soit l'identification des gènes et des protéines qui, à l'intérieur des cellules nerveuses, sont impliqués dans les processus mnémoniques.

Ils sont sur le point de développer un sérum qui leur donnera une mémoire infailible. Contrôleront-ils bientôt le monde ?

Il s'agit néanmoins de la réalité. Une douzaine de laboratoires américains sont engagés dans une course endiablée, chacun espérant être le premier à offrir au public une pilule qui contrerait ou à tout le moins retarderait les pertes de mémoire associées au vieillissement.

Les premiers à bénéficier de cette nouvelle technologie seraient, bien sûr, les victimes de la maladie d'Alzheimer, mais les chercheurs espèrent aussi vaincre les troubles de mémoire dits « normaux » qui sont beaucoup plus communs. En effet, plus de 80 millions de Nord-Américains souffrent de ces frustrants trous occasionnels de mémoire. C'est un marché au potentiel énorme.

La mémoire dans la peau

La course est menée par le prix Nobel de médecine Eric Kandel qui, à 72 ans, ne semble pas encore avoir besoin de ses propres « petites pilules rouges ». En plus de continuer ses travaux académiques à l'Université Columbia, à New York, Kandel est aussi le fondateur et l'âme de « Memory Pharmaceuticals », une petite entreprise de biotechnologie établie dans le New Jersey depuis 1998.

Jour après jour, dans ces laboratoires, de petites électrodes métalliques envoient de minuscules décharges électriques à intervalles précis dans des tranches encore fraîches de cerveau de rats. Ces décharges simulent les changements électrochimiques qui surviennent dans le cerveau lorsque de l'information est encodée, créant ainsi une « nouvelle mémoire ».

Une pompe robotisée déverse de petites quantités de drogues sur les cellules nerveuses et d'autres électrodes mesurent les changements d'activité cellulaire qui en résultent. Cette installation permet de tester l'efficacité de douzaines de drogues par mois. Si la plupart ne produisent pas d'effets, quelques-unes donnent les résultats espérés : elles aident les cellules à établir entre elles de meilleures connexions.

C'est là l'objectif principal de cette entreprise : identifier des substances chimiques susceptibles d'aider les cellules nerveuses du cerveau à former des connexions plus fortes et plus durables, maximisant ainsi les chances que l'information codée par ces cellules résiste à l'oubli.



La romancière Iris Murdoch, incarnée au cinéma par Judi Dench, nous aurait peut-être laissé un dernier chef-d'oeuvre si les « pilules du souvenir » avaient pu être mises au point à temps pour contrer les ravages de la maladie d'Alzheimer.

Kandel a amorcé ses travaux il y a près de cinquante ans, à une époque où la communauté scientifique considérait que la mémoire était bien trop complexe pour s'y attaquer. C'est en travaillant sur le système nerveux extrêmement simple d'un escargot de mer, l'aplysie, qu'il est parvenu à comprendre les bases du fonctionnement de la mémoire. Ses recherches actuelles restent basées sur le fait édifiant que les mécanismes mnémoniques de l'humain ne sont pas qualitativement différents de ceux des escargots ou d'autres bestioles dites primitives.

Le professeur Vincent Castellucci de l'Université de Montréal s'est aussi servi de l'aplysie pour étudier les modifications neurologiques qui surviennent en cours d'apprentissage. Ses recherches sont de nature plus fondamentales, moins sensationnalistes que celles décrites ici. « Il est vrai que les mécanismes cellulaires et moléculaires des changements physiologiques sont semblables chez les organismes comme l'escargot et chez l'humain, » dit-il, avant d'inviter à la prudence : « Cependant ce n'est que de la grammaire ; la syntaxe, c'est autre chose. »

Kandel est toutefois convaincu que nous sommes tout près de développements pharmaceutiques qui nous permettront de dire adieu aux oublis inopportuns : « Nous avons lié certains gènes avec la perte de mémoire et nous avons identifié un certain nombre de drogues qui sont en mesure de renverser ces « pertes ». »

Castellucci nous rappelle que la complexité des réseaux mnémoniques, la variété de leurs mécanismes rend quasi-impossible le développement d'une pilule magique agissant sur un seul mécanisme. Il croit plutôt qu'« il pourrait y avoir éventuellement certain cocktails d'agents

qui pourraient aider certaines personnes dans certains cas. »

Dans leurs laboratoires, Kandel et ses collaborateurs ont déjà démontré l'efficacité de certains de leurs produits sur des souris. Avec l'aide de drogues, les souris plus âgées sont maintenant capables de naviguer les labyrinthes expérimentaux aussi rapidement que les plus jeunes.

« D'ici un an, dit Kandel, ces drogues seront testées cliniquement chez l'humain et elles seront sur le marché d'ici trois à cinq ans. »

La compétition est féroce. Timothy Tully, fondateur d'Helicon Therapeutics, espère amorcer des essais chez l'humain d'ici deux ans. Cortex Pharmaceuticals et David Pharmaceuticals ont aussi annoncé des essais imminents. Les géants de l'industrie, incluant GlaxoSmithKline, Johnson & Johnson, Pfizer et Merck, sont aussi à la poursuite de ces drogues potentiellement ultralucratives.

Une faculté qui oublie

Le professeur Castellucci souligne : « En plus des effets secondaires à vérifier, il y a aussi les séquelles psychologiques à surveiller. » Par exemple, la capacité d'oublier est souvent bénéfique au cerveau. Si on perd cette capacité, les circuits cérébraux pourraient en effet s'encrasser d'information inutile. On doit aussi considérer que les gens ne voudront peut-être pas se souvenir de tout. Il serait en effet tragique de perdre notre capacité à oublier les souvenirs douloureux.

Kandel, toujours un pas en avant, croit que la prochaine génération de médicaments pourrait déjà régler ces problèmes : « On peut envisager des médicaments qui suppriment certains souvenirs, ou d'autres qui augmentent les bons souvenirs. Il est possible de développer des médicaments qui agissent sur différentes parties de la mémoire. »

Les experts prédisent que ces versions plus sophistiquées, capables de bloquer les mauvais souvenirs et d'intensifier les bons, pourraient devenir disponibles d'ici dix ans.

Dans la même veine, des chercheurs comme Tim Tully, d'Helicon Therapeutics, suggèrent qu'après les « pilules du souvenir », on pourrait voir apparaître les « pilules de l'oubli ». Un tel médicament, pris tout de suite après un évènement traumatisant, agirait de manière à ce que cet épisode ne soit pas encodé de manière permanente. Tully croit qu'il suffirait de décroître temporairement le nombre de protéines impliquées dans la formation de nouvelles mémoires dans les centres cérébraux régissant les mémoires émotionnelles. Les vétérans du Viêt-Nam ou les rescapés du onze septembre auraient ainsi pu échapper à leurs cauchemars.

Le problème éthique posé par ces drogues est majeur et, affirme Castellucci, « il doit être débattu ». Les pilules qui favorisent la rétention d'information pourraient devenir des « stéroïdes du cerveau ». Il sera difficile d'en réglementer l'usage. Pourquoi ne pas simplement en saupoudrer sur les céréales de nos enfants ? Quand aux pilules de l'oubli, ne deviendrait-il pas trop facile d'oublier nos erreurs, voire nos crimes ? Encore une fois la question se pose : sommes nous prêts, en tant que société, à vivre avec nos propres développements technologiques ?

AFFAIRES

Le retour des sciences humaines

Le Conseil des sciences et de la technologie scrute les voies de l'innovation



RUDY LE COURS

On les avait oubliées avec le monopole de l'économisme qui triomphe depuis une vingtaine d'années. On les jugeait dépassées depuis l'effondrement du bloc soviétique qui comptait chez elles bien des adeptes.

Et pourtant, pourtant, les sciences humaines incarnent elles aussi l'avenir.

Tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, foyers de l'économisme, on s'interroge sur la résolution de problèmes de plus en plus angoissants et pour lesquels les économistes de toutes chapelles peuvent difficilement trouver seuls la réponse.

Comment la société doit-elle se prémunir contre la montée, voire l'essor, de nouvelles formes de crime organisé? Comment assurer la paix de ses concitoyens quand on ne connaît pas ses voisins et qu'on ouvre davantage ses frontières, libre échange oblige?

Les événements du 11 septembre nous sensibilisent à ces réalités nouvelles. Elles préoccupent particulièrement les personnes chargées de réfléchir sur les problèmes de demain dont la résolution se prépare dès aujourd'hui. Ils constatent que l'État est fort mal pourvu. L'armée, la police, les tribunaux ne peuvent tout résoudre.

À Washington le mois dernier, l'American Association for the Advancement of Science tenait son 27^e colloque annuel sous le thème: Science et technologie dans un monde vulnérable: repenser nos rôles.

En 2000, la revue britannique Foresight faisait déjà ressortir que la productivité des entreprises était confrontée à au moins deux réalités nouvelles: le vieillissement de la population et la criminalité. Cela faisait suite à la publication par la Commission européenne d'une étude montrant que l'innovation technologique allait désormais évoluer de pair avec un rôle accru du citoyen.

D'autant que le vieillissement, la terreur organisée et son corollaire, le besoin de sécurité, ne sont pas les seules nouvelles réalités.

Que dire de la réussite toujours plus grande des filles à l'école, des femmes à l'université, des mutations du travail auxquelles elles donneront naissance malgré les impératifs de production?

Comment faire face aux défis posés par la génomique dont les percées bouleversent la façon même de concevoir la vie? Sans compter que les progrès dans le champ des nanotechnologies permettront de conjuguer les propriétés d'éléments vivants et inertes sur des micro-puces, que dis-je! des microorganismes...

En termes économiques, à n'en pas douter, voici des marchés colossaux qui s'ouvrent, voilà d'immenses gains de productivité en



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse ©

Mme Hélène P. Tremblay, présidente du Conseil de la science et de la technologie, croit à l'apport capital des sciences et des technologies dans le progrès et la prospérité d'une société comme le Québec.

perspectives. Sans balises toutefois, leur développement chaotique peut donner lieu aux pires horreurs que même les scénarios apocalyptiques de guerre biologique ne permettent pas d'imaginer.

Les codes d'éthique devront peut-être s'élever aux niveaux de la loi, voire davantage, mais on n'en sait fichtre rien aujourd'hui.

L'immense brassage d'idées remuées par la polémique actuelle sur les organismes génétiquement modifiés, les OGM, en donne au mieux un bref aperçu.

Les vertus du long terme

« Il faut nous doter d'une vision à long terme », dit posément Mme Hélène P. Tremblay, présidente du Conseil de la science et de la technologie (CST). Le Québec reste marginal dans le savoir pur. Il faut voir venir ce que les autres vont produire, comprendre ce à quoi ils s'attendent pour préparer des opportunités... »

Fidèle aux 30 ans du CST, dont l'histoire a été bien racontée mardi par mon collègue Claude Picher, Mme Tremblay croit à l'apport capital des sciences et des technologies dans le progrès et la prospérité d'une société comme le Québec. Chaque décennie, soutient-elle, est marquée par des avancées marquantes dans un secteur donné.

Durant les années 60 alors que sévissait la guerre froide, la recherche militaire a pris le pas. Vous souvenez-vous de la bombe à neutrons?

Durant les années 70, secouées par le choc pétrolier, la recherche

industrielle a abouti à d'importants gains d'énergie.

Durant les années 80, le déploiement des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications a chamboulé la vie au travail et en général.

Durant les années 90, l'éclosion des sciences de la vie a ouvert de nouveaux horizons. Hello Dolly!

Durant les années 2000, croit Mme Tremblay, nous vivrons la convergence (eh oui! encore ce mot) en tout cas un rapprochement nécessaire de la science et de la société.

Voilà pourquoi le CST est déjà passé à l'action pour « définir, de façon intégrée, rigoureuse et critique, des objectifs et des moyens pour développer la science, la technologie et l'innovation au bénéfice de la société québécoise » tel que le spécifie sa mission.

Le CST, une créature de l'État qui n'a rien d'un lobby mais qui a un devoir de recommandation, postule que la science et la technologies supportent le développement économique en étant le moteur de l'innovation. Il axe ses travaux et sa réflexion sur le savoir et sur la culture scientifiques afin d'orienter le gouvernement, les universités et les entreprises pour en favoriser la diffusion et l'expansion, pour stimuler la recherche et le développement.

Ce sont les nouvelles réalités abordées par la science ou auxquelles la société en général est confrontée qui persuadent le CST de la nécessité d'une réflexion sur l'éthique et des apports prometteurs de

la sociologie et de la politologie dans ce champ de recherche.

Sa nouvelle commission sur l'éthique de la science et de la technologie doit fournir dans quelques mois un premier rapport à la ministre responsable des sciences et de la technologie, madame Pauline Marois.

Mieux que le sport ou la politique

Mais les sciences ne sont pas l'apanage des universités et des entreprises. C'est aussi un esprit, une culture à répandre dans toute la société si on veut accroître le nombre de maîtrises et de doctorats, une denrée toujours en carence.

Où se situe l'intérêt pour la science et la technologie, si on le compare à celui pour le sport, la culture, la politique ou l'économie et la finance? Le CST vient de commander à la maison Jolicoeur et associés un sondage mené auprès de 1652 répondants. Les résultats en étonneront plus d'un à maints égards.

On demandait deux questions à chacun. La première: vous diriez-vous bien informé sur les sujets susdits. La deuxième: vous diriez-vous intéressé par les mêmes sujets. En jumelant ces deux questions, on parvient à mesurer l'écart entre le degré d'intérêt et le niveau d'information par sujet donné.

Ainsi 59% des gens se disent intéressés par le sport mais 70% se disent bien informés. Ils sont donc plus informés sur le sport que ne le nécessite leur degré d'intérêt. Il en va de même pour la politique qui n'intéresse plus que 40% des ré-

pondants alors que 56% d'entre eux se disent bien informés.

Si le rapport avec le sport devrait faire réfléchir les salles de rédaction et les agences de publicité, celui avec la politique a de quoi inquiéter les gens épris de démocratie et confirmer l'adage voulant qu'on a les politiciens qu'on mérite...

En revanche, le sondage montre que la science et la technologie intéressent 72% des répondants alors que 58% seulement d'entre eux se disent bien informés à ce sujet.

Évidemment, le sondeur ne précise pas au répondant ce qu'est la science: quand fait-on de la botanique plutôt que du jardinage? Est-ce quand le pissenlit devient le *Taraxacum officinale*?

On a pu départager néanmoins plusieurs champs d'intérêt scientifiques auprès des répondants. De tous, c'est l'environnement, compris au sens large évidemment, qui suscite l'intérêt le plus grand avec une note de 92%. Suivent la médecine (83%), l'économie et les sciences sociales (67%), la génétique (65%), Internet (63%), l'astronomie et l'espace 53%.

Un palmarès en somme qui reflète l'attrait de ce qui fait vivre ou rêver... Un palmarès qui doit inciter à stimuler dès l'enfance la plus tendre le goût du savoir, la curiosité et le besoin d'innover.

« Si on ne croit pas en la connaissance, résume Mme Tremblay, on peut toujours miser sur l'ignorance. »

CETTE SEMAINE

La météo économique

MÊME si on s'attend mardi à des chiffres fortement en baisse sur les ventes de voitures en mars, la semaine adoptera des couleurs ensoleillées en général.

Le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, devrait une nouvelle fois confirmer que l'économie canadienne fonctionne à plein régime ou presque comme en faisait foi vendredi dernier Statistique Canada et le nombre d'emplois créés en avril.

Ceux qui doutent de la vitalité de l'économie canadienne seront sans doute confondus avec la publication des données sur la balance commerciale, vendredi. Les observateurs s'attendent à un surplus de l'ordre de 14 milliards de dollars au premier trimestre et de 4,8 milliards pour le seul mois de mars.

De l'autre côté de la frontière en revanche, le déficit commercial devrait à nouveau se creuser pour atteindre les 33 milliards de dollars en mars, après 32,3 milliards en février et 31,5 milliards en janvier.

Les chauvins y verront peut-être l'occasion de reconsidérer le vieux adage voulant que lorsque les États-Unis toussent, le Canada attrape la grippe. Désormais, ils pourraient dire: lorsque le Canada brille, les États-Unis s'assombrissent. Cela hélas! n'est guère réjouissant puisque la grisaille économique attise les vieux réflexes protec-

tionnistes chez les Américains.

Après le bois, à quelle industrie canadienne voudront-ils s'attaquer?

Du côté des actionnaires, ceux d'Air Canada réunis à Halifax mardi seront sans doute plus rayonnants que si l'assemblée s'était déroulée en octobre. Aux lendemains du drame du 11 septembre, l'action était tombée à 1,64 \$ pièce. Mais à 7,60 \$ environ, on sera peut-être davantage disposés à entendre les airs de Jazz et de Tango qui animent désormais le transporteur et son président Robert Milton dans sa bataille contre Westjet.

Ceux de TIW en revanche resteront plus stoïques devant les propos de la direction. Certes, à 85 cents, l'action a doublé depuis son prix plancher d'octobre. Toutefois, il y a un an, elle s'échangeait à plus de 21 \$, ce qui était déjà loin de ses cours de la technobulle qui, en crevant, semble avoir engendré un orage sans fin.

Heureusement, la météo est plutôt au soleil en ce début de semaine. Si l'orage devait s'installer comme sur le marché des technos, souhaitons qu'il se dissipe pour le long week-end de la fête de Victoria car c'est la période de l'année où, traditionnellement, les Québécois plantent leurs fleurs pour l'été.

Rudy Le Cours

Les chemins de l'innovation

ON A LONGTEMPS cru que l'innovation était l'aboutissement d'un processus linéaire.

On parlait d'une recherche fondamentale qui débouchait sur des applications dont certaines étaient développées, produites et enfin commercialisées.

Ce n'est plus le cas.

Aujourd'hui, l'innovation est conçue en système. dont l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économique) a tracé le fonctionnement en schéma concentrique.

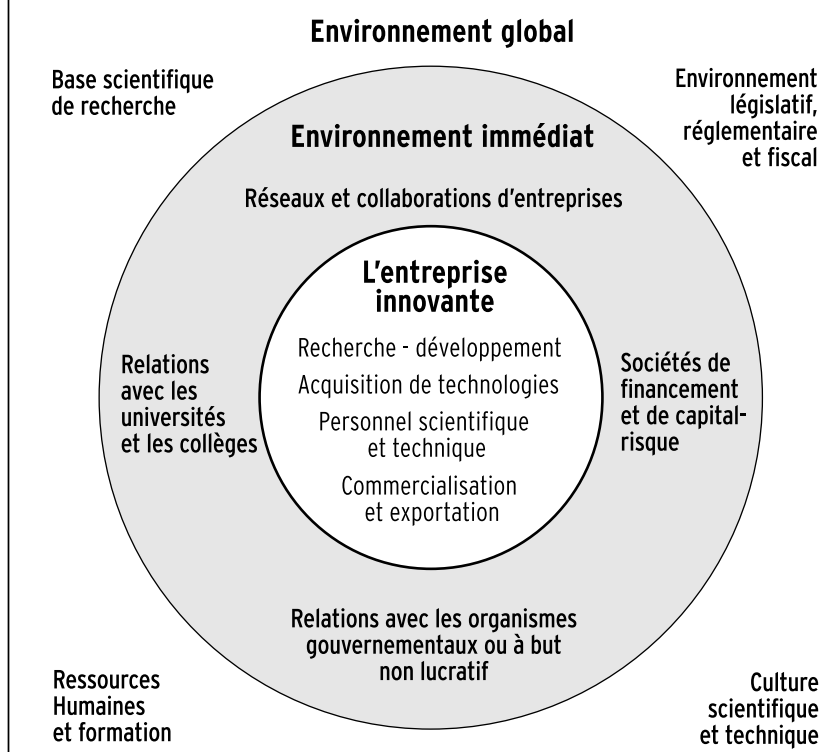
Au coeur, se retrouve l'entreprise dont la capacité d'innovation est mue par ses efforts en R-D, ses acquisitions de technologies, les compétences de son personnel et ses talents de commercialisation.

Le succès va aussi largement dépendre de son environnement immédiat. Y a-t-il collaboration étroite ou mitigée avec les universités? Le capital-risque est-il accessible?

L'environnement global enfin crée les conditions d'éclosion de l'innovation. Le contexte réglementaire et fiscal est-il adéquat? La culture scientifique et la base de recherche sont-elles bien présentes dans la société? etc.

Dans l'avenir immédiat, le système d'innovation ne devrait guère changer. En revanche, l'environne-

LES TROIS NIVEAUX DU SYSTÈME D'INNOVATION



Source: OCDE

ment immédiat et global des entreprises innovantes devra intégrer les nouvelles réalités sociales, leur trouver un encadrement législatif et réglementaire adéquat tout en dif-

fusant toujours plus la culture scientifique.

C'est là où le CST entend jouer son rôle et apporter sa contribution.

AFFAIRES

VOS FINANCES PERSONNELLES



Anthony Baker, collaboration spéciale

Les fiducies de revenus au sommet de la vague

À savoir avant d'investir



STÉPHANIE GRAMMOND

Les investisseurs qui vivent des fruits de leurs placements ne le savent que trop : les taux d'intérêt ont fondu à leur plus bas niveau depuis 40 ans, réduisant d'autant les revenus qu'ils tirent de leurs titres à revenus fixes.

Pas étonnant que les fiducies de revenus se soient multipliées. Ces produits financiers qui offrent des rendements élevés sont venus rassasier les investisseurs en quête de placements pouvant leur fournir des entrées de fonds régulières. En effet, les fiducies de revenus versent des distributions qui correspondent à un rendement annuel de 8 à 11 %, en moyenne.

En plus, un grand nombre de fiducies de revenus sont spécialisées dans des secteurs plus traditionnels qui ont carburé à fond depuis l'explosion de la bulle spéculative des technologies.

Ainsi, la valeur des unités de fiducies, qui fluctuent en Bourse comme des actions, s'est considérablement appréciée depuis le début de l'année (exemples : hausse de 13 % des fiducies pétrolières et de 8,5 % des fiducies immobilières).

Profitant de ce contexte doublement favorable, 25 fiducies (dont une douzaine fraîchement créée) ont puisé près de 3,2 milliards de dollars auprès du public, en lançant des émissions publiques, depuis le début de l'année. Par exemple, Boralex a fait une émission de 268 millions en février, et Noranda en a fait une de 225 millions au début de mai.

Ce n'est pas tout : une quinzaine d'autres fiducies préparent des émissions totalisant plus de deux

milliards pour très bientôt. Même Hydro One, fournisseur d'électricité de l'Ontario dont l'inscription à la Bourse suscite un débat, a flirté avec l'idée de se constituer en fiducie.

Les firmes de fonds communs de placement surfent, elles aussi, sur la vague. Elles ont lancé plusieurs fonds spécialisés dans les fiducies de revenus. On dénombre aujourd'hui une trentaine de fonds communs de placement distribués notamment par les familles CI, Bissett, Guardian (Banque de Montréal), Elliott & Page et CIBC.

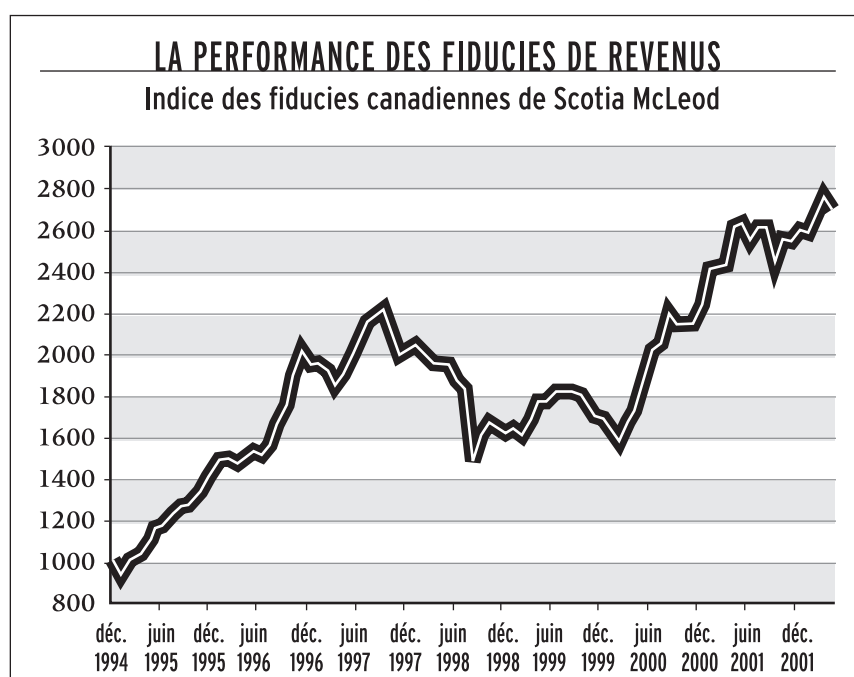
« Au fur et à mesure que les baby-boomers approcheront de leur retraite, il y aura de plus en plus de pression pour créer des produits financiers qui versent des rendements élevés. Nous prévoyons que d'ici 10 à 20 ans, plusieurs entreprises seront restructurées en fiducies de revenus pour assouvir l'appétit des marchés financiers affamés de rendements », ont écrit les analystes de la Financière Banque Nationale, dans un rapport sectoriel.

Après la vague, le ressac

« Je pense que les fiducies sont au sommet », dit André Chabot, des Conseillers en valeurs Chabot-Page, qui gère un portefeuille de fiducies pour la famille de fonds communs @rgentum.

Il faut comprendre que la valeur des unités de fiducie fluctue en sens contraire des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt remontent, les investisseurs sont moins tentés d'acheter des titres plus risqués, et vice versa.

D'ailleurs, on a pu voir l'effet d'une hausse des taux sur les fiducies, lors de la dernière décennie. Beaucoup de fiducies sont venues au monde en 1995-96. La remontée des taux d'intérêt, en 1997-98, les a ensuite fait tomber en défaveur. Leur valeur avait chuté d'un tiers, comme le démontre la performance



de l'indice canadien des fiducies de revenus mis sur pied par Scotia McLeod.

« Il est certain que si les taux d'intérêt remontent, le cours des fiducies va devoir baisser », dit Josée Fradette, analyste de titres à rendement élevé, chez Valeurs mobilières Desjardins. Elle précise que les sociétés qui ont plus de dettes à taux variables seront plus touchées que les autres.

« La lumière est passée du vert au orange pour les fiducies, mais elle n'est pas encore rouge », estime M. Chabot qui ne craint pas une hausse prononcée des taux avant l'automne prochain, car la reprise économique reste timide aux États-Unis et l'inflation inexistante.

Le gestionnaire est encore optimiste pour les fiducies immobilières, notamment la québécoise Cominar, car il croit que le secteur n'a pas été inondé par les nouvelles constructions.

De son côté, M^{me} Fradette recommande certaines fiducies pétrolières, comme EnerPlus et ARC Energy, deux sociétés reconnues pour la stabilité de leurs distributions et leur gestion prudente des actifs.

Mais Dirk Lever, analyste à la Financière Banque Nationale suggère plutôt d'éviter les fiducies pétrolières, car si le prix des matières premières se dégonfle, le cours et les distributions des fiducies baisseront. L'analyste ne suggère pas non plus de se diriger vers les fiducies du secteur des pipelines, puisque leur prix est très élevé et qu'il serait davantage ébranlé par une hausse des taux d'intérêt.

Par ailleurs, M. Lever juge que les fiducies de production d'énergie sont en bonne position pour accroître leur distribution à cause de l'indexation des prix, ce qui leur confère un profil de croissance unique. Dans le groupe, il suggère Boralex et TransCanada.

LES RENDEMENTS DES PLUS GRANDES FIDUCIES DE REVENUS

	Valeur boursière (millions de \$)	Rendement 12 mois (%)
Canadian Oil Sands Trust	2355	12,8
Gaz Métropolitain	1882	6,5
Fonds Enerplus Ressources	1829	-16,2
Fonds de placement immobilier RioCan	1808	25
ARC Energy Trust	1394	-1,1
Pengrowth Energy Trust	1324	-24
TransCanada Électricité	1233	7,4
Pempina Pipeline Income Fund	1022	0,4
H&R Real Estate Invest. Trust	942	9,4
Superior Propane Income Fund	873	24,5
Prime West Energy Trust	867	-29,1
Pro-AMS Trust	862	-24,6
TimberWest Forest Corp.	857	9,4
Legagy Hotels Real Estate Trust	701	0
Summit REIT	674	20,2

LES GAGNANTS ET LES PERDANTS

Les plus hautes envolées depuis 12 mois		Les plus grandes déconfitures	
Rendement 12 mois		Rendement 12 mois	
Energy Saving Income Trust	183%	Digital World Trust	-57%
Arctic Glacier Income Trust	115%	Mackenzie Income Trust	-54%
Versacold Income Fund	114%	New Millennium Tech Trust	-46%
Foremost Industries	59%	Infinity Income Trust	-42%
Public Storage Can. Properties	44%	NCE Energy Trust	-38%
North West Co. Fund	40%	NCE Petrofund	-32%
Retirement Residences REIT	36%	Global Strategy Master	-30%
Superior Propane Income Fund	25%	PrimeWest Energy Trust	-29%
Fonds de placement immobilier RioCan	25%	First Premium US Income Trust	-29%
Oceanex Income Fund	23%	Global Plus Income Trust	-27%

AVANT D'ACHETER des parts d'une fiducie de placement, il faut bien en comprendre les caractéristiques... ce qui n'est peut-être pas le cas de tous les investisseurs.

La fiducie gère des activités dans des secteurs plus matures. On en retrouve beaucoup dans le pétrole, l'énergie et l'immobilier, mais de plus en plus dans d'autres sphères d'activités (exemple : la restauration avec A&W ou encore la nourriture pour animaux avec Menu Foods).

Contrairement à une société normale qui réinvestit beaucoup de ses bénéfices pour financer sa croissance, la fiducie de revenus redistribue presque entièrement ses bénéfices (avant de payer l'impôt) à ses détenteurs de parts auxquels revient aussi le fardeau fiscal.

Les investisseurs qui détiennent des unités de fiducies reçoivent donc chaque mois leur part de profits. Mais, en parallèle, la fiducie leur transfère un « retour de capital » (un avantage fiscal qui correspond souvent à l'amortissement des actifs) qui leur permet de réduire leur facture d'impôt.

Par exemple, un investisseur qui acquiert pour 10 000 \$ d'unités de fiducie, pourrait recevoir des distributions de 1000 \$ par année, et un retour de capital de 500 \$. Il n'aurait à payer l'impôt que sur 500 \$. Par contre, le retour de capital vient rajuster à la baisse le coût d'achat des unités qui ne sera plus de 10 000 \$, mais plutôt de 9500 \$. Cela augmentera donc le gain en capital lorsque l'investisseur se départira de ses unités. « J'ai l'impression que les investisseurs ne sont pas tous conscients de ça », dit Denis Gosselin, associé chez Planification financière Acumen.

L'attrait fiscal n'en est pas moins intéressant, puisque l'impôt peut être partiellement reporté et que les gains en capital ne sont imposés qu'à 50 %.

En raison des revenus réguliers qu'elles procurent, les fiducies de revenus sont aussi souvent considérées par les investisseurs comme des substituts aux titres à revenus fixes (obligations, certificats de dépôt, etc.). Mais, en fait, les fiducies ressemblent beaucoup aux actions, car ni le capital ni le versement des

revenus ne sont garantis.

Les prix des parts de fiducie fluctuent à la Bourse en fonction de deux facteurs principaux : les taux d'intérêt (quand les taux montent, leur prix faiblit) et le prix de la matière première sous-jacente (exemple : pétrole, acier, électricité, etc.).

Par exemple, si le prix du pétrole baisse, les fiducies dégageront moins de bénéfices, donc elles pourraient être forcées de réduire le niveau de leur distribution. Une telle décision se répercuterait aussi sur le prix de l'unité.

Selon André Chabot, de ChabotPage, les investisseurs devraient considérer les fiducies comme une nouvelle catégorie d'actifs, dont la volatilité se situe à mi-chemin entre les obligations et les actions, et qui peut apporter une diversification supplémentaire dans un portefeuille.



PARCOURUE PAR RÉAL PELLETIER

LA PRESSE D'AILLEURS

Los Angeles Times

The Economist

BusinessWeek

Le comptable, de paroisse en planète

L'affaire Enron-Andersen bouleverse la crédibilité de la Bourse, et celle d'un métier jusque-là respecté

Il y a telle chose, dans le par ailleurs merveilleux monde des affaires, que les scandales ponctuels, comme ceux qu'ont révélés les fraudes de Michael Milken dans les années quatre-vingt, ou la faillite de la banque d'affaires Drexel Burnham Lambert, la décennie suivante; et telle chose qu'une crise profonde, comme celle que traduit l'affaire Enron, et qui a conduit tous les investisseurs actifs du nouveau millénaire à s'intéresser, d'un coup, à l'énigmatique relation entre les grandes entreprises et leurs vérificateurs comptables. C'est qu'il y a des gens, n'est-ce pas, qui achètent en Bourse sur la foi d'un rapport financier doublé du sceau d'une grande maison de comptables.

Plusieurs investisseurs, à la faveur — pourrait-on dire — de l'affaire Enron-Andersen, ont découvert que les vérificateurs, chargés en principe de baliser les appétits de rendement officiel des entrepreneurs, jouissaient du privilège de leur vendre, en même temps, toutes sortes de petits services, ce qui, évidemment, n'avait rien pour rendre les comptables sévères dans l'appréciation de la gestion des entrepreneurs. On a alors pigé: c'était l'illustration parfaite de cette bonne vieille technique du renvoi de l'ascenseur.

Métier changeant

Métier noble, pourtant, que celui de comptable.

Dans notre petite société québécoise, il fut, pendant longtemps, plus facile d'accéder au « monde des affaires » par le truchement de la comptabilité — voire de l'actariat, pour les vrais cracks en maths — que par l'administration, la fonction de chef d'entreprise étant réservée, celle-là, à d'autres. Fonction technique essentielle que celle de comptable — agréé, si possible —, mais sans portée socio-politique remarquable alors.

C'a marché. Si bien que des universités d'ici en vinrent à faire des scores exceptionnels en matière de formation comptable. Et que des comptables d'ici, ayant eu, eux, le sens des affaires, montèrent de grands cabinets, souvent fondus, depuis, dans le moule de la mondialisation.

Mais voilà justement que le sens des affaires paraît être devenu, avec le temps, une donnée existentielle de ce que fut la modeste vie comptable. Pour être comptable désormais, il faut vue sur tout.

Il n'y a pas que des investisseurs qui ont été pris dans le tourdeur de la relation, de toute évidence incestueuse, entre Enron — virtuellement le plus grand failli de l'his-



Photomontage PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

toire — et son vérificateur comptable, Arthur Andersen. La semaine dernière, les colonnes de la grande presse américaine débordaient d'informations encore mal digérées sur l'impact des manœuvres d'Enron / Andersen dans la hausse vertigineuse des coûts de l'électricité qu'ont connue les consommateurs californiens, à l'occasion de la déréglementation dans cet État.

Le bilan reste à être fait à ce propos, mais dans l'intervalle, les investisseurs, eux, gardent l'oeil sur ce qui adviendra, dans les meilleurs délais, de l'industrie de la vérification comptable, une des clés de la santé de la Bourse, c'est-à-dire de l'industrie de l'investissement. En deux mots: quoi ou qui croire si on ne peut croire un rapport financier d'entreprise « régulièrement audité »? Votre analyste financier préféré? Pfff... répond, de plus en plus, le milieu.

La Bourse attaquée

Jamais en un quart de siècle l'industrie de la haute finance n'a connu pareille attaque à sa réputation, dit dans le *Los Angeles Times* John Coffee, expert fiscaliste de l'Université Columbia. L'effet Enron aura été foudroyant: chacun, un peu partout, s'est surpris à s'interroger sur la qualité profession-

nelle des rapports existant entre l'entreprise dans laquelle il a investi et les vérificateurs comptables de cette entreprise.

Même les actionnaires d'une entreprise modeste comme Comroad, spécialisée en technologie de navigation et inscrite en Bourse en Allemagne, ont découvert ainsi que 97 % des revenus déclarés provenaient d'une compagnie fictive, que la maison KPMG — les vérificateurs comptables de Comroad — avaient négligé d'ausculter, note *The Economist*.

Mais il y a eu et il y a plus gros que Comroad sous la loupe d'investisseurs anxieux: des grands noms comme Waste Management, Cendant, Xerox. Même le titre d'une entreprise aussi vénérable que General Electric, disposant de la plus forte capitalisation de toutes les entreprises inscrites en Bourse au monde, a chuté de 23 % cette année, en partie à cause de doutes entourant ses méthodes comptables. Et tant à Wall Street que dans la City à Londres, ajoute *The Economist*, des listes noires circulent sous le manteau, l'une d'elles identifiant les entreprises qui se sont donné comme directeur du service financier une personne issue de l'une ou l'autre des cinq grandes firmes de vérificateurs comptables d'envergure planétaire.

C'est tout dire sur la sorte de sus-

picion dans laquelle baigne aujourd'hui l'industrie de la vérification comptable.

Quoi faire avec les comptables ?

Joseph Berardino, ancien patron chez Arthur Andersen, cette firme qui vérifiait les affaires d'Enron et par qui le scandale est arrivé, explique que les modèles d'audit datent de l'ère industrielle des années trente et qu'ils sont périmés.

Le terme est, au mieux, gentil. Mais la fureur des investisseurs est telle que la classe politique américaine se sent le devoir d'agir. Et elle le fait à sa manière, avec plein de jeux de coulisses, tout le monde à Washington gardant un oeil sur la prochaine campagne électorale, les États-Unis étant devenus une sorte de société en perpétuelle campagne électorale, avec ses grands mandats à distribuer à tous les deux automnes. L'automne de 2002 est de ceux-là.

BusinessWeek a du mal à cacher son cynisme quand il décrit les manœuvres auxquelles républicains et démocrates s'adonnent pour en arriver à satisfaire éventuellement à la fois l'électeur-investisseur et l'entrepreneur-souscripteur.

La question de fond qu'aborde le Congrès des États-Unis, c'est de savoir comment en arriver à discipliner la vérification comptable pour satisfaire tout le monde. Les répu-

blicains en général ont des revendications modestes sous ce rapport, préférant que la SEC (commission des valeurs mobilières) et la Maison-Blanche règlent ces affaires-là entre elles, plutôt que le législateur au Capitole. Des démocrates influents par contre appellent des lois, parfois sévères, en matière de vérification comptable: comme cette loi, radicale entre toutes, qui imposerait l'interdiction pure et simple aux vérificateurs d'offrir d'autres services aux entreprises desquelles ils ont reçu mandats d'audit.

Mais tout ce monde politicard a d'abord en tête l'image que produira la performance en vue du scrutin de novembre. « Comptabilité: le Congrès ne fait que projeter l'image de se montrer dur », titre *BusinessWeek*.

Un vaste problème

Dans le même magazine, le chroniqueur occasionnel Jeffrey E. Garten, doyen de l'École d'administration de l'Université Yale, ne fait rien pour calmer l'inquiétude des investisseurs américains (et canadiens et québécois, pourrait-on ajouter).

Il signale que toute réforme comptable à l'américaine ne couvrira qu'une partie des risques encourus par les investisseurs actuels, étant donné l'accélération de la mondialisation dans le domaine des investissements.

Deux seules boîtes comme Fidelity Investments et la California Public Employees' Retirement System, parties de pratiquement zéro il y a une décennie, détiennent à elles seules pour 2000 milliards de dollars US de valeurs étrangères à l'heure actuelle. À l'inverse, la Bourse de New York et le Nasdaq comptent ensemble près de 1000 titres étrangers offerts à leurs clients.

Le système américain étant obsole, dit M. Garten, on devrait se rabattre sur une formule de comptabilité planétaire comme celle que préconise la Commission internationale des normes comptables (International Accounting Standards Board), qui a son siège à Londres et que préside un ex-président de la Fed américaine (banque centrale), Paul A. Volcker.

Le doyen souscrit aussi à l'idée que le système comptable actuel ne répond pas aux exigences de l'économie post-industrielle. M. Garten ne voit pas de solution miracle au problème courant, mais souhaite que l'on profite du drame actuel pour, au moins, esquisser des projets qui dépassent le monde — finalement petit — des États-Unis, et qui prennent en compte les intérêts de tout investisseur, « de Bruxelles à Pékin ».



The Boston Globe

Mamours

ON AURAIT PU CROIRE que le président des États-Unis fasse preuve de plus de délicatesse à l'endroit du Canada, après l'accident qui a conduit les forces américaines à bombarder des soldats canadiens en Afghanistan. Pas du tout. Lors de son émission radio hebdomadaire la semaine dernière, George W. Bush, qui avait déjà rompu une tradition après son élection en saluant le Mexique plutôt que le Canada comme premier voisin, en a remis. « Le Mexique et l'Amérique partagent un continent et nourrissent des objectifs communs », a lancé avec chaleur le président Bush. Jusque-là, on croyait être trois à « partager » le haut de cette Amérique du Nord, mais on s'est peut-être trompé. Des Canadiens pensaient être, entre autres, le premier partenaire commercial des États-Unis, le président a remis les pendules à l'heure: « Les États-Unis n'ont pas de rapports plus importants dans le monde que ceux qu'ils entretiennent avec le Mexique. » La dépêche reproduite par le *Boston Globe* souligne l'attention particulière que le président porte à la communauté hispanophone américaine — qui dépasse les 20 millions d'habitants — en fonction des importantes élections de cet automne. Le président veut, par ces mamours faits à « ses » Mexicains, atténuer la grogne causée par un resserrement des contrôles aux frontières suite au 11 septembre.



Chicago Tribune

Détours

LE MINISTRE des Transports du Québec, Serge Ménard, a annoncé il y a 48 heures des contrôles plus sévères du comportement des automobilistes dans les aires de construction routière. Si on en croit l'expérience américaine, l'initiative se justifie. L'an dernier aux États-Unis, près de 1100 personnes sont mortes et plus de 40 000 ont été blessées dans des accidents survenus sur des chantiers de construction de routes, indiquait le *Chicago Tribune* de dimanche dernier. Juste avant le Québec, l'Illinois vient aussi de resserrer ses lois et son dispositif de surveillance de ces chantiers, étant établi, selon les autorités, que ces lieux de travail sont les plus dangereux qui soient dans le pays. En l'an 2000, l'Illinois a enregistré à lui seul 38 morts dans des accidents sur ses chantiers routiers, chiffre en hausse de plus du double par rapport à 1991. La mort frappe tant les automobilistes que les employés des chantiers. Les gens ont tendance partout à négliger l'affichage pertinent aux chantiers routiers, d'autant plus qu'ils sont de plus en plus distraits par une foule d'activités secondaires tout en conduisant: travailler ou jaser au téléphone, boire, y prendre le petit déjeuner, voire se maquiller, etc. À tout ça s'ajoute un achalandage routier sans cesse croissant.



BusinessWeek

Glamour

ON FAIT de plus en plus de choses tout en conduisant un véhicule et rien n'indique que la tendance va se résorber. Les constructeurs automobiles y voient — les Européens en particulier — qui alourdisent leurs nouveaux modèles de gadgeteries de plus en plus compliquées. Les fiers propriétaires d'un récent modèle de BMW à 57 300 \$ US ont évidemment accès à leur courriel à bord, mais peuvent aussi régler par électronique la rigueur de suspension qui leur convient. Le menu que leur offre l'écran de bord dépasse les 700 options. L'électronique d'une Mercedes SL (83 000 \$ US) reçoit des commandes qui obéissent à la voix humaine, des phares à allumage automatique et des « sensors » qui viennent des obstacles. Une Peugeot 607 comprend plus d'électronique que n'en comptait la première génération des Airbus, dit avec fierté un promoteur du constructeur. Mais souvent, note *BusinessWeek*, ces gadgets en sont à leur première utilisation et posent toutes sortes de problèmes. La carte déverrouillage-démarrage de la Renault Laguna est pratique... tant que cette carte est à l'abri de certaines ondes, ou n'a pas été pliée dans la poche de monsieur sur sa fesse droite. Résultat de tout ça, révèle un magazine allemand: les problèmes électroniques sont devenus la première raison (32,1 %) pour laquelle on fréquente un garage.

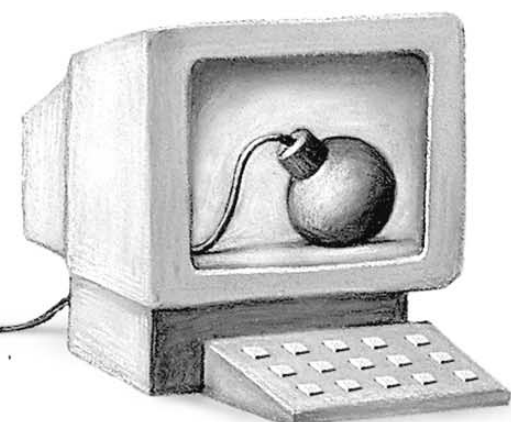


The Economist

Troubadours

SAVEZ-VOUS QUELLE est la plus grande valeur en circulation dans le monde après le dollar américain? *The Economist* nous apprend que c'est la somme des « air miles » accumulés par tout un chacun. L'institution, qui aura d'abord profité bien sûr aux gens d'affaires appelés à se déplacer fréquemment en avion, fête ses 21 ans. Certains détenteurs de ces « air miles » en ont tellement qu'ils surveillent ce volet de leur portefeuille plus étroitement que les autres. Et certains vont d'ailleurs jusqu'à souhaiter qu'un taux d'intérêt s'applique à cette valeur. Avec le temps, l'institution a largement dépassé la clientèle volante: la moitié des « air miles » s'acquiert aujourd'hui sans recours à l'aéroplane. En date du mois d'avril, on estime que les droits de détenteurs d'« air miles » atteignent quelque 8500 milliards de milles. Chacun valant généralement entre deux et neuf cents US, le parc des « air miles » vaudrait dans les 500 milliards de dollars US. Ce qui, au rythme de croissance actuel (20 % par an depuis 1995), en viendrait à dépasser d'ici deux ans la masse d'argent américain (billets de banque et petite monnaie) en circulation dans le monde. Ce qui fait rire jaune dans tout ça, c'est que les transporteurs aériens ont imprimé beaucoup plus de titres donnant droit à des « air miles » gratuits qu'ils ne sont capables d'offrir de places à bord de leurs appareils. Le bon vieux Crédit social n'aurait pas fait mieux.

Forum



Le cyberterrorisme à nos portes ?

L'objectif pour les pirates informatiques est de déstabiliser les sociétés visées en bloquant les opérations effectuées par les systèmes informatisés névralgiques



BENOÎT GAGNON
L'auteur est collaborateur à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (www.dandurand.uqam.ca).

DEPUIS les événements du 11 septembre dernier, les gouvernements, par souci de sécurité, tentent de déterminer les types d'agressions qui sont susceptibles de toucher leurs infrastructures. Les menaces asymétriques — des menaces employées par un acteur incapable d'affronter de manière conventionnelle un adversaire trop fort pour lui, mais capable de lui infliger des chocs déstabilisateurs par des moyens non orthodoxes — se retrouvent projetées au premier plan. Avec la multiplication des réseaux informatiques et l'accessibilité toujours croissante d'Internet et des ordinateurs, certains spécialistes voient désormais le cyberterrorisme comme une forme de menace qui pourrait émerger dans les années à venir.

Avec comme but ultime de voir leurs desseins politiques s'accomplir, les terroristes sont constamment à la recherche de nouveaux moyens pour arriver à leurs fins. Selon plusieurs spécialistes du terrorisme, le cyberterrorisme va vraisemblablement devenir l'un des moyens de prédilection des terroristes dans les années à venir. En effet, ses moyens d'action sont accessibles et peu coûteux. Or nos sociétés, de plus en plus « branchées » aux réseaux informatiques, sont plutôt fragiles face à ce type d'attaques.

Une fragilité causée surtout jusqu'à maintenant par le manque d'attention que les responsables sécuritaires accordent à cette menace. Cette situation est probablement liée à une méconnaissance du phénomène et de ses possibilités, aux coûts astronomiques de mise en place d'une cyberdéfense efficace et au fait que le cyberterrorisme ne s'attaque pas directement aux vies humaines.

Le piratage de systèmes informatiques n'a pas la même portée psychologique sur la population qu'une bombe qui éclate dans un centre-ville ou un avion qui s'écrase sur un gratte-ciel.

Qu'est-ce que le cyberterrorisme ?

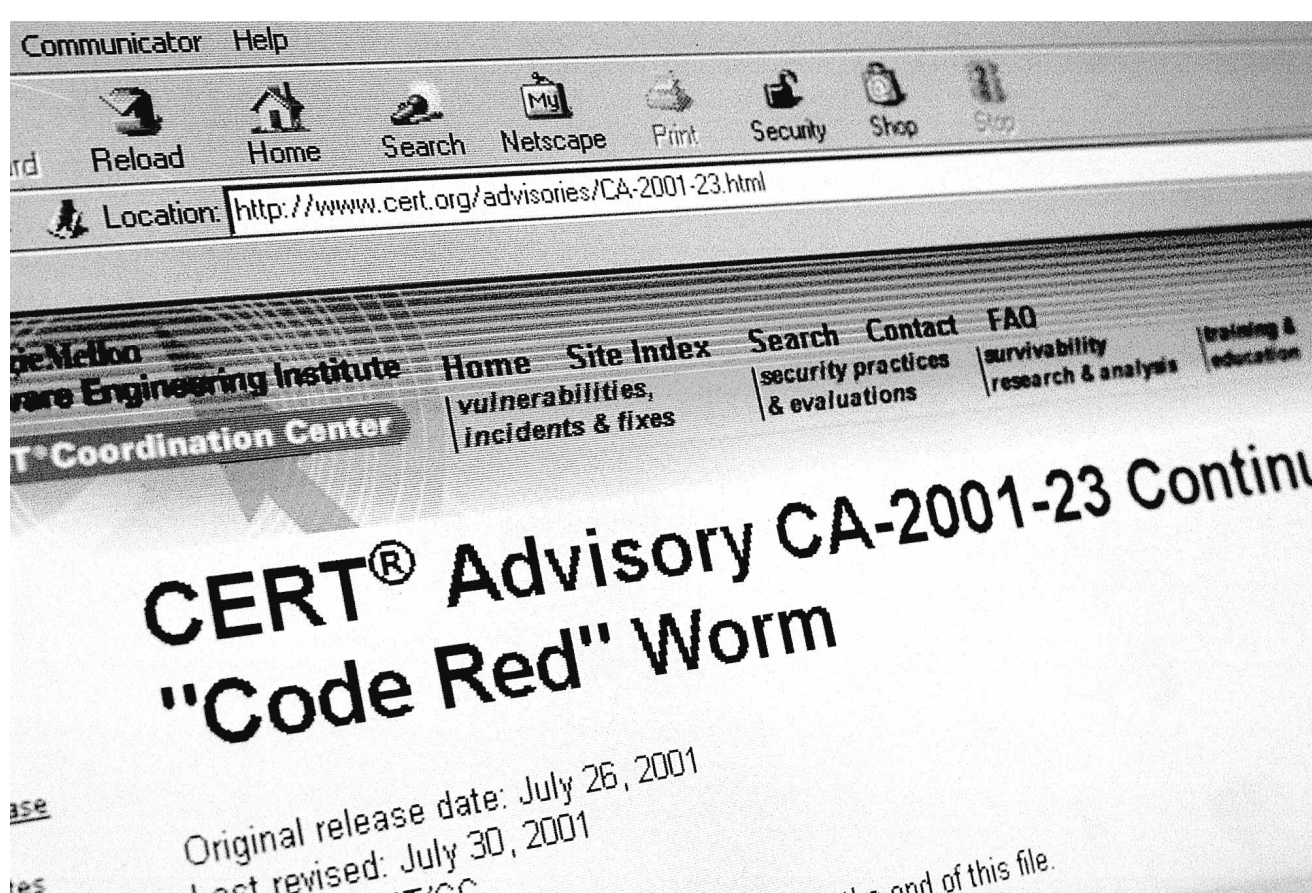
Qu'entendons-nous par cyberterrorisme ? Le cyberterrorisme rejoint le terrorisme classique. C'est une action violente et symbolique ayant pour mandat de faire changer des comportements sociopolitiques en dérangeant les opérations normales de la société. Évidemment, en ce qui a trait à la violence, il faut ici considérer qu'une attaque informatique constitue une action violente, notamment parce qu'elle perturbe les activités quotidiennes des sociétés.

Avec le cyberterrorisme, les attaques perpétrées visent les réseaux informatiques importants qui constituent un des piliers des sociétés technologiquement évoluées. L'objectif est de déstabiliser les sociétés visées en bloquant les opérations effectuées par les systèmes informatisés névralgiques. Ainsi, des tests effectués par le département de la Défense des États-Unis ont démontré l'ampleur que pourrait prendre une telle attaque. L'exercice *Eligible Receiver*, mené aux États-Unis à la fin des années 1990, a démontré que des cyberterroristes pourraient aisément attaquer des structures informatiques névralgiques. En effet, 35 agents de la National Security Agency avaient réussi, en moins de deux semaines, à pirater le système d'alarme (911) de bon nombre d'États, le submergeant de faux appels, et à s'attaquer à 41 000 des 100 000 ordinateurs du Pentagone. Le tout avait été fait à l'aide de plateformes informatiques commerciales, camouflant ainsi le passage dans le cyberspace.

Effets déstabilisants

Imaginons simplement les effets déstabilisants sur l'économie occidentale d'une cyberattaque organisée. Entre autres, les terroristes pourraient utiliser les infrastructures informatiques pour bloquer les réseaux de communication, perturber les opérations informatiques et, finalement, porter atteinte aux entreprises et aux particuliers.

Tout porte à croire que le cyberterrorisme deviendra un phénomène de plus en plus important dans les prochaines années. En effet, il offre des avantages considérables aux terroristes : il requiert



La commotion causée par le virus Code Red en juillet dernier montre combien il est relativement facile pour un internaute malintentionné de perturber sérieusement le cyberspace.

des moyens réduits et accessibles. Les ordinateurs et les logiciels suffisamment puissants pour commettre ce type d'agression sont disponibles à grande échelle et sur le marché légal. Il est évident qu'il est plus risqué pour un individu mal intentionné de se procurer du matériel explosif acheté au noir que d'obtenir le tout dernier processeur d'Intel...

De plus, les cyberattaques peuvent être diffusées partout dans le monde et se faire de façon retardée, permettant aux terroristes de changer d'endroit avant que l'attaque ne se concrétise. De même, les cyberattaques peuvent provenir de différents endroits en même temps et ne pas dévoiler leur provenance. Autre avantage : le cyberterrorisme n'a pas besoin d'actions éclatantes pour être efficace, les cyberterroristes peuvent rester dans l'ombre et mettre sur pied des cyberattaques répétitives. Et cela, sans compter sur le fait que les cyberattaques n'exigent pas d'action suicide ; un terroriste peut donc effectuer de nombreuses attaques.

Mais un des plus grands avantages du cyberterrorisme est la formation. Autrefois, les terroristes devaient suivre une formation appropriée avant de perpétrer leurs actions. Ils se rendaient dans des

endroits spécifiques pour y apprendre comment effectuer leurs opérations. Ces mouvements rendaient donc leurs points de rencontre plus faciles à détecter. Or, avec le cyberterrorisme, la situation n'est plus du tout la même. Grâce à Internet, qui est une source inépuisable d'informations sur le piratage informatique, les cyberterroristes peuvent apprendre par eux-mêmes comment faire des cyberattaques et demeurer dans le confort de leur foyer.

Dangers et réalités

Il est à noter que le cyberterrorisme est d'autant plus inquiétant qu'il représente une menace flagrante pour les services de sécurité. Ces services, menant de plus en plus leurs activités à l'aide de moyens basés sur des hautes technologies, sont vulnérables à des attaques cyberterroristes, car ils multiplient les failles possibles au sein des systèmes informatiques.

Il faut toutefois mettre un bémol à ces cris d'alarme. À ce jour, il n'y a pas encore eu d'attaque cyberterroriste qui ait eu des répercussions importantes. Jusqu'ici, ce phénomène n'a entraîné principalement que des dégâts financiers. Cela s'explique par le fait que les cyberattaques ne sont pas très éclatantes



Le numéro du 21 février du Newsweek comprenait un dossier sur le cyberterrorisme.

Le piratage de systèmes informatiques n'a pas la même portée psychologique sur la population qu'une bombe qui éclate dans un centre-ville ou un avion qui s'écrase sur un gratte-ciel... Pourtant, le potentiel perturbateur d'une cyberattaque organisée est réel. L'importance qu'accordent de plus en plus les États à cette menace au sein de leur échelle des priorités de sécurité semble donc justifiée.

LA BOÎTE AUX LETTRES

De l'argent mal utilisé

QUÉBEC verse 5 millions au zoo de Saint-Félicien, a-t-on appris. Mais cela ne rendra pas les pauvres davantage capables de fréquenter le zoo.

L'activité culturelle (musée, théâtre, opéra, bibliothèque... et zoo) pourrait aider les gens à se sortir de l'ornière de la pauvreté. Quand le gouvernement verse des millions à une compagnie comme le Musée des beaux-arts, l'aide financière bénéficie presque entièrement à ceux qui peuvent déjà se passer de l'aide gouvernementale.

Les entreprises culturelles ne réclament jamais une augmentation de clientèle ; elles cherchent seulement plus d'argent, sans l'obligation d'éveiller à la culture ceux qui en ont le plus besoin.

Les millions du zoo pourraient atteindre le double but de sauver le zoo et de rendre un grand nombre de personnes capables de s'éveiller à la connaissance. Les millions du théâtre pourraient rendre bien des démunis capables de profiter d'une ressource qui élèverait leur accès à l'autonomie.

Au lieu de verser 5 millions au Zoo, je conseille au gouvernement de consacrer cet argent à distribuer des droits d'entrée qui permettraient à des Québécois et des Québécoises démunis de s'y rendre. À notre époque, l'informatique rend la chose facilement réalisable.

FRANÇOIS GÉLINAS
Sorel-Tracy

Déclaration outrageante

JE SUIS OUTRÉ de la déclaration du ministre Legault sur la hausse des coûts des médicaments. À mon avis, la hausse est due à la complaisance des gouvernements envers les compagnies pharmaceutiques.

Vous voulez une preuve ? Le prix du Diclectin (pour empêcher les femmes enceintes de vomir) est passé approximativement de 66 \$ en juin 2001 à 93 \$ en juillet 2001, pour 60 pilules. Pourquoi, le 1^{er} juillet 2001, ce médicament a-t-il été ajouté à la liste des médicaments

remboursés par l'assurance-médicaments du gouvernement ?

Cette information est vérifiable auprès de n'importe quel pharmacien de même que sa liste de médicaments couverts.

MICHEL SIMARD
Saint-Jean-sur-Richelieu

Les autos étrangères sont meilleures

Je réponds ici à la lettre de Philippe Cauchi que vous avez publiée dans La Presse du 9 mai.

VOUS AVEZ parfaitement raison en disant que ce ne sont pas les gouvernements qui ont à régler les problèmes des constructeurs américains d'automobiles. Sauf que ces derniers ont beaucoup à faire pour regagner la confiance des consommateurs. Vous mentionnez que même certains membres des TCA n'achètent pas de produits américains. Pourquoi, pensez-vous ?

J'ai visité plusieurs usines d'assemblage d'autos, autant américaines qu'étrangères, et la différence est incroyable. Chez les compa-

gnies étrangères, on voit de l'équipement à la fine pointe de la technologie, des employés sérieux qui travaillent avec fierté. Chez les américains, c'est tout le contraire.

Présentement, je possède deux véhicules, un japonais et un américain. Le japonais, jamais de problèmes. L'américain est plein de problèmes. De plus, la compagnie est très arrogante et m'envoie carrément promener. Je suis loin d'être la seule dans cette situation. Les consommateurs sont fatigués de ces situations et ont trouvé dans les produits étrangers une réponse à leur problèmes.

Que les syndicats éduquent le public ? Oui, certes, mais pas avant avoir exigé de leurs membres qu'ils travaillent d'une façon impeccable.

LISE CLÉMENT

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

La plus vieille question du monde (2)

Nous publions aujourd'hui le second éditorial de notre minisérie sur le phénomène de la prostitution à Montréal.



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Police, arrestations, contraventions, harcèlement. Aucune ville au monde n'a réussi à éliminer la prostitution de rue en utilisant l'arme de la répression.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, veut d'abord s'attaquer aux causes de la prostitution et régler le problème de la pauvreté et de la toxicomanie. Bravo, tout le monde est pour la vertu. Mais en attendant la fin improbable de la pauvreté, les prostituées arpègent les trottoirs et les citoyens, excédés, se font justice eux-mêmes.

Les villes ont une marge de manœuvre extrêmement étroite. La prostitution relève du Code criminel et seul Ottawa peut légiférer. Mais pour faire quoi? Légaliser la prostitution? Créer des zones désignées, des *red light*, pour éviter que les prostituées racolent leurs clients dans des quartiers résidentiels? Ouvrir des bordels pour vider les trottoirs et permettre aux prostituées de travailler en sécurité? Pourquoi pas?

Plusieurs arguments militent en faveur de la légalisation des maisons de débauche. La prostitution intérieure est beaucoup moins dangereuse, elle suscite très peu de plaintes des citoyens et elle diminue sensiblement le nombre de prostituées qui travaillent dans la rue.

Mais Ottawa n'a pas l'intention de légaliser quoi que ce soit. La population est d'ailleurs divisée. Selon un sondage SOM effectué en février 2000, 68 % des femmes au Québec croient que la prostitution est dégradante, comparativement à 58 % pour les hommes.

Les féministes aussi sont divisées. Profondément. Pour les unes, la prostitution est dégradante, humiliante et la légalisation est inacceptable car l'État devient alors un proxénète et donne, du même coup, sa bénédiction à l'esclavage des femmes. Pour les autres, les prostituées sont des travailleuses indépendantes qui doivent être respectées et protégées comme tous les autres salariés. En légalisant, l'État encadre une profession qui

en a grandement besoin.

Les points de vue sont irréconciliables. Dès qu'il est question de prostitution, les valeurs morales viennent brouiller les cartes. Mais certains États, comme les Pays-Bas, ont décidé de mettre de côté les arguments moraux et d'attaquer le problème de façon pragmatique.

Les Pays-Bas ont légalisé les bordels, mais la prostitution de rue est formellement interdite. En plus des maisons de débauche, les Hollandais ont créé des *tipplezones*, c'est-à-dire des lieux extérieurs grands comme un terrain de football, clôturés et surveillés par la police, où travaillent les prostituées. Un organisme communautaire offre sur place café, condoms et seringues propres.

Mais personne ne veut de *tipplezone* dans sa cour et la population insiste pour qu'elles soient situées loin, bien loin de la ville, dans un champ où personne ne les voit.

Les Pays-Bas ont pratiquement réglé le problème de la prostitution de rue même si quelques prostituées junkies hantent parfois le centre-ville. Idyllique? Oui et non, car, en dépit de la légalisation, tout un pan de la prostitution échappe toujours au contrôle de la police: de nombreuses filles en situation d'illégalité sont recrutées et exploitées par des proxénètes.

Le modèle hollandais peut-il s'exporter? Les *tipplezones* ont peu de chances de s'enraciner ici. Cette prostitution, qui se pratique dans des champs clôturés, planqués dans des endroits isolés, est sinistre. D'ailleurs, de nombreuses prostituées hollandaises les boudent.

En juin 2001, le Bloc québécois a proposé de décriminaliser la prostitution et de créer des zones désignées où les prostituées pourraient travailler en toute légalité.

L'idée est intéressante, mais elle laisse en suspens une question délicate et explosive: où installer ces mini *red light*? Les prostituées ne veulent pas se retrouver dans des parcs industriels, loin de tout, parquées dans un enclos, aussi légal soit-il. Mais quel quartier, quelle artère commerciale, est prêt à recevoir les prostituées avec leur lot de misère, de condoms souillés, de seringues sales et de clients à l'affût? C'est la plus vieille question du monde et peu de politiciens sont prêts à prendre le risque d'y répondre.

- FIN -

La vanité de Groupaction



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

La firme Groupaction a pondu jeudi un communiqué dans lequel elle soutient, en somme, qu'elle a sauvé le Canada.

« Les résultats de la démarche de commandite et de visibilité du gouvernement canadien sont concluants, dit le communiqué, au sujet de la stratégie conçue par Groupaction au coût de 1,6 million. Si un référendum avait lieu aujourd'hui au Québec, le Canada ne serait pas au bord de la rupture, comme en font foi tous les sondages sur cette question. Le Canada était pleinement justifié d'investir dans ce programme en recourant à de l'expertise-conseil extérieure reconnue. »

Outre de révéler un niveau élevé de vanité, cette affirmation s'appuie sur une prémisse fautive et sur un raisonnement douteux.

Une prémisse fautive: s'il est vrai que la souveraineté tire la patte dans les sondages, cette situation n'a rien d'inusité. En dehors d'événements particuliers, le OUI obtient à peu près 40 % d'appuis depuis plus de 20 ans, selon les sondages CROP, et c'est encore le cas aujourd'hui malgré les déboires du gouvernement Landry.

Un raisonnement douteux: peut-on vraiment croire que la multiplication des drapeaux canadiens au Québec — du Stade olympique au Festival de la truite mouchetée — a convaincu les Québécois des bienfaits du fédéralisme? Même des ministres fédéraux en doutent, eux qui défendent le programme de commandites au nom du soutien aux événements bien plus qu'au nom de la lutte contre les « séparatistes ».

Il est vrai que si un référendum avait lieu aujourd'hui, le camp souverainiste serait nettement battu. Cela ne résulte pas d'une quelconque stratégie fédérale. Si les Québécois ne veulent rien savoir d'un référendum sur la souveraineté, c'est qu'ils se sont déjà prononcés deux fois. Ils en ont tout simplement marre de ce débat. C'est d'ailleurs une des sources de la montée fulgurante de l'ADQ, constatée dans le dernier sondage SOM-La Presse.

Et, quoi qu'en pense Groupaction, les Québécois en ont aussi marre du gaspillage et des guerres de drapeaux.

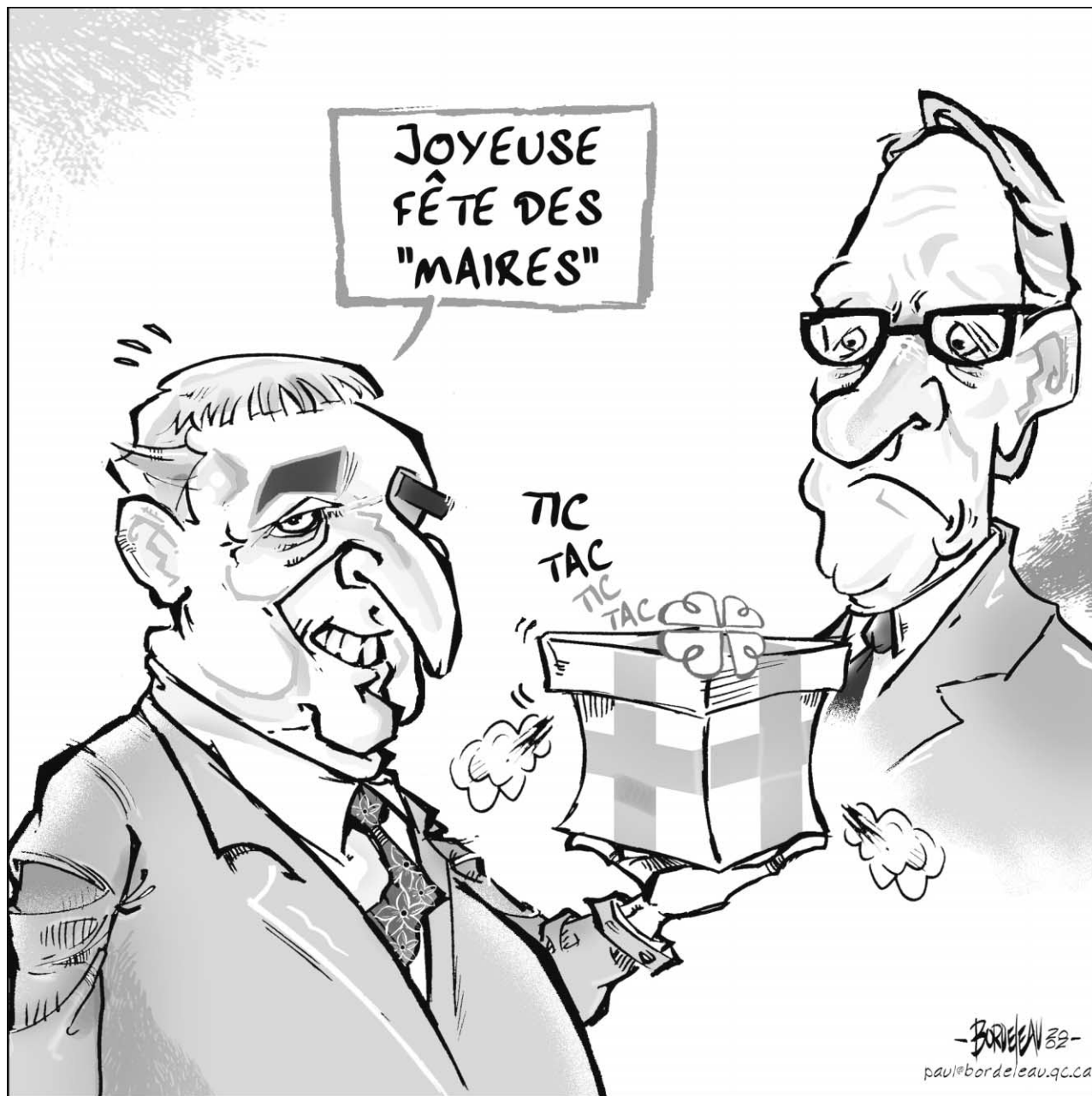
Pelure de banane

Le gardien de but des Hurricanes de la Caroline, Kevin Weekes, considère comme insignifiant le fait qu'un partisan montréalais, à la fin d'un match récent, a lancé une banane en sa direction. « Je comprends parfaitement qu'il y a quelques idiots absolus dans une foule, mais le ratio est sans doute de 99 contre un. Montréal est une ville formidable », a dit M. Weekes.

Voilà, lancer une banane vers un

joueur parce qu'il est noir (on suppose que c'est la motivation du geste, bien qu'on ne sache même pas si Weekes était vraiment visé) est un geste parfaitement stupide. Mais c'est aussi un geste parfaitement isolé, qui ne reflète en rien ce qu'est Montréal ou le Québec. Alors pourquoi cette anecdote fait-elle la une du *Globe and Mail*, le plus grand quotidien du Canada?

André Pratte



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Quand le Québec honore M. Mulroney

Nous vous présentons chaque semaine une sélection d'éditoriaux parus dans la presse anglophone du pays. La traduction est de La Presse.

(National Post, 8 mai)

LA NOMINATION, par Québec, de Brian Mulroney au titre de Grand Officier de l'Ordre du Québec constitue un honneur approprié fait à un éminent Canadien. C'est aussi un signe, espérons-nous, que l'Ordre « national » du Québec renonce à sa déplorable réputation de colifichet séparatiste.

Mais cela ne signifie pas que les anciens titulaires ne méritaient pas cet honneur. À la vérité, la

liste des membres de l'Ordre se compose entièrement de personnes remarquables. Ce ne sont pas ceux et celles qui ont été choisis pour recevoir cet honneur qui ont été la cause de controverse dans le passé, mais bien ceux qui ont été ignorés. Ainsi, nombre d'observateurs trouveront absurde que deux des plus célèbres fils du Québec, Pierre Trudeau et Mordecai Richler, n'ont jamais été honorés par leur province d'origine.

L'Ordre du Québec est singulier dans le système canadien d'attribution d'honneurs en ce qu'il est étroitement associé, et même de manière inconvenante, au bureau du premier ministre provincial. Tandis que l'attribution d'hon-

neurs est marquée par l'indépendance et l'esprit non partisan à l'instance fédérale et dans les autres provinces, l'Ordre du Québec est pour sa part une affaire résolument politisée. Il comporte un conseil consultatif, mais les personnes choisies pour recevoir les honneurs sont désignées par le cabinet, et c'est le premier ministre qui confère l'honneur, système convenant davantage à un potentat d'un pays du tiers-monde qu'à un dirigeant d'une démocratie moderne.

Nos félicitations à M. Mulroney pour cet honneur, et nous espérons nous pouvoir un jour féliciter le Québec pour avoir réformé son système d'attribution d'honneurs.

De la politique de bas étage

(The Gazette, 8 mai)

PIERRE BOURQUE, chef de l'opposition au conseil municipal, a fait un usage abusif de procédures juridiques dans ses machinations pour faire déclarer le maire Gérald Tremblay inhabile à siéger et le faire suspendre pendant cinq ans de l'hôtel de ville en raison d'une allégation inventée de toutes pièces à propos d'une affaire de divulgation.

M. Bourque fait une montagne d'un rien en se servant de la controverse entourant la succession Angers pour lancer des procédures destinées à destituer M. Tremblay. Voilà de la petite politique dans ce qu'elle a de plus bas. Et ça démontre que la politique est engagée sur la même pente que les sports professionnels: les joueurs n'ont aucun respect les uns pour les autres.

Lundi, M. Bourque a formulé une plainte auprès du procureur général du Québec, Paul Bégin, lui demandant de déposer des accusations contre M. Tremblay en vertu de la loi provinciale sur les élections municipales et les référendums. M. Bourque se scandalise de ce que le maire ait omis de déclarer, dans la divulgation de ses intérêts financiers, son rôle de fiduciaire à temps partiel de la succession privée de Guy Angers, fondateur de la firme de biotechnologie Rougier, mort il y a une dizaine d'années. M. Trem-

blay touche une modeste rétribution annuelle qu'il dit être inférieure à 10 000 \$. Et le maire n'exerce aucun contrôle sur les investissements de la succession. C'est une firme indépendante qui prend les décisions financières, et M. Tremblay n'a aucun droit de regard.

Les règles de divulgation sont importantes pour prévenir les conflits d'intérêts et la loi provinciale prévoit des poursuites en cas de violations présumées. Les juges ont le pouvoir de déclarer les contrevenants inhabiles à siéger et de leur imposer une suspension de cinq ans de la politique municipale. Mais l'affaire Angers n'a rien qui justifie une accusation.

La loi provinciale exige des politiciens municipaux qu'ils dévoilent leur engagement dans des compagnies susceptibles de faire des affaires avec leur ville, y compris tout poste administratif qu'ils occupent. Il est difficile de voir les gains que M. Tremblay pourrait tirer de la succession Angers, et il est loin d'être clair qu'il a fait quelque chose de mal. M. Bourque se lance dans de basses insinuations en établissant des liens du maire au fiduciaire, à la succession privée puis à la divulgation de conflit d'intérêts. Et il se sert d'ingrédients sous forme de mots-clés superficiels pour réclamer une poursuite au criminel auprès du gouvernement provincial.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une grosse garderie à 5\$

LES EMPLOYÉS de la construction sont-ils des enfants mineurs? Lorsque j'ai vu la dernière publicité de la CSST (un employé de la construction tombe du cinquième étage dans un trou d'ascenseur), je me suis demandé comment un gouvernement peu faire dire à « un gars de la construction » avec des cartes de compétence: « Si mes patrons avaient fait protéger le trou, je serais encore vivant. »

Mes questions sont les suivantes: pourquoi un employé a-t-il besoin que son patron lui dise de placer une planche de bois pour couvrir un trou pour sa propre sécurité? Est-ce qu'une carte de compétence enlève le jugement, la capacité de réfléchir, la capacité de se protéger. Pourquoi le gouvernement dépense-t-il mes impôts pour faire de la propagande contre les entrepreneurs de la construction? Sommes-nous rendus au point où la police, nos patrons et le gouvernement doivent nous dire quoi faire, quoi dire, quoi penser comme à un enfant mineur. La société me semble tellement infantilisée par le gouvernement: « Si tu bois, ne conduis pas », « Si tu fais l'amour, mets un condom », « Si mes patrons avaient couvert le trou, je serais encore vivant ». Je regarde les Québécois et je me demande s'il y a encore quelqu'un de responsable de ses actes. Est-ce que le Québec est devenu une grosse garderie à 5 \$?

MARTIN HUBERT
L'Assomption

SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION
un manque de sécurité, ça ne pardonne pas!

Plan d'action construction de la CSST pour 2002

TRAVAUX :	EN EXCAVATION :
<ul style="list-style-type: none"> • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS 	<ul style="list-style-type: none"> • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS • SÉCURITÉ DES ÉMISSEURS • SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS
<ul style="list-style-type: none"> • EN HAUTEUR : • EN HAUTEUR : • EN HAUTEUR : • EN HAUTEUR : • EN HAUTEUR : • EN HAUTEUR : 	<ul style="list-style-type: none"> • AVEC UTILISATION : • AVEC UTILISATION : • AVEC UTILISATION : • AVEC UTILISATION : • AVEC UTILISATION : • AVEC UTILISATION :

ATTENTION: Tous les éléments du plan d'action s'appliquent également au secteur résidentiel.

Ne laissez pas la mort faire son travail

La prévention, j'y travaille! CSST Québec

À votre tour



Hélène Roy déplore le sort fait aux jeunes enfants ballottés tous les jours entre la garderie et la maison. On la voit ici devant un assemblage de photographies de membres de sa famille.

Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

« Mais que fais-tu toute la journée ? »

ANNIE PÉLOQUIN
L'auteure réside à La Prairie.

« UNE MÈRE, ça vaut tout l'or du monde... » C'est bien joli de dire ça, mais en réalité, les mères ne reçoivent rien du tout pour leur travail, à part une gratitude exprimée de façon passagère le dimanche de la fête des Mères.

Combien seriez-vous prêt à payer pour une personne qui serait présente 24 heures sur 24, sept jours sur sept, qui prépare des repas sains et nourrissants, qui nettoie la vaisselle, fait le ménage, le lavage, le repassage, sort les ordures et la récupération, répare vos vêtements, vous baigne et vous habille, vous soigne quand vous êtes malade, vous berce en vous murmurant des mots d'amour et vous couvre de baisers, vous lit une histoire, vous apprend les bonnes manières, vous entraîne à être propre et ce faisant, ramasse les accidents..., vous montre comment faire un château avec les blocs et comment tenir le crayon pour réaliser vos chefs-d'oeuvre, vous explique comment monte la sève dans les érables pour que nous puissions en produire le délicieux sirop, vous écoute raconter votre dernière peine d'amour et comment ce prof est « full débile » ?

Tout ce que je lis depuis quelque temps dans le journal, dans les magazines, ne valorise que les femmes qui jonglent avec le temps et les tâches, ces « wonderwomen » qui semblent, paradoxalement, fières d'être considérées comme telles.

La société, dans sa forme actuelle, valorise la performance au travail et l'acquisition de biens matériels. Une mère à la maison ne remplit pas ces critères quantifiables. Combien de fois des mères se sont-elles fait dire : « Mais que fais-tu toute la journée ? » Combien ont ressenti de la gêne au moment de répondre aux gens qui leur demandaient ce qu'elles faisaient dans la vie ? Alors qu'elles répondaient qu'elles étaient mères à la maison, on les voyait se détourner aussitôt la tête, n'ayant à leurs yeux plus aucun intérêt. Bien des mères renoncent à une carrière prenante pour se dévouer à leurs enfants, mais ce choix ne se fait jamais sans déchirement. Et sans profonde remise en question.

Et pourtant, les gouvernements se targuent de mettre au point des programmes pour encourager les gens à faire des enfants. Dans leur grande mansuétude, ils se battent, fédéral contre provincial, pour nous mitonner le meilleur programme au monde.

Et pourtant, tout ce dont les parents ont besoin, c'est que ces mêmes gouvernements les taxent un peu moins, qu'ils leur permettent de desserrer la ceinture financière qui les étouffe et les oblige de plus en plus à se trouver un emploi, au détriment des enfants.

Il serait temps que ça change. En commençant par nos dirigeants, qui doivent valoriser le rôle des mères en reconnaissant leur contribution à la qualité de vie des enfants et, ce faisant, à la société. Et nous tous, que voulons-nous pour nos enfants ? Nous vivons dans un monde où nous nous targuons d'avoir le choix ; mais l'avons-nous vraiment ? Plus souvent qu'autrement, nous courons pour concilier l'inconciliable. Certains arrivent à un fragile équilibre, que la moindre maladie d'enfant fait s'écrouler.

Comme le chante Luce Dufault : « Je veux réapprendre à prendre mon temps / Il faudrait donner le pouvoir aux enfants. »

« Maman ! »

HÉLÈNE ROY

L'auteure est une résidente de Saint-Lambert.



J'ENTENDAIS dire récemment à une émission de télé que 45 000 enfants prennent des antidépresseurs au Québec, soit deux fois plus qu'il y a trois ans. Si nos enfants doivent prendre ce type de médication, c'est que la dépression est présente

depuis bien avant le moment où la prescription a été administrée. C'est du moins ce que je pense... Oûsqu'onsenva ?

Il n'en fallait pas plus pour me décider à exprimer mes réflexions au sujet du sort fait à nos jeunes enfants.

Une mère enceinte travaille jusqu'à la toute fin de sa grossesse ou presque. Elle accouche d'un beau bébé qu'elle chérit et pour qui les parents ont préparé une chambre décorée de tout ce qu'il y a de *nec plus ultra*. Les premières semaines passent et voilà qu'il faut déjà penser à retourner au travail. Sinon, pas assez de revenus. Qu'arrivera-t-il aux paiements ?

Il faut donc une garderie pour ce trésor. Il lui faut la meilleure gardienne pour en prendre soin. Une garderie en milieu familial, pourquoi pas ? Le bébé bénéficiera au moins de l'ambiance d'une famille, à défaut de sa mère qui commence à carburer à la culpabilité. Une mère qui se sent coupable va exiger beaucoup de la gardienne qui, elle, s'occupe en moyenne de six enfants de 0 à 5

ans pendant une période de 10 heures, qui s'étire souvent à 11 heures et même 11 heures et demie. En effet, certains bébés arrivent régulièrement chez la gardienne à 6 h 30 du matin dans la couche de nuit pour n'être cueillis qu'à 6 h le soir.

Moi, je dis que ce n'est pas respecter son enfant que de le traiter comme ça. Sans compter que le bébé se fait réveiller alors qu'il dort encore la plupart du temps. L'activité principale d'un bébé est de dormir, c'est son besoin fondamental et on interrompt ce besoin quotidiennement. Et moi, le parent, j'en parle toujours comme de mon trésor que je ne traite pas comme un trésor.

Il y a aussi la socialisation du poupon qui est importante ! Si on lit un temps soit peu de livres sur le développement de l'enfant, on retient le besoin pour le bébé d'être touché, le besoin d'être tenu, le besoin de sécurité et d'attention, ces deux derniers besoins étant nourris, à mon avis, par les deux premiers. Un bébé ne parle pas mais ressent à un point tel que toutes ses cellules se souviennent.

De plus, on ne valorise pas comme société le travail des mères à la maison. Je me souviens du temps où je l'étais et où j'écoutais l'émission *Femmes d'aujourd'hui*, animée par Aline Desjardins. Il fallait être convaincu de la valeur de son choix pour résister au courant qui disait combien la femme devait faire sa place sur le marché du travail, devait s'affranchir, la seule place enviable pour la femme étant à l'extérieur du foyer. Et moi qui venais de quitter ma profession... J'ai eu trois enfants et suis restée avec eux jusqu'à ce que la dernière prenne le chemin de l'école. C'est le plus beau cadeau que j'ai fait à mes enfants et que je me suis

fait. Le lien qui s'est tissé au quotidien est toujours vivant, non que j'aie été la mère parfaite. Mes impatiences, mes impuissances se sont glissées au travers de mes présences précieuses. Aujourd'hui, le lien est fragile car difficile à tisser dans le si court laps de temps que les parents ont à consacrer à leurs enfants.

Je crois que si on valorisait le rôle des mères, si on utilisait les ondes pour parler de cette réalité, si on facilitait le travail à demi-temps du parent, si on permettait la garderie à 5 dollars à demi-temps, je crois que l'on bâtirait un autre demain pour notre société. Je suis également certaine que le coût social s'en trouverait moins élevé en bout de piste, moins élevé en hyperactivité, en asthme, en allergies, en dépression, en déficit d'attention, en délinquance, en décrochage, en suicide. Une société qui bâtit à partir de sa ressource la plus importante, soit ses enfants, est à mon avis une société qui se respecte et qui impose le respect.

Personne d'entre nous n'a eu de mère parfaite. Je ne prétends pas l'avoir été moi-même. Mais je crois que d'avoir eu le privilège d'avoir ma mère à la maison, d'avoir pu dire en revenant de l'école : « Maman ! » et qu'elle me réponde : « Bonjour, ma poupée », je crois, somme toute, que j'ai eu une mère parfaite dont je garde un souvenir, une affection, un amour, un lien indéfectible et qui se continue dans mes enfants.

À titre d'auteure de la lettre primée de la semaine, M^{me} Roy recevra une copie laminée de cette page.

Pour une taxe sur le kilométrage

JEAN-FRANÇOIS GINGRAS
L'auteur habite à L'Île-Bizard.

M. André Boisclair, ministre de l'Environnement,

LORSQUE le citoyen moyen fait son choix de mode de déplacement, les quelques avantages que présentent l'autobus ou le train ne font pas le poids devant le confort et la liberté de sa voiture, même en tenant compte des délais immobilisés dans la congestion. En effet, les délais d'attente, de connection et de marche associés aux autobus et aux trains correspondent à peu près aux pertes de temps subies lors des bouchons de circulation, le confort en moins. Le coût d'utiliser la voiture est encore trop bas par rapport au transport en commun pour faire pencher la balance pour la majorité des gens.

Il est plus que temps de faire augmenter le coût d'utilisation de l'automobile de manière à refléter plus justement son impact environnemental et social. Or, je crois que les taxes sur l'essence, bien que justifiées, ont un potentiel limité de réduire les déplacements automobiles car la consommation d'essence m'apparaît comme assez inélastique et peu sensible au prix. Elle amène donc des revenus supplémentaires, mais réduit peu les habitudes de déplacement en auto.

Par conséquent, j'aimerais proposer une nouvelle forme de tarification qui

frappera peut-être l'imaginaire collectif : une taxe sur le kilométrage parcouru annuellement. Cette taxe serait simplement un tarif fixe par kilomètre parcouru par les voitures de promenade dans une année, obtenu à partir de relevés des odomètres. Ces lectures pourraient se faire de différentes manières, par exemple dans les garages automobiles accrédités à cette fin, de façon à minimiser les coûts d'administration. Si on fixe cette taxe à, disons, 2 cents/km, le propriétaire de voiture qui parcourt 24 000 km dans une année devra payer 480 \$/année. Avec environ 2,6 millions de voitures de promenade au Québec, on parlerait d'environ 1,25 milliard de dollars par année !

À mon avis, cette taxe utilisateur-payeur, dont on exempterait évidemment les déplacements commerciaux, camions, taxis, pourrait amener des changements concrets de mauvaises habitudes (comme prendre l'auto plutôt que de marcher un demi-kilomètre pour aller au dépanneur). Personne ne pourrait crier à l'injustice car chaque kilomètre parcouru entraîne une production de gaz à effet de serre et une usure des infrastructures routières partout dans la province.

Pour justifier cette mesure, il faudrait évidemment que les revenus générés soient partagés entre les programmes de réduction des gaz à effet de serre, le financement du transport en commun et l'aménagement de nouveaux corridors cyclables.

Une odeur d'abdication

MÉLANIE DUGRÉ
L'auteure est une Montréalaise.



JE VEUX réagir aux propos tenus par Domenico Massicollini (« Pas assez d'argent pour être pauvre... ») dans la section À votre tour de La Presse de dimanche dernier.

Dimanche, fin de soirée, à la veille du retour au travail du lundi matin. Je dois admettre que tout ça est nouveau pour moi puisque je n'ai fait mon entrée sur le marché du travail qu'en janvier dernier, après 20 ans sur les bancs d'école et avec quelques diplômes et un titre d'avocate en poche. Et voilà que je tombe sur des propos qui m'agacent sérieusement. J'en ai soupé de ce discours nouvel-âge portant sur cette supposée course contre la montre et sur le bonheur de regarder pousser les fleurs. Non pas que je ne puisse admettre que nous sommes confrontés au rythme effréné de la vie d'aujourd'hui et à une société matérialiste et avide de consommation. Je le vois, le perçois et le conçois. Mais derrière ces mots, je détecte une odeur d'abdication, de fatalisme et de défaitisme qui chatouille les narines et sape la motivation de la jeune femme motivée et dynamique que je suis. J'ai grandi dans une famille où le travail et l'investissement professionnel ont toujours été valorisés. Fille d'entrepreneur qui a bâti son succès de ses mains, à coups de semaines de 80 heures travaillées et de vacances reportées, je n'ai guère vu mon père. Par moments, la petite fille que j'étais aurait bien aimé qu'il voit mes prouesses aux cours de danse et qu'il se roule dans la neige avec moi. Mais l'adulte que je suis devenue a vite réalisé qu'il n'était jamais très loin et qu'il m'offrirait un cadeau qui allait devenir plus précieux que tous les pas de ballet et les bonhommes de neige du monde : l'incarnation de l'amour du travail, de

l'investissement et de l'acharnement professionnel, de la persévérance et de la ténacité.

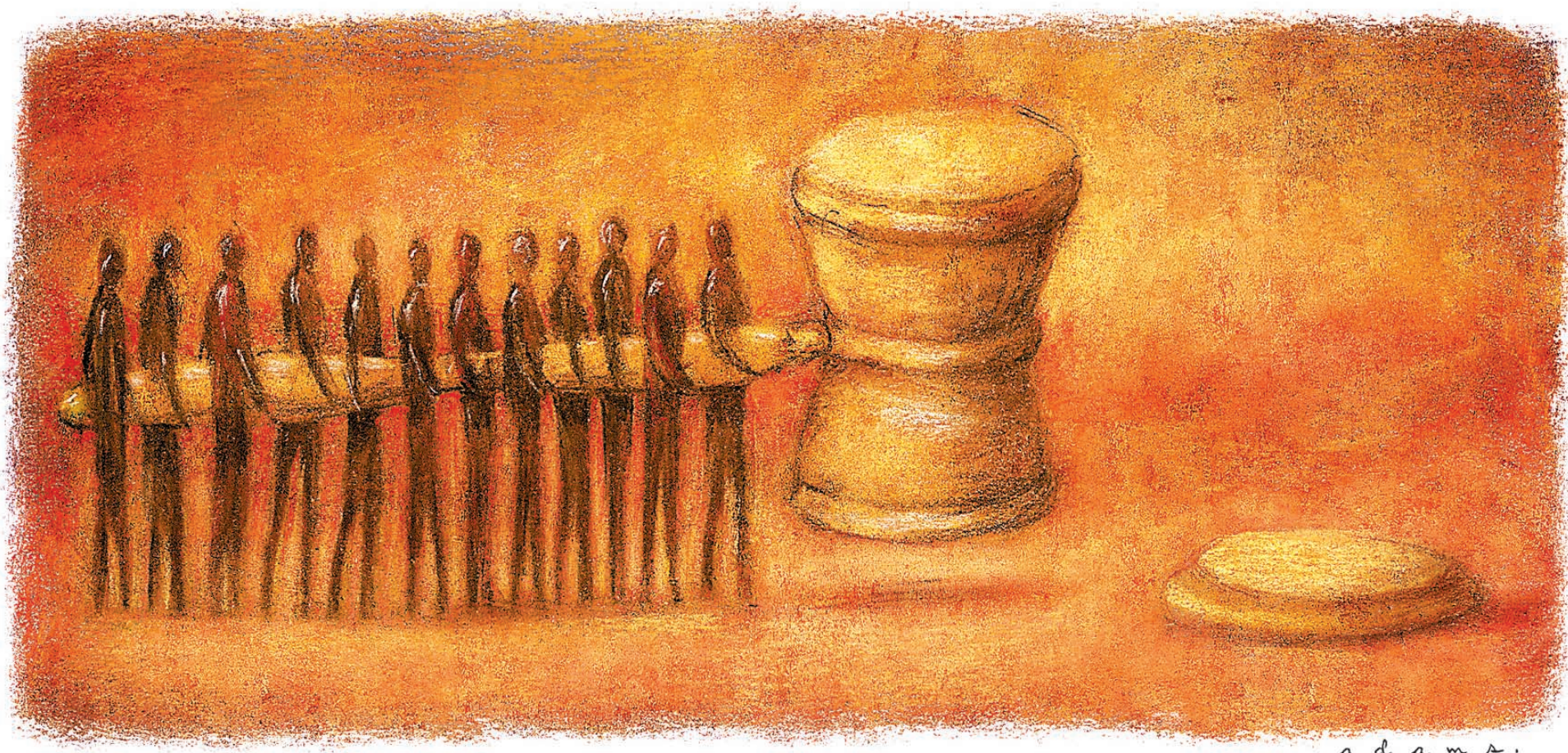
Et c'est en grandissant et en développant moi-même le désir de m'accomplir dans un métier qui me comblerait que j'ai compris toute la richesse de cet héritage. Je me suis fixé des objectifs, des buts, j'ai étudié, travaillé, pleuré, transpiré, bûché. Mais j'ai réussi et me voici gonflée à bloc, prête à relever de nouveaux défis, à m'investir dans mon métier et à redonner un peu de ce que j'ai reçu en m'impliquant dans ma communauté. Tout ça prend du temps, de l'énergie, de l'investissement physique et intellectuel. Mais j'ai la profonde conviction que je pourrai puiser autant de satisfaction, de joie et de bonheur qu'à faire des promenades pour regarder verdoyer les arbres.

Au fond, tout est une question d'équilibre et nous sommes les seuls à pouvoir trouver notre propre diapason. Toutefois, je crois qu'il est dangereux de semer et d'entretenir un sentiment d'abdication sociale et professionnelle. Le travail sera toujours un élément fondamental de la vie de tout individu et bien qu'il soit légitime et même souhaitable de chercher à en améliorer les conditions, de lutter contre les abus et de revendiquer haut et fort nos droits, je déplore la dévalorisation de l'effort et cette peur de voir la sueur perler à nos fronts.

Mon ardeur de jeune professionnelle au nombril encore humide pourra faire sourire. Mais je veillerai à toujours prendre un soin jaloux de cet enthousiasme et à ne jamais le laisser se ternir. Et le jour où, à mon tour, je ferai des enfants, je tenterai de leur inculquer le goût du dépassement et d'être pour eux le symbole qu'il est possible d'atteindre l'équilibre tout en puisant fierté, bonheur et épanouissement en s'investissant dans l'atteinte de nos objectifs et dans la réalisation de nos rêves. Et le rêve, c'est sans doute le seul luxe qui sera toujours abordable...

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT



Le jury du procès de Maurice Boucher

Les quatre femmes et les huit hommes composant le jury du procès ont fait preuve d'autant de courage que de rigueur.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Dimanche dernier, un jury composé de quatre femmes et de huit hommes rendait un verdict unanime de culpabilité pour les meurtres de deux gardiens de prison contre le chef d'une bande de motards criminels, Maurice Boucher. Le jury avait délibéré sans contact avec l'extérieur pendant dix longues journées avant de prendre sa décision. Dans ce procès qui a occupé huit semaines de leur vie, les 12 citoyens sélectionnés pour constituer le jury représentaient la société. Ils ont pesé, évalué et jugé les preuves soutenant l'accusation présentées par la Couronne et les arguments contraires avancés par les avocats de la Défense. Le procès était présidé par un magistrat de la Cour supérieure, en l'occurrence l'honorable Pierre Béliveau, chargé de veiller à ce que le procès se déroule selon les règles de la Justice.

Les 12 citoyens qui ont rendu justice en leur âme et conscience dimanche dernier aux environs de midi, sont ensuite retournés à leur vie normale. Tout ce qu'on peut savoir d'eux, c'est l'éventail de leurs occupations. Il y avait un facteur, un ingénieur, une cuisinière, deux enseignants, une analyste en communications, un retraité, ancien employé d'hôpital, une caissière, un entrepreneur en construction et deux techniciens en informatique. À partir du moment où ils ont été sélectionnés,

ils n'ont plus été que des numéros. Leurs noms ne seront jamais divulgués et tout ce qui pourrait permettre de les identifier restera sous scellés. Le rôle qu'ils ont joué au nom de la société demeurera à jamais anonyme, comme celui des centaines de jurés qui accomplissent chaque année ce devoir de citoyen, dans des procès concernant aussi bien des individus que des organisations criminelles. *La Presse* rend hommage à leur courage et à leur sens civique en faisant des douze citoyens de ce jury sa *Personnalité de la semaine*.

L'institution du jury a vu le jour en Angleterre, où la Grande Charte (1215) puis l'Habeas corpus (1679) retiraient au monarque une partie de ses pleins pouvoirs, dits de droit divin, dont celui de faire rendre la Justice en son nom. «Pour condamner un Anglais, il faut 14 Anglais», stipulait l'ancienne coutume britannique, très jalouse des libertés individuelles. En France, la Justice reste le fait du roi jusqu'à la Révolution de 1789, et les jurys sont institués en 1792. Au Québec, l'institution du jury, qui remet une part importante des décisions de justice entre les mains des citoyens a toujours fait partie du processus judiciaire, et jusqu'au milieu du siècle dernier il existait même des jurys de coroners, chargés de déférer les accusés de meurtres devant les tribunaux.

C'est donc aux exigences d'une longue tradition démocratique que se sont pliés les 12 jurés du procès

de Maurice Boucher. Pour être choisis, il avait aussi fallu qu'ils répondent à des critères bien définis. Certains des candidats présentaient des caractéristiques qui les éliminaient soit d'office, soit sur demande des avocats et des procureurs. Ceux qui correspondaient au profil du juré potentiel devaient répondre d'eux-mêmes à des exigences, dont certaines très personnelles, comme ne pas avoir de préjugés, se sentir capable de mettre de côté ses préjugés, mais aussi ses émotions. «Un juré, c'est quelqu'un de solide. Quelqu'un qui a peur s'élimine de lui-même s'il répond franchement à ces questions, dit M^e France Charbonneau, procureur de la Couronne dans ce procès.»

Même en se sentant capables de courage, les jurés choisis pouvaient très bien connaître la peur en cours de procès. La configuration même de la salle où il se déroulait avait de quoi influencer sur leur moral. Ils étaient enfermés derrière une vitre opaque, coupés d'une partie de la salle d'audience pour des raisons bien évidentes de sécurité, face à l'accusé dont ils ne pouvaient pas saisir le moindre échange de regards avec le

public présent dans la salle. De plus, chacun des jurés était assis aux côtés de gens totalement inconnus, les autres membres du jury.

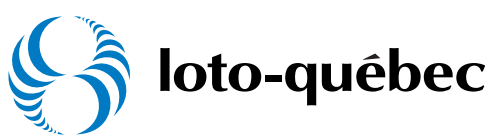
Pendant les longues journées d'audience, les jurés ont dû apprendre tout ce que les procureurs des deux parties avaient étudié pendant des mois, l'existence des 150 admissions enregistrées avant le procès, les liens entre les témoignages et ces faits admis. Il leur a fallu se pencher sur la preuve, comparer leurs perceptions diverses. À partir du moment où leurs délibérations ont commencé, ils ont vécu séquestrés, entre eux, avec comme seuls divertissements un film ou un peu de natation dans une piscine d'où tout autre nageur avait été préalablement chassé.

Les précautions prises dans la salle d'audience, la surveillance permanente, les constables spéciaux couchés devant la porte de leur chambre, c'est dans ce climat trop sécuritaire pour effacer toute crainte que les jurés ont accompli leur devoir. «Ils l'ont fait avec beaucoup de courage, dit M^e Charbonneau. Ils avaient juré de juger la preuve. Ça a pris 10 jours, et ils l'ont fait.»

C'est aux exigences d'une longue tradition démocratique que se sont pliés les 12 jurés du procès de Maurice Boucher. Pour être choisis, il a fallu qu'ils répondent à des critères bien définis, qu'ils se sentent capables de mettre de côté leurs préjugés et leurs émotions.



Illustration ATALANTE, collaboration spéciale



Revoyez toutes les
personnalités de la semaine

www.cyberpresse.ca/personnalites

cyberpresse.ca

Chaque minute compte